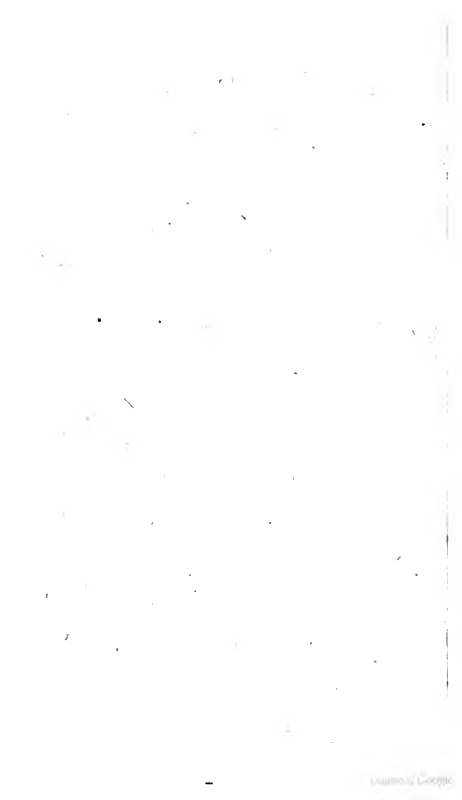

VITTORIO EM. III

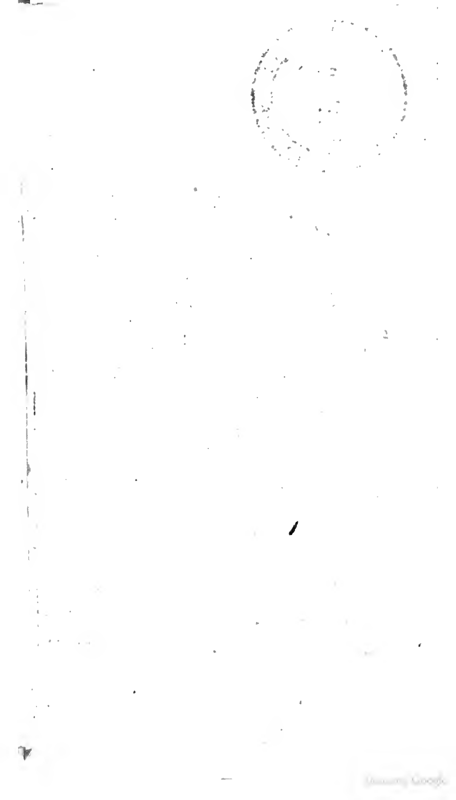


VIES

DES

PLUS CÉLÈBRES MARINS.

FORBIN.





VIE
DU COMTE
DE
FORBIN,

CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES DE FRANCE.



AVIGNON,
JEAN-ALBERT JOLY, IMPRIM.-LIBR.
1817.

AVERTISSEMENT.

Pour donner la vie du comte de Forbin, nous avons eu recours à ses mémoires ; mais son ton avantageux, qui présente dans ses récits, tantôt les exagérations d'une vanité exaltée, et tantôt les injustices d'une forte jalousie, nous a fait une loi d'une sage défiance. Nous avons cru devoir juger M. de Forbin d'après le suffrage de ses pairs ; et nous avons regretté plus d'une fois de voir la gloire du brave et du grand officier de mer affoiblie par les petitesses de l'homme. Selon lui, Jean-Bart étoit un homme sans talens, qui oublioit son devoir pour s'ensevelir dans la débauche, et son nom ne faisoit du bruit dans

le monde, qu'à cause de la singularité, même de la grossiéreté de son caractère; du Guai-Trouin étoit un homme fougueux, qui n'écoutoit point la prudence, et qui suivoit à peine les règles de la marine. Nous avons consulté les mémoires du temps, ceux de du Guay-Trouin et ceux de M. Bart, mort vice-amiral. Ces derniers n'ont pas été imprimés, mais le manuscrit nous a été communiqué par M. Bart, fils du vice-amiral, et petit-fils de Jean-Bart. Il est mort depuis peu. Dans tous ces ouvrages, on fait l'éloge de la valeur et de la capacité de M. le comte de Forbin, mais on lui reproche des fautes.

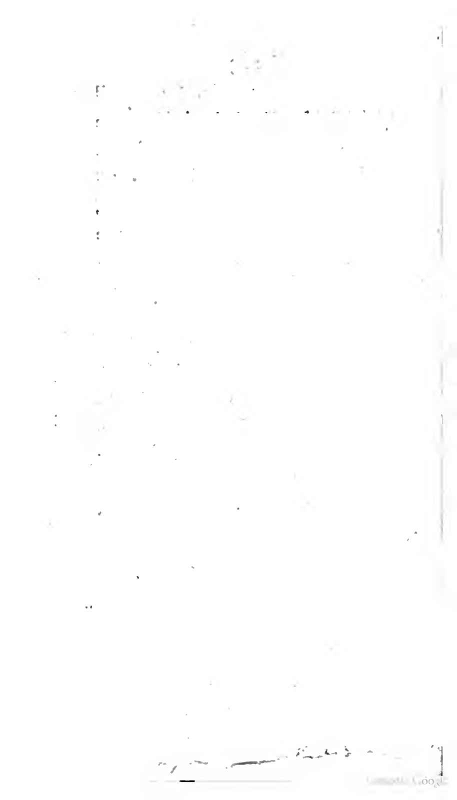
On voit, par ses mémoires mêmes, qu'il avoit le caractère d'une roideur insupportable. M. de Pont-

chartrain, qui étoit un ministre judicieux et éclairé, avoit de l'éloignement pour lui, et ne chercha jamais à l'avancer. M. de Forbin assure qu'il força la cour à lui donner carte-blanche dans une occasion, et avoue que le ministre lui dit avec dépit : *M. de Turenne et le comte de Forbin sont les seuls qui aient eu carte-blanche en France.*

M. de Forbin avoit la réputation d'être un peu intéressé, et de grossir toujours sa part dans les prises. M. Bart, petit-fils de Jean-Bart, a raconté à l'auteur, que son aïeul et le comte de Forbin étant en croisière ensemble, prirent un vaisseau anglois, dans lequel ils trouvèrent plusieurs caisses remplies de bouchons ; mais qu'il y en avoit une qui conte-

noit une tapisserie en or et argent, que le roi d'Angleterre envoyoit au czar, suivant le rapport des Anglois. Le comte pria Jean-Bart de la lui céder. Jean-Bart, qui étoit absolument désintéressé, lui dit de la garder, puisqu'elle lui faisoit plaisir. Ce sont des défauts dans la vie du comte de Forbin, mais ils sont rachetés par de grands talens. Ses deux campagnes dans le golfe Adriatique lui firent beaucoup d'honneur. Il affama l'armée de l'empereur qui étoit en Italie; tint les Vénitiens en respect. Il montra tant de fermeté, de courage et de hardiesse en même temps, que son nom devint un épouvantail dans toute l'Italie. Il est certain que ses actions l'auroient conduit aux premières dignités de la marine, s'il avoit eu

le caractère plus souple. Le conseil qu'il donne daus ses mémoires est une preuve qu'il le sentit, lorsqu'il fut retiré du service. Voici comme il s'exprime » : Que ceux qui voudront, à l'avenir, faire leur chemin dans le service, s'attachent inviolablement à ces deux maximes. Premièrement, de ne se mêler jamais que de ce qui est de leur emploi ; et, en second lieu, d'obéir aveuglément aux ordres qu'ils ont reçus, quelqu'opposés qu'ils paroissent à leur sens particulier, puisqu'on doit toujours supposer que les ministres ont des vues supérieures qu'il n'est jamais permis d'approfondir «.





VIE DE FORBIN.

LA maison de Forbin est une des plus anciennes et des plus illustres de la Provence. Elle a produit de grands hommes dans l'église, dans l'épée et dans la robe. Claude de Forbin, comte de Janson, dont nous écrivons la vie, nâquit le 6 août 1656, au village de *Gardanne*, en Provence. Dès sa jeunesse, il fit connoître que la nature lui avoit donné un caractère violent et emporté : il avoit des querelles continuelles avec ses camarades; maltraitoit ceux qui ne lui cédoient pas. En vain on le grondoit, on le châtioit : la dureté avec laquelle on étoit obligé de le traiter, irritoit encore son caractère. Il l'avoue lui-même dans ses

mémoires. Un jour que son père l'avoit enfermé dans une chambre pour le punir de quelque faute, il se mit à crier de toutes ses forces; à donner des coups de pied contre la porte; s'arracha les cheveux; se coigna la tête contre les murs. Lorsqu'on ouvrit la porte, on le trouva tout couvert de sang: sa tête étoit presque sans cheveux, et remplie de contusions. La tendresse arrêta la colère du père: il alla jusqu'à se reprocher sa sévérité qui étoit cause du mal que son fils s'étoit fait à lui-même. Claude de Forbin étoit le dernier enfant d'une famille nombreuse, et, ce qui est assez ordinaire, son père et sa mère avoient pour lui plus d'amitié que pour les autres. D'ailleurs, sa vivacité, jointe à son courage, ne déplaisoient pas à son père: il les regardoit comme un présage qui annonçoit que son fils joueroit un grand rôle dans le monde. Il avoit le projet de lui faire apprendre tout ce qui est nécessaire dans la carrière militaire à laquelle il le destinoit; mais une mort prématurée l'empêcha de remplir les projets qu'il avoit formés sur son fils. Sa veuve ne suivit pas les idées de son mari.

Elle voulut que son fils continuât ses études. Le jeune Forbin étoit trop bouillant pour vivre dans la tranquillité que les études demandent ; il désiroit, avec ardeur, d'être arrivé à l'âge où l'on peut entrer au service : son courage et son intrépidité l'y appeloient : rien n'étoit capable de l'effrayer. Dès l'âge de dix ans, il en donna une preuve convaincante. Un jour il rencontra un chien enragé qui effrayoit tout le canton. Ce chien avança sur lui la gueule écumante : le jeune de Forbin lui présenta son chapeau, et le lui abandonna. Pendant que le chien étoit occupé à le déchirer, Forbin saisit l'animal par une jambe de derrière, l'éventra avec son couteau, en présence d'une multitude de personnes qui étoient accourues pour le secourir.

Les éloges qu'on fit dans tout le pays de sa fermeté et de son intrépidité, lui donnèrent une si haute idée de lui-même, qu'il se persuada que toute occupation, excepté celle des armes, étoit au-dessous de lui. Il dit un jour à sa mère qu'il avoit un penchant naturel pour le service du roi, et la pria de lui donner sa légitime, afin qu'il

pût contenter son désir. Sa mère rejeta sa demande avec mépris. Il alla trouver son frère aîné qui étoit établi sur une terre située à quelques lieues de Gardanne. Voyant qu'il n'en recevoit pas plus de satisfaction, il lui enleva quelques pièces d'argenterie, et se sauva à Marseille, dans l'idée de s'engager en qualité de simple soldat. L'orfèvre auquel il s'adressa pour vendre la vaisselle qu'il avoit prise à son frère, reconnut les armes de Forbin qui étoient dessus : il en avertit le magistrat, qui fit arrêter le jeune Forbin, et reconduire à sa mère : elle le mit en pension chez un prêtre du voisinage. Un jour que ce prêtre, qui étoit fort sévère, voulut le punir pour une faute assez légère, le jeune homme, indigné de l'injuste sévérité que ce maître d'école vouloit exercer contre lui, prit son écritoire, la lui jeta à la tête ; cédant à sa vivacité naturelle, il se précipita d'une terrasse qui avoit plus de dix pieds de haut ; tomba sur un tas de fumier, et eut le bonheur de ne se faire aucun mal. Craignant les reproches de sa mère, et voulant en même temps se dérober à la contrainte dans laquelle elle la

retenoit, il se rendit encore à Marseille, alla trouver le commandeur de Forbin-Gardanne son oncle, qui commandoit alors une galère. Cet oncle le reçut avec accueil, le fit habiller en cadet, le prit sur son bord, et le désigna sous le nom de *chevalier de Forbin.*

Sa vivacité naturelle lui causa plusieurs affaires, mais il s'en tira avec honneur; et le maréchal de Vivonne, qui commandoit les galères, excusa son imprudence en faveur de sa jeunesse et de son courage: il le fit garde de l'étendard; et le chevalier de Forbin servit en cette qualité pendant plusieurs campagnes.

En 1675, Louis XIV donna au maréchal de Vivonne le commandement de l'armée que sa majesté se proposoit d'envoyer au secours des Messinois qui s'étoient révoltés contre l'Espagne. Le maréchal conduisit la compagnie des gardes de la marine à Toulon, où elle séjourna quelque temps pour y attendre que les préparatifs fussent faits. Le jeune de Forbin y eut plusieurs démêlés avec ses camarades, et s'en tira encore avec avantage.

Lorsque l'expédition de Messine fut

achevée, on réforma les cadets de l'étendard; le chevalier de Forbin écrivit au bailli de Forbin, son parent, qui commandoit une compagnie des mousquetaires; le pria de l'y recevoir. Le bailli lui accorda sa demande; mais Forbin ne resta pas long-temps dans les mousquetaires: il se remit dans la marine, fut nommé enseigne de vaisseau au département de Brest. N'ayant pas de quoi faire son équipage, il alla trouver ses parens; et en ayant obtenu ce qui lui étoit nécessaire, il se rendit à Toulon pour voir un de ses frères et un oncle qui y étoient établis. Peu de temps après qu'il y fut arrivé, il rencontra le chevalier de Gourdon avec lequel il avoit eu une querelle l'année précédente. Ils mirent l'épée à la main, et le chevalier de Forbin tua son adversaire. Il fut condamné au parlement d'Aix à avoir la tête tranchée; mais il obtint des lettres de grâce qui furent entérinées au même parlement. On le rétablit dans la place d'enseigne de la marine au département de Toulon; mais ses parens, pour des raisons particulières, le firent passer à Brest où il demeura environ deux ans, au bout des-

quels on l'envoya à Rochefort. En 1680, il s'embarqua sur une escadre que commandoit le comte d'Estrées, vice-amiral, et fit avec lui un voyage aux îles de l'Amérique. Lorsqu'il fut de retour en France, il eut ordre de passer au département de Toulon; s'embarqua sur la flotte que commandoit M. du Quesne, et qui étoit destinée poour aller bombarder Alger. Voyez les détails de ce siége dans la vie du marquis du Quesne. Nous dirons seulement ici que le comte de Forbin y donna de grandes preuves de courage, même d'intrépidité. Lorsque cette expédition fut achevée, il alla à la cour : le roi le fit lieutenant de vaisseau, et lui donna ordre de se rendre à Rochefort, d'y armer promptement une frégate pour conduire le marquis de Torcy que sa majesté avoit chargé d'aller complimenter dom Pedro sur son avénement au trône de Portugal. Avant son départ, les fermiers du tabac lui proposèrent de leur apporter du tabac du Brésil, avec promesse de l'acheter sur le pied de vingt sous la livre. Lorsqu'il fut arrivé à Lisbonne, il en acheta une assez grande quantité; le mit sur le *Traversier*, espèce

de petit bâtiment qui ressemble assez à une tartane, et qui accompagnoit la frégate pour les besoins de l'équipage ; mais, en revenant en France, le *Traversier* fut séparé de la frégate par un coup de vent, et un corsaire biscayen le prit. Ainsi le chevalier de Forbin vit échouer les espérances qu'il avoit conçues. Son oncle qui commandoit la marine à Rochefort, lui conseilla d'aller en Provence pour arranger ses affaires avec sa famille. Lorsqu'elles furent terminées, il se hâta d'aller à la cour pour y solliciter de l'emploi. Il y trouva deux mandarins siamois qui étoient accompagnés de M. le Vacher, prêtre des missions établies à Siam. Ces mandarins dirent, en arrivant à la cour, qu'ils avoient été envoyés par les ministres de sa majesté siamoise pour savoir des nouvelles d'une ambassade que le roi leur maître avoit envoyé à la cour de France ; qu'ayant appris que le vaisseau qui portoit les ambassadeurs et les présens du roi de Siam avoit fait naufrage, ils avoient continué leur route jusqu'en France, selon les ordres qu'ils en avoient reçus.

Dans les différens entretiens qu'ils eu-

rent avec les ministres de la cour de France, ils firent entendre que le roi leur maître protégeoit depuis long-temps les chrétiens qui étoient établis dans ses états ; qu'il les entendoit avec plaisir parler de leur religion ; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embrasser ; qu'il avoit donné ordre à ses embassadeurs d'en parler au roi de France. Ils ajoutèrent enfin que leur maître se feroit infailliblement chrétien, si sa majesté très-chrétienne le lui proposoit par une ambassade.

Louis XIV, flatté des avances qu'un monarque si éloigné lui faisoit, et excité par son zèle pour la religion, résolut d'envoyer une ambassade à Siam. Il nomma pour son ambassadeur à cette cour M. le chevalier de Chaumont, capitaine de vaisseau, dont les talens et la piété lui étoient connus. Comme il pouvoit arriver que M. le chevalier de Chaumont mourût dans un si long et pénible voyage, le roi nomma M. l'abbé de Choisy pour le remplacer en cas que cet accident arrivât, et lui donna la qualité d'ambassadeur ordinaire, avec ordre de faire un long séjour à Siam, si la nécessité l'exigeoit.

M. le chevalier de Chaumont, voulant donner au roi de Siam une haute idée de la cour de France, fit choix d'un certain nombre de gentilshommes pour l'accompagner et lui servir de cortége. Il proposa au chevalier de Forbin d'être du nombre. Le chevalier lui répondit qu'il ne pouvoit s'engager à aller, pour ainsi dire, jusqu'au bout du monde, sans le consentement de sa famille et de ses protecteurs. Dès le même jour, il alla chez le cardinal de Janson, qui étoit son proche parent, M. le comte du Luc, et M. de Bontems, premier valet-de-chambre du roi, qui lui avoit toujours marqué beaucoup d'amitié. Ils lui conseillèrent d'accepter l'offre de M. le chevalier de Chaumont, lui dirent que c'étoit un moyen très-sûr de faire sa cour au roi, qui avoit cette ambassade à cœur ; que d'ailleurs il ne risquoit rien en s'éloignant du royaume en temps de paix. Il goûta ce conseil, et promit à M. de Chaumont de l'accompagner. Celui-ci en fut si content, qu'il le nomma major de l'ambassade.

Le chevalier de Forbin se rendit à Brest au commencement de l'année 1685 ; fut

chargé de faire armer deux vaisseaux que le roi destinoit pour l'ambassade de Siam. Ils furent prêts vers la fin du mois de février de la même année. M. de Chaumont et l'abbé de Choisy se rendirent à Brest, et s'embarquèrent sur un vaisseau nommé l'*Oiseau*, et commandé par M. de Vaubricour. On fit monter sur le même vaisseau les mandarins siamois, six jésuites que le roi envoyoit à la Chine, en qualité de mathématiciens, quatre missionnaires, et un nombre assez considérable de jeunes gentilshommes que la curiosité engageoit à faire ce voyage. Toutes les autres personnes de la suite de l'ambassadeur montèrent sur une frégate nommée la *Maligne*, de 33 pièces de canon, et commandée par M. Jayeux, lieutenant du port de Brest, et qui avoit fait plusieurs voyages aux Indes orientales. Le 3 mars de la même année, les deux vaisseaux mirent à la voile, et dirigèrent leur route vers le *cap de Bonne-Espérance*. Ils y arrivèrent après une navigation de trois mois. Le chevalier de Forbin descendit à terre, alla complimenter le gouverneur, lui demanda quelles étoient ses intentions à l'égard du salut,

et le pria de faire fournir des provisions à l'équipage, qui en avoit besoin. Le gouverneur le reçut avec beaucoup de civilité, convint avec lui que le salut seroit rendu coup pour coup ; qu'on fourniroit aux François toutes sortes de rafraîchissemens en payant. Le chevalier de Forbin retourna à bord, rendit compte à l'ambassadeur de la manière dont il avoit été reçu. Aussitôt on mit les chaloupes à la mer, et les équipages des deux vaisseaux descendirent à terre.

Pendant le peu de temps que le chevalier de Forbin resta dans ce pays, il fit toutes les observations qu'il crut nécessaires pour le connoitre. Voici ce qu'il rapporte à ce sujet dans ses mémoires. Les Hollandois en sont en possession. Les chefs du peuple qui l'habitoit le leur cédèrent pour une assez médiocre quantité de tabac et d'eau-de-vie, et se retirèrent plus avant dans les terres. On y trouve une fort belle aiguade. Le pays est naturellemnnt sec et aride. Cependant les Hollandois y ont un jardin qui peut être regardé comme un des plus grands et des plus beaux qu'il y ait au monde. Outre une très-grande quantité,

d'herbes,

d'herbes, on y trouve abondamment les plus beaux fruits de l'Europe et des Indes. Ce cap étant une espèce d'entrepôt où tous les vaisseaux qui font le commerce de l'Europe aux grandes Indes, et des Indes en Europe, viennent se radouber et prendre les rafraîchissemens dont ils ont besoin, il est toujours abondamment pourvu de tout ce qu'on peut souhaiter. Les Hollandois ont établi à douze lieues du cap une colonie de religionnaires françois, et leur ont donné des terres à cultiver. Ces religionnaires y ont planté des vignes; ils y sèment du blé; enfin, tout ce qui est nécessaire à la vie, et font des récoltes abondantes.

Le climat y est fort tempéré; sa latitude est de 34e degré 30 minutes méridionale.

Les naturels du pays sont cafres, un peu moins noirs que ceux de la Guinée, bien faits, et fort agiles; mais ils sont fort grossiers. Ils parlent sans articuler; ce qui est cause que personne n'a jamais pu apprendre leur langue. Les Hollandois en prennent quelques-uns dans l'enfance, et parviennent à les policer. Ces peuples n'ont aucun culte, et se nourrissent in-

différemment de tous les insectes qu'ils trouvent dans les campagnes. Pour vêtemens, ils n'ont qu'une peau de moutons, qu'ils mettent sur leurs épaules, et dans laquelle il s'engendre souvent de la vermine. Les femmes ont pour tout ornement des peaux de moutons fraîchement tués ; les mettent autour de leurs bras et de leurs jambes. Ils couchent tous ensemble dans de misérables cabanes, ne connoissent point les lois de la pudeur, même entre les plus proches parens.

Les François ne restèrent que huit jours au cap de Bonne-Espérance, et continuèrent leur route. Ils arrivèrent à la barre de Siam le 23 septembre, environ six mois après leur départ de Brest. La barre de Siam est un grand banc de sable, formé par le dégorgement du fleuve Ménan, c'est-à-dire, *mère des eaux.* Il passe pour un des plus considérables des Indes. Le banc est situé à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que les vaisseaux ne peuvent y passer. Sitôt que les Francois eurent jeté l'ancre, M. le chevalier de Chaumont détacha M. de Forbin avec un missionnaire qui avoit

déjà été dans ce pays, pour aller annoncer son arrivée à la cour de Siam. La nuit surprit ces deux députés à l'entrée du fleuve. La marée étant devenue fort haute, M. de Forbin et le missionnaire furent obligés de relâcher. En abordant, ils virent trois ou quatre cabanes de canne, couvertes de feuilles de palmier. Le missionnaire dit à M. de Forbin que c'étoit là la demeure du gouverneur de la barre. Ils entrèrent dans une des cabanes, y trouvèrent quatre hommes assis à terre, et ruminant comme des bœufs. Pour tout vêtement, ils avoient un morceau de toile qui couvroit seulement leur nudité ; tout le reste du corps étoit nu. Cette maison annonçoit autant la pauvreté que ceux qui l'habitoient. M. de Forbin se trouvant avoir faim, demanda s'il y avoit quelque chose à manger. On lui présenta du riz, dont il fallut qu'il se contentât, parce qu'il n'y avoit pas autre chose. Il demanda où étoit le gouverneur. Un des quatre hommes qui étoient dans la cabane, lui dit : *C'est moi.* Il jugea, de-là, que ce pays, loin d'être aussi opulent qu'on l'avoit annoncé en France, étoit très-misérable.

Lorsque la marée fut passée, il se rembarqua avec le missionnaire; fit près de douze lieues sans rencontrer un seul village. Enfin il arriva à Bancok sur les dix heures du soir. Le gouverneur de cette place étoit Turc d'origine; il fit beaucoup d'honnêtetés à M. de Forbin, lui donna à souper et au missionnaire; mais les mets, qui étoient accommodés à la manière des Turcs, ne leur parurent pas bons. Le gouverneur ne leur présenta pour boisson que du sorbet; ce qui ne leur plut encore pas beaucoup. Le lendemain, le missionnaire prit un ballon, ou bateau, se rendit à Siam pour annoncer à la cour que l'ambassadeur de France étoit arrivé à la barre. M. de Forbin rejoignit les vaisseaux françois. L'ambassadeur resta six jours sans recevoir des nouvelles de la cour de Siam. Au bout de ce temps, on vit arriver deux députés du roi, avec M. de Lano, vicaire apostolique et évêque de Metellopolis, et l'abbé de Lione. Les députés firent un compliment à l'ambassadeur de France, au nom du roi de Siam, et de M. Constance, son premièr ministre; lui présentèrent ensuite des rafraîchissemens, qui

consistoient en volaille et en fruits des Indes.

La cour de Siam fut quinze jours à préparer l'entrée de l'ambassadeur de France. On fit bâtir sur le bord de la rivière, de distance en distance, quelques maisons de canne, doublées de toile peinte, et on construisit de petits bâtimens pour transporter l'ambassadeur et son cortége, parce que les vaisseaux françois ne pouvoient passer la barre. Quelques mandarins reçurent son excellence à l'entrée de la rivière. Les François furent environ quinze jours à faire le trajet de la barre à la ville de *Joudia* ou *Odia*, qui est la capitale du royaume de Siam. C'est elle que les Européens appellent la ville de *Siam;* mais ce nom est inconnu aux habitans du pays.

Nous croyons que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici une idée du royaume de Siam. Il est au centre de la péninsule de l'Inde, a environ trois cents lieues de longueur, et cent dans sa plus grande largeur. Il n'est pas peuplé à proportion de son étendue. On le divise en haut et bas Siam, et on y compte quatorze provinces. On y trouve un assez grand nombre de

villes, dont la capitale est Joudia, ou Odia, comme nous venons de le dire. Elles ne forment presque toutes qu'un amas confus de misérables cabanes, et n'ont pour clôture qu'une palissade de bois. La capitale est située sur un terrain coupé par un grand nombre de canaux qui sont des bras du Ménan : ils le partagent en plusieurs îles ; ce qui fait comparer sa situation à celle de Venise. Elle est fermée par une muraille de brique, qui, du côté du nord et du midi, est assez bien entretenue ; mais le reste est fort négligé, et tombe en ruines. On a pratiqué dans ces murs plusieurs arcades, par où passent les différentes branches du Ménan, sur lesquelles les barques entrent dans la ville, ou en sortent. Il y a, de distance en distance, des terrasses où l'on peut placer du canon. Cette ville a environ deux lieues de circuit ; mais elle n'est pas peuplée par-tout également. La plupart de ses habitans sont Chinois, Mogols ou Arabes. Ils y font leur négoce. Leurs maisons, quoique petites, sont assez commodes et assez propres. Celles des Siamois ne sont que des cabanes qui ne valent pas les chaumières

qu'on voit dans nos plus pauvres hameaux.

Le palais du roi est environné d'une double muraille de brique : il a une demi-lieue de circuit. C'est un carré partagé en plusieurs cours, et rempli d'un grand nombre d'édifices : les uns sont de brique, les autres sont de bois. Les officiers du roi sont logés dans les premières cours ; le palais que le prince habite est dans la dernière. Il a la forme d'une croix, du centre de laquelle s'élève une pyramide à plusieurs étages, et qui domine sur tout l'édifice. C'est un ornement attaché aux maisons royales. L'or brille sur la façade ; le toit est de (1) calin. Les dehors sont ornés d'une sculpture assez bien travaillée. Les jardins sont spacieux et plantés de palmiers. Une multitude de petits ruisseaux serpentent dans les parterres. L'entrée de ce palais est interdite aux étrangers. Les fauxbourgs de la ville sont vastes et assez peuplés. Les bords de la rivière sont remplis de villages habités par des Japo-

(1) Espèce de métal avec lequel on fait les cafetières qu'on appelle cafetières du Levant.

nois, des Péguans, des Malais, et par une race de Portugais, nés de femmes siamoises et de Portugais. Il y a quelques églises chrétiennes. Les Hollandois ont une très-belle habitation dans ce canton.

Dans une plaine, qui est à quelque distance de la ville, on voit une pyramide remarquable par sa hauteur et sa construction. Elle fut élevée en mémoire d'une victoire que les Siamois remportèrent dans ce lieu sur un roi de Pégu, qui périt dans l'action avec toute son armée. Le terrain sur lequel la pyramide se trouve est carré : un parapet fort bas, mais assez bien construit, règne tout autour. L'élévation de la pyramide, suivant Kaempfer, est de trois cents soixante pieds. Cet édifice est divisé en deux parties : celle d'en bas est carrée ; chaque face a cent quinze pieds de long. Cette base diminue à proportion qu'elle s'élève. De chacun des côtés, sortent trois angles saillans, qui continuent jusqu'au sommet, et qui s'étrécissent à mesure qu'ils montent. Il y a quatre étages dans cette partie : le dernier, qui est beaucoup plus étroit que les autres, se termine en terrasse. Chaque étage est orné de corniches

agréablement diversifiées. On y voit des galeries saillantes, environnées d'un petit mur à hauteur d'appui, avec des colonnes dans les angles. L'escalier est au centre. Il y a cent soixante marches, hautes chacune de neuf pouces, et larges de quatre pieds. Il conduit à la terrasse qui est environnée, dans son contour, d'une balustrade saillante, chargée des mêmes ornemens que les galeries.

C'est du centre de cette terrasse que s'élève l'autre partie de la pyramide. Elle diminue d'une manière sensible, et se termine en pointe d'obélisque. Son piédestal est octogone, mais ses angles sont inégaux; ils ont alternativement 11 ou 12 pieds de longueur. Il est orné de corniches qui s'élèvent à la hauteur de quelques toises. Depuis le sommet de cette base, la pyramide, qui est déjà fort rétrécie, s'arrondit en forme de campagne, et est couronnée d'une lanterne formée par des colonnes fort courtes, et dont les intervalles sont à jour. Ces colonnes soutiennent plusieurs globes. Le tout est terminé par une aiguille très-haute, et si déliée, qu'on a lieu d'être surpris qu'elle résiste depuis tant d'années aux injures du temps.

Les Siamois sont naturellement doux, mais indolens, paresseux, et presque insensibles : ils n'aiment et ne haïssent que très-foiblement, négligent tous les exercices de l'esprit et du corps. Les femmes sont assez bien faites ; mais elles ont les traits si grossiers, qu'on distingue à peine leur physionomie de celle des hommes.

La religion des Siamois n'est fondée que sur un tissu de fables. Ils n'ont aucune idée raisonnable de la divinité. Les dieux qu'ils adorent ont été des hommes dont l'origine est connue, qui ont même vécu dans le pays, et ne sont arrivés à la divinité qu'après avoir été métamorphosés plusisurs fois en bêtes. Ces peuples ont des temples ou des pagodes dans lesquels on voit des figures d'une grandeur gigantesque. Elles représentent des hommes et des animaux ; mais elles sont assez grossièrement faites. Elles sont de terre cuite, et si bien dorées, qu'on les croiroit d'or massif. Il y a dans ce royaume une espèce de moines qu'on appelle *talapoins*. Ils mènent une vie fort austère : ils ont dans leurs couvens des femmes qui apprêtent leurs repas, mais elles sont fort âgées.

Comme ce vaste royaume contient peu

d'habitans, la plus grande partie du terrain est en friche : tous les cantons éloignés des rivières et des côtes maritimes sont déserts. Le riz est la principale nourriture des Siamois. Il y en a qui vient sans culture ; mais il est beaucoup inférieur à celui qu'on cultive. On trouve dans ce pays des légumes qui diffèrent peu de ceux d'Europe. Les fleurs y ont moins d'éclat et moins d'odeur que les nôtres, parce que le soleil les brûle ; mais les fruits ont plus de parfum et de saveur que ceux d'Europe. Il y a une espèce d'orange encore plus agréable que celle de Malthe : elle est aussi grosse que nos plus forts melons. Sa chair a le goût approchant de celui de la fraise, et son jus est très-rafraîchissant.

Le *bananier* produit un fruit assez semblable à notre figue ; mais il est plus gros et plus alongé. Le *mangoustan* porte un fruit blanc qui a le goût et la fraicheur de nos cerises. Le fruit de l'*ata* a la forme d'une pomme de pin ; mais il est beaucoup plus gros. Ss peau est épaisse, sa chair est molle ; il en sort un jus qui a la couleur et le goût de la crème la plus douce. Les cocotiers sont fort communs dans les forêts de

Siam. Le bétel y vient en abondance. Il n'y a point de *mûriers*, par conséquent la soie y est inconnue. Le *lin* et le *chanvre* y manquent aussi ; mais le coton y est très-commun, et d'une bonne espèce. Il y a beaucoup de bois de construction.

Les Siamois élèvent peu de bestiaux, parce que la religion qu'ils professsent ne leur permet pas de manger de la chair. Ils ont beaucoup de *bœufs* et de *bufles* qui leur servent au labourage. Les chevaux y sont fort rares; mais on y trouve beaucoup de *daims*, d'*éléphans*, de *rhinoceros.* Il y a des *tigres ;* mais on n'y trouve point de *lions.* Les singes y sont fort communs.

Les oiseaux qu'on voit à Siam ont, en général, un très-beau plumage: le jaune, le bleu, le rouge, le verd, sont leurs nuances les plus communes ; mais leur ramage n'a rien d'agréable. Les *poules*, les *perdrix*, les *bécasses*, les *pigeons*, sont en plus grande quantité à Siam qu'en Europe. Le poisson y est fort commun. On y voit beaucoup de reptiles qui sont fort dangereux, principalement des serpens qui sont d'une prodigieuse grandeur. Il y a des mines d'or et d'argent, mais on n'y travaille

vaille pas ; on fait seulement valoir quelques mines de fer et de plomb. On trouve dans les montagnes des agathes, des saphirs, et des diamans blancs.

Les revenus du roi consistent dans les impositions, les bénéfices casuels et les profits du commerce. Les impositions se lèvent sur les terres, sur les vaisseaux qui passent dans certains endroits du Ménan ; sur tout ce qui entre ou sort par mer, sur les eaux de vie de riz, sur certains arbres, sur quelques fruits, sur le bétel, etc.

Les confiscations, les amendes, les présens qu'on fait au monarque, les donations que ses officiers lui font en mourant, les taxes qu'il impose dans les cas particuliers, le bénéfice qu'il tire de l'exemption des corvées, etc. font les revenus casuels de sa majesté siamoise.

Le commerce est la troisième source des richesses du roi : il s'est emparé de celui du dehors, et partage avec ses sujets celui qui se fait dans l'intérieur du royaume ; mais il se réserve le débit des marchandises les plus lucratives.

La monnoie de Siam est d'argent : l'or et le cuivre ne se convertissent point en es-

pèces. L'or est marchandise, et vaut douze fois l'argent.

Le roi de Siam est le plus puissant de tous ceux qui règnent dans la presqu'île de l'Inde. Ses sujets lui rendent des hommages qui approchent de l'adoration ; mais il vit dans une inquiétude continuelle. Son palais est fortifié d'une triple enceinte, et en outre défendu par des chausses-trapes de fer, armées d'un double rang de pointes. Tous ses sujets sont traités comme de vils esclaves, et n'ont, pour ainsi dire, d'autre sentiment que la crainte. Aussi ne s'intéressent-ils nullement à la conservation de leur souverain, et ce pays est exposé à des révolutions continuelles. Enfin, pour donner une idée générale du royaume de Siam, empruntons les paroles du comte de Forbin. Les voici : » Je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois que l'abbé de Choisy et le père Tachard, qui ont fait le même voyage, et qui ont vu les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés pour donner au public, sur le royaume de Siam, des idées si brillantes et si peu conformes à la vérité. Il est vrai que, n'y ayant demeuré que quelques

mois, ils ne virent dans ce royaume que ce qui étoit le plus propre à en imposer : mais il faut qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas aperçu la misère qui se manifeste par-tout à tel point qu'elle saute aux yeux, et qu'il est impossible de ne la pas voir.... Je ne saurois m'empêcher de relever encore une bévue de nos faiseurs de relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue ville de Siam, qu'ils appellent la capitale du royaume, qu'ils disent n'être guère moins grande que Paris, et qu'ils embellissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville n'a jamais existé que dans leur imagination ; que le royaume de Siam n'a d'autre capitale qu'Odia, ou Joudia, et qu'elle est à peine comparable, pour la grandeur, à ce que nous avons en France de villes du quatrième et du cinquième ordre «. Revenons à notre narration.

Lorsque l'ambassadeur de France fut arrivé à la capitale, on le conduisit dans une grande maison de canne, où il logea avec tout son cortége, jusqu'au jour de l'audience. Le premier ministre et tous les grands mandarins du royaume allèrent lui

rendre visite. Le jour de l'audience, le roi de Siam envoya ses ballons prendre l'ambassadeur. Lorsqu'il fut près du palais, il trouva une manière d'estrade portative, couverte de velours cramoisi, sur laquelle étoit un fauteuil doré. Il y avoit encore deux estrades, mais moins ornées : l'une étoit pour l'abbé de Choisy, l'autre pour l'abbé de Lano, vicaire apostolique et évêque de *Metellopolis*. On les porta tous trois jusqu'au palais, et tout le cortége les accompagnoit à cheval. Ils entrèrent d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle étoit un nombre prodigieux d'éléphans rangés sur deux lignes, au milieu desquelles les François passèrent. L'éléphant blanc, si respecté des Siamois, étoit séparé des autres, par distinction. Les François passèrent dans une seconde cour où étoient cinq ou six cents hommes assis à terre : ils avoient les bras peints par bandes bleues. Ce sont les bourreaux et en même temps les gardes du roi de Siam. Enfin, après avoir passé plusieurs autres cours, les François arrivèrent à la salle d'audience.

On plaça l'ambassadeur sur un fauteuil.

Il tenoit une coupe d'or où étoit la lettre du roi de France. L'abbé de Choisy étoit à son côté droit, mais plus bas sur un tabouret; le vicaire apostolique de l'autre côté à terre, mais sur un tapis plus propre que celui qui couvroit le parquet. Toute la suite de l'ambassadeur étoit rangée derrière lui, sur une ligne et assise à terre, ayant les jambes croisées. On avoit recommandé à tous ceux qui la composoient de cacher leurs pieds, parce que, dans ce pays, c'est manquer de respect que de les laisser voir, lorsqu'on est assis. Du côté opposé étoient les grands mandarins, ayant à côté d'eux les plus qualifiés de l'état, et ainsi de suite, jusqu'à la porte de la salle. Lorsque tout fut ainsi disposé, on entendit un coup de tambour; à ce signal, tous les mandarins se mirent sur les genoux et sur les coudes. Leur habillement consistoit en une espèce de camisole qui descendoit jusqu'à la ceinture, et en un morceau de linge qui leur couvroit le reste du corps jusqu'à la moitié de la cuisse. Ils avoient sur la tête un panier d'un demi-pied de long, terminé en pointe et couvert de mousseline. La posture de ces mandarins,

avec leurs bonnets pointus qui leur donnoient réciproquement dans le derrière, parut si plaisante aux François qui sont naturellement gais, qu'ils se mirent tous à rire. Le tambour battit encore plusieurs coups, mettant un intervalle entre chaque. Au sixième, le roi ouvrit une fenêtre et se montra. Les souverains de Siam font consister leur grandeur et la preuve de leur souveraine puissance, à être toujours élevés au-dessus de ceux qui paroissent devant eux. C'est pour cette raison qu'ils ne donnent jamais audience aux ambassadeurs que par une fenètre fort élevée, et qui donne dans la salle où ils les reçoivent.

Il avoit sur sa tète un chapeau pointu, dont le bord n'avoit guère plus d'un pouce de large; il étoit attaché sous le menton avec un cordon de soie. Son habit étoit à la persane, couleur de feu et or. Il étoit ceint avec une écharpe très-riche, dans laquelle un poignard étoit passé. Il avoit des bagues d'un grand prix à plusieurs de ses doigts. Ce monarque pouvoit avoir cinquante ans. Il étoit de petite taille, fort maigre, n'avoit point de barbe. Sur le côté gauche de son menton, il y avoit une

grosse verrue, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. L'ambassadeur de France, après l'avoir salué par une profonde inclination, lui fit une harangue étant assis et ayant la tête couverte. Le premier ministre de Siam, qui se nommoit Constance, servoit d'interprète. L'ambassadeur s'approcha ensuite de la fenêtre, présenta la lettre au roi, mais il la tenoit un peu bas. Pour la prendre, sa majesté fut obligée de se baisser beaucoup, même de sortir de la fenêtre jusqu'à la moitié du corps. Il fit quelques questions à l'ambassadeur concernant le roi de France, la famille royale, et le royaume. Ensuite le gros tambour battit; le roi se retira, et les mandarins se relevèrent.

L'audience étant finie, l'ambassadeur se retira dans le même ordre qu'il étoit venu, et on le conduisit dans une maison qu'on avoit préparée pour lui. Il eut plusieurs conférences particulières avec le roi; et, comme il falloit beaucoup de cérémonial avant que son excellence arrivât jusqu'au monarque, le comte de Forbin, en qualité de major, étoit chargé d'aller faire connoitre au roi les intentions de l'ambassa-

deur, et de retourner annoncer à l'ambassadeur celles du monarque. Le comte plut tellement au roi, qu'il conçut le désir de le retenir à sa cour, et le dit à son premier ministre. Celui-ci, persuadé que le comte pouvoit lui être utile dans l'exécution des projets qu'il avoit formés, approuva le dessein du prince, et lui dit qu'outre les services que ce François pourroit lui rendre dans ses états, il étoit convenable qu'on gardât quelqu'un de la suite de l'ambassadeur de France, pour répondre de la conduite que cette cour tiendroit avec les ambassadeurs de Siam qu'on devoit y envoyer. Le roi goûta les raisons de son ministre, et le chargea de faire connoître ses intentions à l'ambassadeur de France. M. le chevalier de Chaumont répondit qu'il ne pouvoit disposer d'un officier du roi, principalement lorsqu'il étoit d'une naissance aussi distinguée que le chevalier de Forbin. Après une assez longue contestation, le ministre de Siam dit à l'ambassadeur de France que le roi, son maître, vouloit absolument retenir le chevalier de Forbin en ôtage auprès de lui. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on dé-

termina le chevalier à rester dans un pays si éloigné, et où les plus grands établissemens ne valoient pas même ceux qu'il avoit en France. Le roi de Siam le nomma *grand amiral et général de ses armées ;* lui envoya le sabre et la veste qui étoient les marques de sa nouvelle dignité.

Peu de jours après, M. le chevalier de Chaumont eut son audience de congé, et partit, emportant des présens magnifiques pour le roi de France et la cour.

Nous croyons pouvoir donner ici une idée du premier ministre de Siam, nommé Constance par les uns, Constantin Paulkon par les autres, et faire connoître ses vues politiques. Il étoit Grec d'origine, fils d'un cabaretier établi dans un petit village de l'ile de *Céphalonie.* Dès l'age de douze ans, il s'embarqua sur un vaisseau qui le conduisit en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et s'engagea au service de la compagnie des Indes. Il parvint à être maitre de chaloupe, alla à Siam; forma des liaisons étroites avec les missionnaires jésuites ; quitta la compagnie des Indes, fit différens voyages ; amassa de l'argent ; fit construire un vaisseau ; tra-

fiqua pour son compte. Il essuya plusieurs tempêtes, et perdit son vaisseau sur la côte de Malabar; mais il sauva environ deux mille écus, avec lesquels il acheta une barque pour retourner à Siam. Etant sur le point de partir, il rencontra un seigneur siamois, qui, revenant de l'ambassade de Perse, avoit fait naufrage sur la même côte. Touché de son malheur, il le reçut dans sa barque, lui fournit, pendant son trajet, tous les secours dont il avoit besoin. Ce seigneur lui en marqua sa reconnoissance lorsqu'ils furent arrivés à Siam. Il le recommanda au premier ministre, et lui fit un portrait si avantageux de cet étranger, que le ministre l'envoya chercher, le prit à son service, conçut tant d'affection pour lui, qu'il le combla de biens; le présenta au roi comme un sujet capable de le servir. Le prince ne tarda pas à lui donner toute sa confiance. Le premier usage que l'ingrat Constance fit de son crédit, fut d'indisposer le roi contre celui qui l'avoit accablé de bienfaits : il l'immola à son ambition; conseilla au roi de le faire périr.

Le crime est par-tout odieux; les grands

sentirent toute l'horreur du procédé de Constance : ils jurèrent sa perte ; mais leur projet, mal concerté, fut découvert : plus de trois cents d'entr'eux furent condamnés à mort. Constance profita de la consternation qu'il avoit jetée dans les esprits ; s'empara de tout le commerce du royaume ; commit des vexations de toute espèce, et amassa des richesses immenses.

Son bonheur n'étoit cependant qu'apparent, les remords et la crainte le tourmentoient. Il savoit que ses forfaits avoient excité l'indignation des Siamois ; que tous étoient ses ennemis ; qu'ils n'attendoient qu'un moment favorable pour faire éclater leur haine contre lui. Ce terrible moment ne paroissoit pas éloigné : la santé du roi s'affoiblissoit de jour en jour, et annonçoit sa fin prochaine. Constance, pour éviter les malheurs dont il étoit menacé, chercha à former des liaisons avec un monarque étranger qui voulût former, dans le royaume de Siam, des établissemens assez considérables pour le garantir des coups qu'on chercheroit à lui porter après la mort de Chaou-Naraie : c'étoit le nom du roi de Siam. Ce fut dans cette idée qu'il

engagea son maître à envoyer une ambassade à Louis XIV, dont les missionnaires lui avoient vanté la puissance. Constance chargea les ambassadeurs siamois de persuader à la cour de France qu'elle feroit un commerce très-avantageux, si elle établissoit dans le royaume de Siam une colonie nombreuse, et d'insinuer que le roi leur maître étoit disposé à embrasser le christianisme, quoiqu'il n'en eût pas même l'idée. Louis XIV crut que sa piété demandoit qu'il répondît à ces avances : il envoya un ambassadeur au roi de Siam, comme on vient de le voir. Cet ambassadeur y resta pendant trois mois, et retourna en France avec de nouveaux mandarins qui étoient chargés de demander à Louis XIV des mathématiciens, des artistes célèbres, enfin des troupes commandées par des officiers expérimentés. Les négocians françois établis à Siam, les missionnaires, entr'autres le père Tachard, jésuite, qui avoient séjourné long-temps dans ce pays, se donnèrent beaucoup de mouvement pour engager Louis XIV à envoyer une seconde ambassade à Siam. Le père Tachard retourna en France avec le chevalier de

Chaumont,

Chaumont, mit le père de la Chaise dans ses intérêts, et réussit. On équipa six vaisseaux à Brest ; on nomma deux ambassadeurs extraordinaires, MM. de la Loubère et Ceberet. On envoya avec eux quatorze jésuites, un corps de troupes assez nombreux et une quantité considérable de munitions de guerre. L'escadre arriva à la barre de Siam le 27 septembre 1687. Les deux ambassadeurs conclurent avec la cour de Siam un traité, en vertu duquel on livra aux François *Merguy* et *Bankok*, les deux clefs du royaume. Le roi donna aux François les plus grandes marques de considération ; il fit un de leurs officiers colonel de ses gardes ; ne paroissoit jamais en public, sans être environné de ses étrangers. Il permit aux jésuites françois de prêcher l'évangile et de bâtir des églises.

Ces considérations pour des étrangers excitèrent la jalousie des grands, et firent murmurer le peuple. Le prince de *Johor* représenta au roi qu'il étoit dangereux d'attirer un si grand nombre d'étrangers dans ses états, et de leur livrer les clefs du royaume. Il l'exhorta à les congédier au

plutôt, et lui offrit des troupes, en cas qu'il en eût besoin. Le roi de Siam fut si indigné de voir que le prince de Johor, qui étoit son vassal, eût la hardiesse de blâmer sa conduite, qu'il auroit fait trancher la tête à ses envoyés, si son ministre ne l'en eût empêché.

Quelques jours après, un Malaïs déclara à un conseiller du prince que Constance avoit conspiré contre le roi ; et que les François étoient ses complices. Le roi ordonna qu'on le mît à la torture, pour l'obliger à dénoncer ceux qui lui avoient suggéré une pareille calomnie. Voyant qu'il ne vouloit rien avouer, on le fit déchirer par les tigres ; et, pour intimider tous ceux qui étoient mécontens du gouvernement, on fit brûler un grand nombre de Macassars, aux environs de la capitale.

Cette barbare exécution jeta la terreur dans tous les esprits, et personne n'osa plus faire éclater son mécontentement : mais, au mois de février 1688, le roi fut attaqué d'un asthme violent, qui, joint à une grande foiblesse de poitrine, le menaça d'une mort prochaine. Bientôt il ne fut plus en état de s'occuper des soins du

gouvernement, l'abandonna tout entier à Constance et aux François. Un Siamois cependant possédoit son amitié. C'étoit un nommé *Pitracha* : il étoit d'une naissance assez commune ; mais sa mère avoit nourri le roi ; il avoit été élevé auprès de ce prince ; étoit entré, pendant leur enfance, dans tous ses divertissemens. Dans un âge plus avancé, il lui avoit toujours marqué beaucoup de zèle, et avoit eu beaucoup d'assiduités auprès de lui.

Pitracha avoit une sœur qui étoit entrée dans le sérail du roi et avoit su gagner toute sa tendresse : mais il la surprit avec le plus jeune de ses frères, et cette infidélité changea l'amour du roi en haine ; il la livra aux tigres, et son amant reçut une si terrible bastonnade, qu'il resta perclus de ses membres le reste de ses jours. Le roi avoit un autre frère ; mais il étoit tout contrefait, et pouvoit à peine marcher. D'ailleurs il avoit des inclinations très-vicieuses, et étoit sujet à des emportemens qui tenoient de la fureur. Ces deux princes étoient les héritiers présomptifs du roi, qui n'avoit point d'enfans mâles ; mais il avoit pris pour eux une si grande aversion,

qu'il ne vouloit pas laisser tomber sa succession dans leurs mains.

Depuis quelques années, il faisoit élever à la cour un jeune homme, nommé *Monqi-Totso*, qu'il avoit adopté, et qu'il aimoit comme son propre fils. On étoit même persuadé qu'il l'avoit eu d'une fille de haute naissance, qu'on avoit accouchée secrétement, et qui avoit épousé, par la suite, un des principaux officiers du roi. On croyoit encore que l'intention du prince étoit de faire épouser à Monqi une fille unique qu'il avoit ; de lui applanir, par ce mariage, le chemin au trône, et d'en exclure ses frères qu'il haïssoit.

Cependant la santé du roi diminuoit ; on ignoroit les arrangemens qu'il avoit pris ; on vit se former des brigues de toutes parts ; Constance en forma une ; et, se fiant sur l'appui de François, il porta ses vues jusqu'au trône. Pitracha, ce frère de lait du roi, dont nous avons parlé, aspira aussi à la souveraineté ; il mit dans ses intérêts les Talapoins, les grands du royaume et le peuple. Il se lia étroitement avec Monqi ; le flatta de l'espérance de parvenir au trône après la mort du roi, et

l'amena, par ce moyen, au point de lui déclarer tous les secrets du prince. Il le chargea ensuite de l'obséder nuit et jour; et d'empêcher que personne ne lui parlât sans témoins. Le Blanc assura qu'il se procura, par l'entremise de Monqi, le sceau du roi; qu'il s'en servit pour expédier plusieurs ordonnances; mais ses intrigues transpirèrent. Constance, qui avoit beaucoup d'espions à ses ordres, reçut divers avis, et prit en conséquence une résolution hardie. Il écrivit à Desfarges, général des troupes françoises qui étoient en garnison à Bankok, le pria de se rendre incessamment à Louvo, où il avoit une affaire importante à lui communiquer. Desfarges s'y rendit, et le ministre lui envoya le père le Blanc avec un autre jésuite, pour lui assurer qu'on avoit des preuves certaines que Pitracha conspiroit contre le roi et contre l'état, et lui faire connoitre en même temps que cette affaire intéressoit la sûreté des François établis à Siam; que M. Constance ne trouvoit point d'expédient plus sûr que de faire arrêter ce conspirateur, et qu'il comptoit assez sur le zèle et la bravoure des François,

pour espérer qu'ils voudroient bien lui prêter main forte dans cette occasion ; qu'il demandoit soixante ou quatre-vingts hommes bien armés ; qu'avec ce secours il étoufferoit cette conspiration naissante. Les jésuites ajoutèrent que M. Constance n'avoit pas jugé à propos de parler lui-même à M. Desfarges, afin de le laisser réfléchir sur la réponse qu'il voudroit lui faire, et sur le parti qu'il croiroit devoir prendre.

Desfarges répondit qu'il étoit tout disposé à faire ce que M. Constance pouvoit attendre de lui : il alla même le voir, pour qu'ils concertassent ensemble sur les moyens de l'exécution. Il lui promit d'envoyer quatre-vingts hommes armés à Louvo, et de se mettre à leur tête ; mais il exigea qu'on lui donnât un ordre du roi pour autoriser cette démarche. Constance le conduisit au palais ; alla parler au roi ; lui dit devant plusieurs témoins : » Le roi vous ordonne de vous rendre à Louvo pour son service, avec le nombre de soldats que vous jugerez à propos d'amener «. Desfarges se contenta de cet ordre verbal. Le père le Blanc assura que Constance

forma seul ce complot, et que le roi l'ignora long-temps.

Desfarges partit la nuit pour Bankok, assembla la garnison, et en tira le détachement qu'il avoit promis; s'embarqua avec lui sur des ballons que le ministre avoit eu soin de tenir prêts. Il arriva le 15 avril 1688, à douze lieues de Louvo, alla loger au quartier des François. On lui représenta le danger de l'entreprise dans laquelle Constance l'avoit embarqué : on l'intimida; il suspendit sa marche. En vain le ministre le fit prier d'avancer avec ses troupes vers Louvo; il retourna à Bankok.

Pitracha fut instruit que le général françois s'étoit approché de Louvo avec un détachement de sa nation : il se douta qu'on en vouloit à sa personne, et résolut de hâter l'exécution de ses desseins. Il chercha à gagner les mandarins par de flatteuses promesses; distribua des largesses aux artisans et aux ouvriers. Constance, pour arrêter ses projets, employoit ses moyens ordinaires, les chatimens les plus cruels contre les mandarins et ceux qu'il croyoit disposés en faveur de Pitracha. Monqi,

dont nous avons parlé plus haut, et qu'on soupçonnoit être le fils naturel du roi, s'aperçut que Pitracha aspiroit au trône, et se préparoit à l'en exclure. Il déclara au roi que ce traître, abusant de sa faveur, avoit suborné les mandarins, les prêtres et le peuple ; que son dessein étoit de se rendre maître du palais, de se défaire de Constance, d'arrêter le roi, et d'exterminer la famille royale. Il ajouta que les environs de Louvo étoient remplis de soldats armés, que le palais étoit investi, que sa majesté n'y étoit pas en sûreté.

Le roi, transporté de colère, envoya chercher Constance ; lui ordonna de faire arrêter sur-le-champ Pitracha ; mais Constance lui dit d'attendre au lendemain, et donna des ordres en conséquence. Pitracha en fut averti : voyant ses complots découverts, il crut qu'il n'avoit plus rien à ménager. Il assembla autour de lui tous ses partisans ; fit entrer dans Louvo les soldats qu'il avoit dispersés aux environs ; assembla de tous les quartiers de la ville, une multitude d'esclaves, de rameurs et d'ouvriers. Tous se rangèrent autour du

palais, le 18 mai 1688, à midi. Le grand sancrat ou prêtre étoit à leur tête, porté sur les épaules de six hommes; exhortoit tout le monde du geste et de la voix. Il se présenta à une petite porte du palais, qui fut ouverte par des gens de sa faction. Il entra, et fut suivi par une troupe innombrable de rebelles. A cette nouvelle, Constance se rendit au palais, accompagné de trois officiers francois, et de quelques gardes qu'ils avoient assemblés à la hâte; mais à peine fut-il entré, que Pitracha, qui étoit à la tête d'une troupe de gens armés, l'arrêta et le fit conduire en prison. Ce rebelle se voyant maître du palais, en chassa tous les officiers qui servoient le roi; ne lui laissa que ses médecins et deux esclaves. La chambre du monarque fut fermée à tout le monde : Pitracha et son fils furent les seuls qui pussent y entrer.

Monqi, au commencement du tumulte, s'étoit réfugié dans la chambre du roi, et les rebelles n'osèrent le toucher tant qu'il y fut; mais il en sortit le 2 mai, deux heures avant le jour; des gens apostés se saisirent de lui et le massacrèrent.

Pitracha prit le titre d'administrateur du

royaume ; déclara Constance ennemi de l'état ; confisqua ses biens ; lui fit trancher la tête ; condamna à l'esclavage sa femme et son fils qui n'avoit que quatre ans. Le roi mourut peu de temps après. Pitracha fit étouffer ses deux frères, et fut proclamé roi. Les François qui n'avoient plus d'appui dans le royaume de Siam, se retirèrent, avec tous leurs effets, sur la côte de Coromandel.

Revenons à la vie du comte de Forbin. Il n'étoit plus à Siam, lorsque la révolution arriva. Constance, voyant que le roi avoit conçu de l'estime et de l'amitié pour lui, eut peur qu'il ne le supplantât. Il l'écarta de la cour, sous différens prétextes ; l'exposa même aux plus pressans dangers, dans l'intention de le faire périr. Le comte de Forbin résolut de saisir la première occasion qui se présenteroit pour quitter ce pays et retourner en France. Ayant appris qu'un vaisseau françois, venant de *Pondichéri*, étoit à la barre de Siam depuis quelques jours, il se rendit à bord de ce vaisseau, écrivit au ministre, pour le prier d'annoncer son départ au roi, et de le remercier de ses bontés,

Il s'embarqua ; et, après une navigation assez longue et assez pénible, arriva à Brest sur la fin de juillet 1688, environ trois ans et demi après en être parti avec M. de Chaumont.

Il se hâta de remettre au messager les marchandises qu'il avoit apportées des Indes. Elles consistoient en paravens, cabinets de la Chine, thé, porcelaines, en pièces d'indienne de toute espèce, une quantité très-considérable d'étoffes d'or et d'argent. Il prit ensuite la poste, se rendit à Paris ; alla voir M. de Seignelai, alors ministre de la marine, qui le reçut avec accueil, et le présenta au roi. Sa majesté ordonna qu'on lui payât tous ses appointemens jusqu'à ce jour.

Charmé d'une réception si favorable, il se présenta au dîner du roi, qui lui fit l'honneur de lui adresser la parole. Sa majesté lui demanda si le royaume de Siam étoit riche. » Sire, lui répondit le comte de Forbin, ce pays ne produit rien et ne consomme rien «. C'est dire beaucoup en peu de mots, répliqua le roi, qui lui fit encore beaucoup d'autres questions sur ce royaume. Au sortir du dîner, M. de Seignelai le fit passer chez lui, l'interrogea

sur tout ce qui regardoit les intérêts du roi, et lui demanda si l'on pouvoit établir un gros commerce à Siam. Le comte répondit au ministre que ce royaume ne produisant rien, on ne pouvoit le regarder que comme un entrepôt propre à faciliter le commerce avec la Chine, le Japon et les autres royaumes des Indes. Deux jours après, le cardinal de Janson dit au comte de Forbin d'aller trouver le père de la Chaise, qui désiroit de s'entretenir avec lui sur le nouvel établissement des François dans le royaume de Siam. Ce père ne lui parla que de religion et du dessein que le roi de Siam avoit de retenir des jésuites dans ses états; de leur faire même bâtir un collége et un observatoire dans sa capitale. Le comte de Forbin répondit que M. Constance, qui désiroit beaucoup que le roi de France lui accordât sa protection, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir; que le collége et l'observatoire pourroient être bâtis, et exister pendant la vie du roi actuel; que les jésuites y seroient nourris et entretenus; mais qu'aussitôt que ce prince seroit mort, il faudroit que la France fournît des fonds à ces missionnai-

res

res pour leur entretien, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un nouveau roi voulût y contribuer. Le père de la Chaise lui dit qu'il n'étoit pas d'accord avec le père Tachard. Le comte de Forbin reprit : » J'ignore ce que le père Tachard a dit, et les motifs qui l'ont engagé à parler; mais je dis à votre révérence la pure vérité «.

Peu de temps après le retour du comte de Forbin en France, on apprit la révolution arrivée à Siam, et l'on y vit arriver les débris de la colonie qu'on avoit envoyée dans ces climats éloignés. Les officiers en donnèrent les détails, tels que nous les avons annoncés ci-dessus. Il en arriva une en Europe, encore plus étonnante : Jacques II, de la maison de Stuart, abandonna l'Angleterre en 1689, et Guillaume, prince d'Orange, fut élu à sa place. Louis XIV arma sur terre et sur mer, pour soutenir les droits de Jacques II, son allié. Le comte de Forbin alla demander de l'emploi à M. de Seignelai, qui le fit passer à Dunkerque, où on lui donna le commandement d'une frégate de 16 pièces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. A peine eut-il mis à la mer, que

le gouverneur de Calais lui fit savoir que les Espagnols avoient déclaré la guerre à la France, et qu'il pouvoit attaquer les vaisseaux de cette nation. Peu de temps après, il rencontra quatre petits bâtimens ostendois; les arrêta sans aucune peine, parce qu'ils ignoroient que la France et l'Espagne fussent en guerre : il les conduisit à Dunkerque, où ils furent confisqués au profit du roi.

Il partit bientôt avec Jean-Bart qui montoit une frégate de vingt-quatre canons. Ils avoient ordre de conduire au port de Brest plusieurs bâtimens chargés pour le compte du roi.

Pendant ce trajet un corsaire hollandois de quatorze pièces de canon, alla les reconnoitre. Ils lui donnèrent la chasse; le joignirent. Voyant qu'ils alloient l'aborder, il fit clouer ses écoutilles, afin que ses gens, ne pouvant se sauver, fussent obligés de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils montèrent à l'abordage : le corsaire se battit en désespéré; mais son pont ayant été couvert de morts, il se rendit, ne pouvant plus résister. Ils le conduisirent à Brest avec les vaisseaux qu'ils escor-

toient. De là, ils se rendirent au Havre-de-Grâce, où ils apprirent que la guerre étoit déclarée entre la France et l'Angleterre : ils reçurent même ordre de courir sur les vaisseaux anglois. Vingt bâtimens marchands prêts à partir, leur demandèrent escorte : ils la leur accordèrent. Lorsqu'ils furent par le travers des Casquètes, ils rencontrèrent deux vaisseaux anglois de cinquante-deux pièces de canon chacun. Jean-Bart et le comte de Forbin, voyant ces deux vaisseaux venir sur eux à pleines voiles, résolurent de se défendre et de faciliter à la flotte marchande qu'ils escortoient le moyen d'échapper. Ils armèrent les trois plus forts vaisseaux marchands, prirent des matelots sur les autres, leur donnèrent ordre d'attaquer un des deux vaisseaux ennemis, afin de l'occuper pendant qu'ils combattroient contre l'autre. Jean-Bart attaqua un des vaisseaux anglois ; mais le vent devint calme, et lui fit faire un faux abordage ; son beaupré s'embarrassa dans les haubans du vaisseau ennemi. Le comte de Forbin vint promptement à son secours : Jean-Bart se dégagea ; ils attaquèrent l'ennemi avec tant de

fureur, qu'ils le forcèrent d'abandonner son pont et le gaillard : il se voyoient au moment de s'en rendre maîtres ; mais le second vaisseau anglois vint à son secours ; les trois vaisseaux marchands, au lieu de lui livrer combat, avoient pris la fuite. Il attaqua les deux frégates françoises, à la portée du fusil : le combat devint alors terrible. Forbin et Jean-Bart se battirent comme des lions pour donner aux vaisseaux marchands le temps de s'enfuir. Presque tout l'équipage des deux frégates françoises périt, les deux capitaines furent blessés : enfin, obligés de se rendre, on les conduisit en Angleterre, d'où ils trouvèrent le moyen d'échapper, et de revenir en France, comme il est dit dans la vie de Jean-Bart.

Le comte de Forbin se hâta d'aller à la cour ; y rendit compte de sa conduite, et fut reçu avec accueil par le ministre qui le présenta au roi. Sa majesté les fit capitaine de vaisseau, Jean-Bart et lui ; leur donna une gratification de quatre cents écus, pour les indemniser de la perte qu'ils avoient faite. Le comte de Forbin se rendit ensuite à Brest, pour y servir sous son

frère, en qualité de capitaine en second. M. de Seignelai, ministre de la marine, s'y rendit peu après pour commander l'armée navale qu'on se préparoit à envoyer contre la flotte combinée des Anglois et des Hollandois, qui croisoit aux environs de Belle-Ile. Ne l'ayant pas rencontrée, elle retourna à Brest, où elle désarma.

Le comte de Forbin arma en course une frégate nommée la *Marseillaise*, et alla croiser à l'entrée de la Manche. Au bout de deux jours, il rencontra un vaisseau marchand d'Angleterre, l'aborda ; mais la mer étoit si grosse, qu'il ne put rester accroché ; la nuit survint, et le vaisseau anglois échappa. Il s'éleva une tempête si terrible, que le vaisseau du comte de Forbin pensa périr : il reçut un coup de mer si violent, que sa grande voile fut déchirée ; que la chaloupe qui étoit sur le pont fut brisée ; le navire fut rempli d'eau et jeté sur le côté. Les malades qui étoient entre les ponts furent noyés. L'équipage, saisi de frayeur, adressoit des vœux à tous les saints du paradis. Le comte de Forbin leur crioit : » Courage, mes enfans : tous ces vœux sont bons ; mais, sainte pompe,

sainte pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser, n'en doutez pas, elle vous sauvera «.

Il fit ensuite faire voile de la misaine, pour voir si le vaisseau arriveroit. Son intention étant remplie, il fit crever le pont avec des pinces, une partie de l'eau s'écoula; le reste alla au fond de cale; le navire se redressa et commença à gouverner. Ne pouvant plus tenir la mer, il se rendit au port *Ducanon* en Irlande, qui n'étoit pas en guerre avec la France, parce que Louis VIV, dans sa déclaration, n'avoit compris que l'Angleterre et l'Ecosse. De deux cents trente hommes qu'il avoit sur son vaisseau, en sortant de Brest, il ne lui en restoit que soixante-quinze : le reste étoit mort de fatigue ou avoit été noyé. Ne pouvant continuer sa course avec si peu de monde, il chargea son vaisseau de cuir, de suif et de laine : il tira de cette cargaison douze mille livres de profit. Lorsqu'il arriva à Brest, tout le monde fut étonné, parce que la tempête avoit submergé une infinité de vaisseaux, et qu'on croyoit que le sien étoit du nombre.

L'année suivante, qui étoit 1690, il

eut ordre de se rendre à Brest, où on lui donna le commandement du *Fidelle*, vaisseau du roi, qui faisoit partie de la flotte que commandoit M. le maréchal de Tourville, et qui devoit aller dans la Manche chercher celle des Anglois et des Hollandois. Elle y alla effectivement, attaqua les ennemis, et remporta sur eux une victoire complette. Le comte de Forbin poursuivit un vice-amiral hollandois à trois ponts, et le força de se faire échouer dans un petit port de la Manche. Lorsque l'armée navale de France fut rentrée dans ses ports, Forbin se rendit à Dunkerque, lieu de son département. M. de Ponchartrain, qui avoit succédé à M. de Seignelai dans le ministère de la marine, y envoya ordre d'armer huit gros vaisseaux; mais on ne put les faire sortir du port, parce qu'il étoit bloqué par une flotte ennemie. Jean-Bart qui étoit à Dunkerque, forma le projet d'armer une escadre de petits vaisseaux, et de passer par les intervalles de ceux des ennemis : le comte de Forbin approuva son projet, ils dressèrent un mémoire, l'envoyèrent au ministre qui leur accorda ce qu'ils demandoient. L'armement étant achevé, ils mi-

rent à la voile pendant la nuit ; passèrent par les intervalles des vaisseaux ennemis. Le lendemain, sur le soir, ils aperçurent quatre vaisseaux, les envoyèrent reconnoître. On leur rapporta que c'étoient trois vaisseaux marchands anglois, escortés par un vaisseau de guerre de la même nation, et de quarante-quatre canons : ils attaquèrent le vaisseau de guerre ; l'enlevèrent et prirent les vaisseaux marchands. Ils chargèrent une de leurs frégates de conduire ces vaisseaux à Bergue en Norwège, parce que la France étoit en paix avec le Danemarck. Deux jours après, ils rencontrèrent la flotte des pêcheurs de harengs escortée par un vaisseau de guerre hollandois : ils enlevèrent le vaisseau de guerre, et tous les autres se rendirent : ils mirent les équipages sur leurs frégates ; brûlèrent ces bâtimens, et débarquèrent peu après les prisonniers sur les côtes d'Angleterre. Se trouvant peu de jours après sur les côtes d'Ecosse, ils firent une descente, pillèrent et brûlèrent plusieurs villages. Le mauvais temps sépara le comte de Forbin de l'escadre françoise : il ne la rejoignit qu'à Bergue, où étoit le rendez-vous. Dans

sa route il brûla quatre bâtimens anglois. Lorsqu'il fut arrivé à Bergue, il se hâta d'acheter des provisions, et se rendit à Dunkerque avec Jean-Bart. En y arrivant, ils reçurent un ordre du roi d'aller à la cour pour rendre compte de leur conduite. Ils obéirent, et reçurent un accueil très-favorable du roi et du ministre ; mais Jean-Bart attira sur lui toute l'attention de la cour, comme nous l'avons dit dans la vie de ce grand homme. Le comte de Forbin en conçut du dépit : il l'annonce lui-même dans ses mémoires. Il demanda qu'on lui permit de quitter le département de Dunkerque, et d'aller dans celui de Brest, afin qu'il n'eût plus la mortification de servir avec un homme qui l'éclipsoit entièrement. On est faché de trouver ces taches dans la vie des grands hommes ; mais les lois de l'histoire exigent qu'on les montre.

Lorsque le comte de Forbin fut arrivé à Brest, il monta le vaisseau nommé la *Perle*, alla joindre l'armée navale que commandoit M. de Tourville, et qui alloit chercher celle des ennemis dans la Manche. Le projet que Louis XIV avoit formé de rétablir la maison de Stuart sur le trône

d'Angleterre, étoit connu dans toute l'Europe. Le roi Jacques. Il s'étoit déjà rendu à la Hogue, et étoit à la tête de vingt mille hommes. Il n'attendoit, pour s'embarquer, que le succès de la bataille que M. de Tourville avoit ordre de livrer aux flottes combinées des Anglois et des Hollandois. On voit les détails de cette action dans la vie du maréchal de Tourville. Nous dirons seulement ici que le comte de Forbin y donna des preuves de valeur et de capacité : il y fut blessé au genou, et se rendit à Saint-Malo avec une partie de l'armée navale de France. Lorsque son vaisseau fut radoubé, il alla, avec messieurs Desoges et d'Ivri, croiser à l'entrée de la Manche. Ils y rencontrèrent une flotte hollandoise, escortée par deux vaisseaux de guerre. Ils prirent les deux vaisseaux de guerre à l'abordage ; enlevèrent trois vaisseaux marchands, et allèrent à Brest avec leurs prises. M. de Forbin trouva le matelot ostendois, parent de Jean-Bart, qui, comme on le voit dans la vie de ce dernier, leur avoit fourni les moyens de sortir des prisons de Plimouth, et de repasser en France : il avoit été fait prisonnier par

un vaisseau françois. M. de Forbin s'intéressa pour lui ; lui fit rendre la liberté, et lui donna dix louis pour retourner dans son pays.

Le comte de Forbin, voyant que sa blessure devenoit de jour en jour plus dangereuse, demanda la permission d'aller dans sa famille. A l'ouverture de la campagne, il retourna à Brest, monta encore la *Perle*, joignit l'armée du maréchal de Tourville, et l'accompagna dans l'expédition qu'il fit aux environs du détroit de Gibraltar. On en trouve les détails dans la vie du maréchal.

Le bruit s'étant répandu que les ennemis se disposoient à faire une descente aux environs de Bayonne, la cour envoya ordre au comte de Forbin de s'y rendre et de commander la marine. Il fit tous les préparatifs nécessaires pour tenir cette place en état de défense : mais ces préparatifs furent inutiles, les ennemis ne parurent pas.

Au commencement de la campagne de 1695, on donna au comte de Forbin le commandement d'un vaisseau nommé le *Marquis*, et on lui ordonna d'aller avec M. Pallas, capitaine de vaisseau, escor-

ter une flotte marchande qui étoit destinée pour le Levant. Ils la conduisirent jusqu'à l'entrée de l'Archipel. Etant près de *Corigo*, ils aperçurent un vaisseau qui venoit à eux, en approchèrent pour lui parler ; mais il leur lâcha toutes ses bordées et tout le feu de sa mousqueterie. Ils virent alors qu'ils avoient à faire à un vaisseau de guerre hollandois, qui étoit à trois ponts. Le comte de Forbin proposa à M. Pallas d'aller à l'abordage. Mais celui-ci lui répondit que la mer étoit trop grosse, et qu'un abordage seroit dangereux ; qu'il falloit continuer à lâcher des bordées sur le vaisseau ennemi, qui étoit déjà fort endommagé, et ne pouvoit par conséquent pas tarder à se rendre. Le comte de Forbin fut obligé de suivre l'avis de M. Pallas qui commandoit les deux vaisseaux ; et le combat recommença. Le comte de Forbin voyant que le vaisseau ennemi lui tuoit beaucoup de monde, et n'ayant lui-même échappé a la mort que par une espèce de miracle, céda à son impétuosité naturelle, alla à l'abordage, et l'enleva après un combat assez opiniâtre. Il le remorqua jusqu'à l'île de Céphalonie. C'étoit un

un vaisseau de guerre chargé à trois ponts, portant soixante-huit pièces de canon, et deux cents soixante hommes d'équipage. Il venoit de Smyrne, et sa cargaison valoit plus de deux millions. Parmi les prisonniers, il se trouva une dame de *Genève*, âgée d'environ dix-huit ans. M. de Forbin dit dans ses mémoires qu'elle étoit d'une beauté ravissante. Lorsqu'elle parut devant lui, elle avoit un air de tristesse qui donnoit encore de l'éclat à sa beauté. Le comte de Forbin eut pour elle cette politesse, ces attentions qu'un gentilhomme françois ne manque jamais d'avoir pour une femme, et principalement lorsqu'elle réunit toutes les grâces de son sexe. Il chercha à calmer ses inquiétudes, lui dit que le respect qu'il se devoit à lui-même étoit le gage de celui qu'on auroit pour elle. Il ordonna qu'on cherchât son mari, et leur fit donner une chambre particulière.

Plusieurs matelots avertirent le comte que cette dame avoit caché dans sa coiffe des perles et des pierreries d'un très-grand prix; qu'elles lui avoient été confiées par des juifs qui s'étoient embarqués avec elle, et qui étoient dans le vaisseau qu'il

avoit pris. Les matelots ajoutèrent qu'il ne devoit pas négliger cet avis, et qu'il avoit un bon coup à faire. Il leur jeta un regard d'indignation, leur dit : » Si cette dame a des pierreries d'un prix considérable dans sa coîffe, c'est un bonheur pour elle ou pour ceux qui les lui ont confiées. Apprenez qu'un homme tel que moi est incapable des bassesses que vous osez me proposer «. Sitôt qu'il fut arrivé à Céphalonie, il renvoya cette dame avec son mari. Il se souvint qu'on lui avoit dit que Constance, ce ministre de Siam, dont nous avons parlé, étoit de Céphalonie : il demanda des nouvelles de sa famille, et apprit qu'il y avoit un de ses frères au village de la *Custode*. Il y alla, dit à cet homme que son frère Constance avoit envoyé à Paris des sommes très-considérables par le père Tachard, qu'il pouvoit les réclamer. Le comte de Forbin en avoit été instruit par Constance même, qui lui avoit ajouté qu'il comptoit aller s'établir en France, si ses affaires prenoient une mauvaise tournure à Siam. Le comte de Forbin prit le frère de Constance sur son bord, le conduisit à Paris, où il recueillit la succession de son frère.

Au commencement de la campagne de 1696, M. de Forbin eut ordre d'armer deux vaisseaux, et d'aller croiser sur la Méditerranée, pour donner la chasse aux corsaires ennemis, et couvrir le commerce. Il eut ordre d'aller mouiller devant Alger, pour engager les habitans à entretenir la paix avec la France ; de se rendre ensuite à Céphalonie pour ramener la prise qu'il avoit faite l'année précédente, et qu'il y avoit laissée. En allant à Alger, il prit un vaisseau anglois assez richement chargé, et l'envoya à Toulon. Lorsqu'il fut devant Alger, plusieurs esclaves chrétiens allèrent, pendant la nuit, se réfugier dans le vaisseau qu'il montoit. Comme il étoit peu avancé dans la rade, ils avoient été obligés de nager fort long-temps pour le joindre, et étoient plus morts que vifs. Beaucoup d'autres avoient voulu les suivre ; mais il s'en étoit noyé un très-grand nombre, et les autres imploroient son secours d'un ton si lamentable, qu'ils excitèrent sa pitié. Il désiroit de les sauver ; mais il ne savoit comment s'y prendre pour ne pas violer les différens traités des Algériens, par lesquels il n'étoit pas permis

d'envoyer des chaloupes pour favoriser la fuite de leurs esclaves.

Voulant remplir ce que l'humanité lui dictoit, et secourir ces malheureux, il fit mettre dans son canot quatre cents brasses de corde, ordonna au patron de filer vers les endroits d'où il entendoit crier ; et en cas qu'il fût découvert par les chaloupes des Algériens qui croisoient toujours dans la rade, pour empêcher la fuite des esclaves, il lui dit de mettre les avirons dans le canot, de se haler sur son amarre, et qu'on l'attireroit à bord. Les chaloupes algériennes aperçurent effectivement le canot, et lui donnèrent la chasse : mais en suivant la manœuvre que le comte de Forbin lui avoit indiquée, il leur échappa, et amena à bord plusieurs esclaves qu'il avoit eu le temps de ramasser. Les Algériens abordèrent le vaisseau françois, et redemandèrent les esclaves qu'on y avoit reçus. Mais M. de Forbin leur répondit que tout ce qui étoit sur les vaisseaux du roi de France étoit libre ; que d'ailleurs ils devoient mieux garder leurs esclaves. Il mit ensuite à la voile, et alla croiser sur la Méditerranée. Voyant qu'il n'y rencontroit aucun vaisseau

ennemi, il alla désarmer à Marseille.

L'année suivante, qui étoit 1697, il eut ordre de la cour de monter un vaisseau nommé l'*Heureux retour*, et de suivre M. le comte d'Estrées, qui devoit commander l'armée navale destinée pour le siége de *Barcelone*, où M. le duc de Vendome devoit commander en chef. Ce siége fut fort long et très-meurtrier; mais la ville fut obligée de capituler, et le comte de Forbin retourna à Toulon avec la flotte, qui désarma. Le comte d'Estrées l'envoya à Gênes pour prendre sous son escorte plusieurs vaisseaux marchands qui y avoient relâché. La paix étant conclue à Risvick, le comte de Forbin alla dans sa famille se reposer de ses fatigues. Au bout de quelques mois, il se rendit à Versailles pour faire sa cour au ministre. Le chevalier de la Rongère s'y étoit aussi rendu pour le même motif. Se trouvant fort échauffés, ils burent de l'eau tiède. Soit que cette eau fût gâtée, soit qu'ils fussent déjà indisposés, ils furent attaqués d'une fièvre violente. Le cardinal de Janson en fut informé, et conduisit son médecin chez le comte de Forbin, qui, comme nous l'avons déjà dit,

étoit son parent. Le médecin ordonna la saignée ; mais le comte refusa constamment de suivre son ordonnance. Il fit diète, but beaucoup d'eau, prit beaucoup de lavemens, et fut guéri au bout de vingt-quatre heures. Le chevalier de la Rongère se mit entre les mains des médecins : ils le saignèrent, le purgèrent et le conduisirent au tombeau. Je laisse les réflexions au lecteur. Le roi ordonna de distribuer plusieurs croix de Saint-Louis dans la marine, et fit l'honneur au comte de Forbin de le recevoir chevalier dans sa chambre, avec les cérémonies accoutumées.

Peu de temps après, on arma à Brest une escadre de neuf vaisseaux, pour aller dans la Méditerranée, sous les ordres du marquis de Villars, frère du maréchal, afin de protéger le commerce de France contre les corsaires de Barbarie. Le comte de Forbin monta un de ces vaisseaux, nommé le *Téméraire*. Cette escadre resta plusieurs mois en croisière sur cette mer, et intimida tellement les corsaires, qu'ils n'osèrent sortir. Au commencement de l'hiver, elle alla désarmer à Toulon. Pendant le séjour que le comte de Forbin y fit, il lui

arriva une aventure fort désagréable. Une jeune demoiselle avec laquelle il entretint un commerce de galanterie, voulut le forcer à l'épouser, l'accusa du crime de rapt, et le cita en justice. Comme elle étoit noble, elle trouva des protections très-fortes. Mais le comte de Forbin n'étoit pas le seul pour qui elle avoit des foiblesses : il le prouva ; et de l'éclat qu'elle avoit eu l'imprudence de faire, elle n'en retira que la honte d'avoir instruit le public qu'elle avoit perdu son honneur.

La guerre s'étant allumée en 1702 entre la France et l'Empire, Louis XIV fit passer des troupes dans le Milanez ; et le prince Eugène s'y rendit avec une armée formidable : mais comme il ne trouvoit pas de quoi la faire subsister dans ce pays, il étoit obligé de tirer des vivres de la Croatie, et principalement des villes de *Fiume*, de *Trieste*, de *Bouccari* et de *Seigna*, situées sur le bord de la mer Adriatique. La cour envoya ordre au comte de Forbin de monter une frégate de seize canons, de se joindre à M. Clairon, qui en montoit une de huit, d'aller croiser dans le golfe Adriatique, pour empêcher ces

villes de fournir des secours à l'armée du prince Eugène. Cette commission étoit fort difficile à remplir. Il falloit, d'un côté, empêcher les ennemis de recevoir les vivres dont ils avoient besoin; et d'un autre, ménager les Vénitiens, qui ne s'étoient point encore déclarés pour l'empereur, mais qui fournissoient secrétement des secours à son armée.

Le comte de Forbin vit avec plaisir que la cour lui présentoit un moyen de se distinguer, et en même temps de se dérober aux poursuites que les parens de la demoiselle dont nous venons de parler faisoient contre lui. Il alla avec sa conserve mouiller à Brindes, prit pavillon espagnol, comme il en avoit reçu l'ordre, et entra dans le golfe. M. Clairon fit mettre son canot à la mer, se rendit avec une partie de son équipage, à une petite île nommée *Querché*, qui appartient aux Vénitiens, alla à l'église pour entendre la messe; mais il fut massacré par les Impériaux, avec tous les François qui l'accompagnoient, à l'exception de six matelots qu'une vieille femme cacha dans un four. A cette nouvelle, le comte de Forbin fit voile vers

l'île de *Querché*, alla chez le gouverneur, lui dit que le roi de France n'apprendroit qu'avec indignation qu'on avoit assassiné plusieurs de ses sujets sur les terres de la république ; dans un village très-peuplé, dans une église, où le respect humain, plus encore celui qui est dû à l'être suprême, devoient faire leur sûreté. N'ayant pas reçu du gouverneur une réponse satisfaisante, il alla à Venise, pour annoncer au comte de Charmon, ambassadeur de France auprès de la république, le malheur arrivé au sieur Clairon et autres François qui étoient avec lui. Mais son excellence en étoit déjà instruite. Le comte lui dit qu'il ne pourroit rendre aucun service à la France dans le golfe, si on ne lui permettoit pas d'arrêter les vaisseaux de la république qu'il trouveroit chargés de vivres pour l'armée du prince Eugène. L'ambassadeur lui répondit qu'il ne pouvoit changer les ordres de la cour, mais qu'il s'adressât à l'ambassadeur d'Espagne et au cardinal d'Estrées, qui, en sortant du conclave, après l'élection de Clément XI, avoit reçu ordre de la cour de France de se rendre à Venise, pour engager la république à observer la neutralité.

Le cardinal trouva mauvais que le comte de Forbin ne se fût pas d'abord adressé à lui ; trompé d'ailleurs par les promesses des Vénitiens, il lui dit, d'un ton assez sec, qu'il se mêloit de trop de choses à la fois ; qu'il devoit se contenter de suivre les instructions qu'il avoit reçues ; qu'au reste, il devoit savoir que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser quand il y avoit quelque chose de nouveau, puisqu'il étoit chargé de toutes les négociations.

Le comte informa la cour de la conduite des Vénitiens, et de la réponse que le cardinal d'Estrées lui avoit faite, se rembarqua et continua à croiser dans le golfe Adriatique. Peu après il fut joint par deux frégates françoises, l'une commandée par M. de Beaucaire, l'autre par M. de Fongis. Les Vénitiens, qui étoient entièrement dévoués aux intérêts de l'empereur, envoyèrent ordre dans tous leurs ports de refuser l'entrée aux vaisseaux que commandoit le comte de Forbin ; ce qui le mit dans l'embarras, parce que les vivres commençoient à lui manquer : mais le cardinal de Janson lui en fit envoyer d'Ancone.

Les ports de la république étant fermés

à ses vaisseaux, il étoit obligé de mouiller tous les soirs pour se garantir des coups de vent qui règnent ordinairement sur la mer Adriatique, et de faire tenir ses équipages sous les armes, parce que les ennemis avoient armé plusieurs vaisseaux à rames qui suivoient son escadre par-tout, et la harceloient toutes les nuits.

Il croisa fort long-temps dans le golfe Adriatique, ne prit qu'un vaisseau impérial, et deux barques chargées de sel. Les Vénitiens profitoient de la neutralité pour servir les Impériaux : ils leur envoyoient des vivres sur leurs vaisseaux. Le comte écrivit au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur, pour leur faire connoître la mauvaise foi des Vénitiens, et les prier d'engager la république à donner des patentes à ses vaisseaux, afin qu'il les distinguât de ceux des ennemis. Les Vénitiens, qui vouloient favoriser les Impériaux, sans paroître contrevenir à la neutralité, refusèrent de donner ces patentes ; ils sentoient qu'on pourroit découvrir par-là leur mauvaise foi, et refusèrent absolument d'accorder ce qu'on leur demandoit. Le cardinal d'Estrées et l'ambassadeur lui répondirent qu'il

pouvoit continuer sa mission, sans se mêler d'autre chose. Le comte voyant qu'on ne vouloit ni écouter ses représentations, ni suivre ses conseils, résolut de donner un peu d'extension à sa commission, espérant que la cour ne lui en sauroit pas mauvais gré. Il arrêta plusieurs bâtimens vénitiens, et fit jeter à la mer les provisions de bouche et de guerre qu'il y trouva. Ceux à qui les bâtimens appartenoient allèrent à Venise se plaindre de la violence qu'on leur avoit faite dans leur mer. Le sénat se plaignit à l'ambassadeur de la conduite que l'on tenoit avec les sujets de la république. Ce ministre en informa la cour. Le roi sentit qu'une guerre ouverte avec les Vénitiens ne lui seroit pas plus préjudiciable qu'une neutralité si mal observée. Il ordonna qu'on mandât à son ambassadeur à Venise qu'il désapprouvoit la conduite du comte de Forbin; mais il défendit de faire des reproches à cet officier, ordonna même qu'on le laissât continuer.

Le comte de Forbin sentit que le silence que la cour gardoit avec lui étoit une preuve qu'elle approuvoit sa conduite. Il alla plus loin, ne se contenta pas de jeter

à

à la mer les vivres et les munitions de guerre ; il brûla les vaisseaux , et en ressentit d'autant plus de satisfaction , qu'il punissoit les Vénitiens de leur trahison à l'égard de la France , vengeoit la mort de M. Clairon et de son équipage , se vengeoit lui-même des duretés qu'il avoit essuyées de leur part. Ayant appris qu'un nombre considérable de vaisseaux et de barques devoient bientôt sortir de Trieste pour transporter à l'armée du prince Eugène des munitions et un nombre considérable de soldats, il alla bloquer ce port avec son escadre , et empêcha que rien n'en sortît. L'ambassadeur de l'Empire à Venise, instruit que l'armée du prince Eugène avoit le plus grand besoin de munitions et de renfort , fit travailler en secret à l'armement d'un vaisseau anglois de cinquante pièces de canon , qui se trouvoit par hasard dans le port de Venise. On se proposoit de l'envoyer , sitôt qu'il seroit prêt , avec une frégate de vingt-six canons , attaquer l'escadre du comte de Forbin , et la forcer d'abandonner le blocus de Trieste. Le comte en fut instruit par des espions qu'il avoit à Venise. Il écrivit au cardinal d'Es-

trées, lui représenta qu'il n'avoit que seize canons sur son bord ; qu'une de ses frégates n'en avoit que douze, et l'autre dix ; que les deux vaisseaux que l'ambassadeur de l'Empire faisoit armer à Venise, étant beaucoup plus forts que les siens, il leur seroit aisé de les forcer de sortir du golfe ; qu'ils pourroient ensuite fournir au prince Eugène tous les secours dont il auroit besoin, il ajouta qu'il y avoit un remède ; c'étoit d'aller brûler dans le port le plus gros de ces vaisseaux, et qu'il le feroit, si on vouloit lui en donner la permission. Le cardinal lui répondit de remplir sa mission, sans se mêler de ce qui se passoit à Venise. Peu de temps après, l'ambassadeur de France reçut le même avis que le chevalier de Forbin sur l'armement du vaisseau anglois et de la frégate. Il en parla au cardinal, et l'engagea à aller avec lui en porter des plaintes au sénat. On leur répondit qu'il falloit faire sortir le comte de Forbin du golfe, et qu'on se chargeroit alors d'empêcher les Vénitiens de porter du secours au prince Eugène.

Le roi ne tarda pas à être informé de ce qui se passoit à Venise. Il fit faire à Tou-

lon un armement considérable, en donna le commandement au comte de Toulouse, avec ordre de se rendre à Messine, et d'aller au secours du comte de Forbin, s'il apprenoit que les ennemis marchassent à lui avec des forces supérieures. Le cardinal d'Estrées, qui ignoroit les dispositions de la cour, et qui croyoit que les Vénitiens seroient à l'avenir de meilleure foi qu'ils n'avoient été par le passé, envoya dire au comte de Forbin de sortir du golfe, et de se retirer à Brindes. Le comte sentit combien toutes ces contradictions étoient nuisibles au service du roi ; mais il avoit reçu ordre de la cour, d'obéir aveuglément aux ordres du cardinal. Il vit avec douleur qu'on le mettoit dans le cas de manquer une occasion d'être utile à la France, et de se signaler. Il se rendit à Brindes.

Le ministre de l'empereur et les Vénitiens n'avoient désiré l'éloignement du comte de Forbin, que pour dégager le convoi qu'il tenoit enfermé dans Trieste. Trois jours après son départ, les Impériaux firent entrer dans le port de Venise plusieurs bateaux chargés de soldats et de

matelots, en formèrent l'équipage du vaisseau anglois, qui arbora sur le champ le pavillon de l'empereur, et salua l'amiral de Venise, qui lui rendit le salut. Ce vaisseau sortit ensuite du port de Venise, prit la route de Trieste. Le cardinal d'Estrées sentit enfin qu'il avoit eu tort de ne pas écouter les avis du comte de Forbin. Il se plaignit au sénat de la conduite que la république tenoit à l'égard de la France. On lui répondit froidement qu'on n'avoit pu empêcher l'ambassadeur de sa majesté impériale de faire cet armement dans le port. Outré d'une réponse qui lui annonçoit le peu de cas qu'on faisoit de ses plaintes, il envoya ordre au comte de Forbin de revenir promptement dans le golfe, et d'aller prendre ou brûler le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait armer. Pendant qu'il faisoit ses préparatifs pour exécuter ces ordres, il fut joint par une frégate de cinquante canons, remplie de bombes, et sur laquelle on avoit fait passer des bombardiers expérimentés : elle étoit commandée par M. Resson des Chiens. Le comte de Forbin renvoya les deux petites frégates qui l'avoient accom-

pagné, monta celle qui venoit d'arriver, et donna le commandement de la sienne à M. des Chiens, rentra dans le golfe avec l'intention de chercher le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait équiper, de l'attaquer par-tout où il le trouveroit, de le brûler, s'il étoit possible, et d'arrêter tous les bâtimens vénitiens qu'il trouveroit sans patentes. Il rencontra d'abord une flotte chargée de blé que les Vénitiens et les Impériaux conduisoient à l'armée du prince Eugène. Il en prit huit vaisseaux, envoya vendre le blé à Brindes. Il ne se passoit pas un jour qu'il ne leur en prît quelqu'un. Il faisoit dépouiller les équipages par ses matelots, les renvoyoit dans leurs barques, et brûloit les vaisseaux. Dans très-peu de temps, il en brûla au moins vingt-cinq. Un jour, il rencontra une frégate vénitienne de cinquante canons qui alloit à *Bouccari*, ville soumise à l'empereur. Quoiqu'elle eût des patentes, il la brûla, parce qu'on lui avoit assuré qu'elle n'alloit à Bouccari que pour prendre un certain nombre de soldats qui lui étoit nécessaire pour fortifier son équipage. Cet incendie jeta la consternation

dans Venise, et le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait construire rentra dans le port. Le comte de Forbin, instruit de tout ce qui se passoit, prit la résolution d'aller l'y brûler. Il fit venir à bord M. des Chiens, lui communiqua son projet. Aux représentations que cet officier lui fit, il répondit : » Je hasarde moins que vous ne croyez. Je vais attaquer, à la vérité, au milieu d'un port, un vaisseau entouré d'une infinité de batimens qui se réuniront tous pour le défendre ; mais faites attention que ces gens-là ne songent pas à moi ; qu'ils me croient fort éloigné de Venise.

» En arrivant, je trouverai tous les bâtimens vides de matelots et de soldats, même celui que je veux brûler. Les équipages, qui ne se doutent de rien, ou dormiront ou seront à terre à se réjouir dans des cabarets. Le vaisseau des Impériaux est dans le port amarré à quatre amarres, et par conséquent hors d'état de manœuvrer pour se mettre à l'abri d'une surprise. D'ailleurs, son équipage n'est composé que de gens ramassés à la hâte, et peu aguerris.

» Quand même nous serions aperçus, nous n'avons affaire qu'à des peuples timides et incapables d'une entreprise hardie. Soyez certain que nous ne risquons rien à les aller attaquer, car ils ne croiront jamais que nous aurons la hardiesse d'aller brûler un vaisseau dans leur port, à la vue d'une prodigieuse quantité de galeasses, de galères, de galiotes et de brigantins sur lesquels ils se reposent. Si je suis assez heureux pour que le beau temps continue, je suis presque sûr de réussir. Enfin l'honneur de la nation demande que ce vaisseau périsse «.

M. des Chiens goûta ses raisons, et le pria de lui confier le soin de cette entreprise, lui dit qu'un commandant ne devoit s'exposer que dans un extrême besoin. Le comte lui répondit : » Je n'ai jamais douté de votre courage ; mais je désire trop ardemment la réussite de mon projet, pour en confier l'exécution à un autre. Si vous ne réussissiez pas, je croirois avoir lieu de me plaindre de vous ; et s'il vous arrivoit quelque facheux accident, on me blâmeroit de vous avoir exposé, et d'être resté à l'abri du danger. Je veux y aller

moi-même. J'ai prié le cardinal de Janson d'engager le vice-roi de Naples à m'envoyer douze cents soldats et quatre galères. Mon projet est d'attaquer les ports de l'empereur, et de les détruire. J'ai remarqué qu'ils sont tous sans défense. Voilà mon plan. Vous le suivrez, s'il m'arrive quelque accident «.

Il fit mettre en mer ses deux chaloupes et son canot, y mit cinquante hommes dont il connoissoit la bravoure, leur donna des cocardes blanches, afin qu'ils se reconnussent lorsqu'ils seroient à bord de l'ennemi, et partit. La mer étoit calme, l'air pur ; la lune l'éclairoit. En entrant dans le port, il rencontra un petit bateau dans lequel étoient deux hommes qui pêchoient. Pour qu'ils ne le reconnussent pas, il feignit d'être de l'escorte du vaisseau qu'il vouloit brûler, leur en fit demander des nouvelles par un Italien qui étoit dans son équipage. Pour mieux les tromper, il ajouta qu'ils avoient été pris et dépouillés par les François. Ces deux pêcheurs s'écrièrent : *Ah ! le chien de comte de Forbin !* et dirent que le vaisseau qu'ils cherchoient étoit plus loin ; qu'il fal-

loit qu'ils avançassent pour le joindre. Le comte rencontra ensuite une assez grande quantité de petites voiles qui sortoient du port par un vent de terre ; mais elles passèrent sans faire attention à lui. Il avança et reconnut le vaisseau qu'il cherchoit, à un grand lion doré qui étoit sur la poupe, et qu'on lui avoit indiqué. En abordant le vaisseau ennemi, il s'aperçut que les sabords de la *sainte-barbe* étoient ouverts ; il y fit entrer son maître nocher et deux soldats. Ils tuèrent d'abord cinq à six hommes qui se présentèrent à eux étant encore à moitié endormis. A l'instant, le comte monta à bord, en criant : *tue, tue*. Il fut bientôt suivi par ses soldats, qui tuèrent plusieurs ennemis qui étoient accourus au bruit, sans armes, même en chemise. Il s'empara de la grand-chambre où sont ordinairement les armes des vaisseaux de guerre, tua tous ceux qui s'opposèrent à son passage, se rendit maître du château du devant, alla dans la chambre du conseil, où le capitaine du vaisseau, son gendre et deux de ses fils s'étoient retirés, et se défendoient avec beaucoup de vigueur. Il fit fendre la cloi-

son avec une hache, jeta plusieurs grenades dans la chambre, et força ceux qui étoient dedans de se rendre. La plupart des matelots ennemis qui étoient entre les ponts, se jetèrent à la mer par les sabords, et se sauvèrent à la nage. Se voyant maître du vaisseau, il fit crier qu'il donneroit quartier à ceux qui se rendroient. Vingt-sept hommes qui étoient au fond du vaisseau vinrent se rendre. Il les fit passer dans son canot, avec le capitaine, son gendre et ses deux fils. Voyant qu'il ne se présentoit plus personne, il fit mettre le feu à trois endroits du vaisseau avec des chemises soufrées qu'il avoit eu soin d'apporter. Lorsqu'il vit que le feu commençoit à gagner le corps du vaisseau, il se rembarqua.

Dans un instant le vaisseau fut embrasé : les canons qui étoient chargés à boulets, tirèrent à droite et à gauche ; le feu prit aux poudres, fit éclater le vaisseau avec un fracas terrible ; l'alarme se répandit dans le port et dans toute la ville. Les magistrats s'assemblèrent ; l'ambassadeur de France, effrayé du tumulte, se renferma dans son palais. Le cardinal d'Estrées

triomphoit ; il se voyoit vengé de la mauvaise foi des Vénitiens. Il se hâta d'écrire au comte pour lui marquer la satisfaction qu'il goûtoit. L'ambassadeur lui écrivit sur un ton tout différent : il l'accabla de reproches, et alla jusqu'à lui marquer que, pour acquérir de la gloire, il l'avoit exposé à être assassiné par le peuple, aussi-bien que tous les François qui étoient à Venise. Le comte, piqué de voir qu'au lieu des louanges qu'il méritoit, on lui faisoit des reproches, envoya cette réponse à l'ambassadeur : » Vous êtes tranquille et en sûreté dans votre cabinet, et j'expose tous les jours ma vie pour le service du roi. Loin de m'attendre aux reproches que je reçois, j'espérois que vous me sauriez gré d'avoir mortifié une république qui observe si mal ce qu'elle a si souvent et si solennellement promis. Je suis fâché de voir que votre excellence n'approuve pas mon action ; mais je la regarde comme tellement utile au service du roi et à l'honneur de la nation, que si ce vaisseau existoit encore, je me croirois obligé de tout entreprendre pour le détruire «.

La frayeur de l'ambassadeur étant calmée, il lui écrivit une seconde lettre, dans laquelle il lui fit beaucoup d'excuses; lui donna de grands éloges, et finit par le prier d'oublier sa première.

Aller brûler un vaisseau de guerre au milieu d'un port, et environné d'une multitude d'autres vaisseaux, c'est le comble du courage et de l'adresse en même temps; mais que ne peut pas un François animé du désir de servir sa patrie! L'histoire donne sans cesse des leçons. Dans cette conjoncture-ci elle avertit les gens de guerre de se tenir toujours sur leurs gardes, pour n'être pas surpris par l'ennemi qui peut l'attaquer par-tout et à chaque instant.

L'action du comte de Forbin fut bientôt publiée dans toute l'Europe, où l'on fit retentir son éloge. Les Vénitiens en furent tellement irrités, qu'ils dirent au cardinal d'Estrées que cet acte d'hostilité étoit intolérable; que la république en tireroit satisfaction; que son honneur demandoit qu'elle se vengeât des François qui avoient osé venir brûler, dans son port et sous les yeux du sénat, un vaisseau de leurs amis

amis et de leurs alliés. Le cardinal répondit qu'il n'étoit point homme de guerre ; qu'il ignoroit les raisons qui avoient donné lieu à l'expédition dont ils se plaignoient ; qu'ils pouvoient envoyer à bord du comte de Forbin, qui leur donneroit des éclaircissemens. Le sénat députa au comte de Forbin un noble vénitien, qui se rendit à son bord avec le consul françois. Après les premières civilités, le député lui dit qu'on l'avoit envoyé pour savoir les raisons pour lesquelles il s'obstinoit, depuis si long-temps, à outrager la république qui ne lui avoit fourni aucun sujet de se plaindre ; qu'il avoit en outre ordre de s'informer des motifs qui l'avoient engagé à arrêter tous les vaisseaux de la république qu'il rencontroit sur la mer Adriatique ; enfin pourquoi il étoit allé jusques dans son port brûler un vaisseau qui appartenoit à ses alliés, et qui étoit sous sa protection. Le comte de Forbin l'écouta avec tranquillité, et lui répondit en ces termes : » Monsieur, le roi mon maître m'a envoyé dans le golfe Adriatique pour le bien de son service, et m'a ordonné de prendre le pavillon du roi d'Espagne à qui les côtes

du royaume de Naples appartiennent incontestablement.

Mes instructions ne me permettent que d'attaquer les vaisseaux des ennemis du roi ; aussi ne suis-je venu que comme dans un pays ami, croyant n'avoir à faire qu'aux Impériaux, s'ils entreprenoient quelque chose de contraire aux intérêts de sa majesté.

Cependant, à peine suis-je entré dans le golfe, qu'un de mes capitaines et trente hommes de sa suite sont assassinés, pendant la messe, sur les terres de la république. J'en ai fait porter des plaintes aux magistrats, qui, loin de me donner la satisfaction que je leur demandois, et que j'avois lieu d'attendre, m'ont fait fermer l'entrée de tous les ports de la république ; on m'y refuse même de l'eau, et l'on fournit toutes sortes de secours aux ennemis de la France.

Etant chargé d'arrêter les secours que l'empereur envoyoit tous les jours au prince Eugène, et ne pouvant distinguer que par des passe-ports les vaisseaux de sa majesté impériale d'avec ceux de la république, j'ai fait prier le sénat d'en dé-

livrer à ceux de sa nation ; mais il n'a pas daigné m'écouter. Il me paroît, d'après cela, que je suis en droit d'arrêter indistinctement les vaisseaux des ennemis et ceux des Vénitiens. Ne voulant cependant pas user de ce droit que votre conduite me donnoit, et voulant ménager votre délicatesse, je me suis donné la peine, pendant long-temps, de conduire ceux de vos bâtimens que je trouvois chargés de vivres et de munitions de guerre dans les ports de votre dépendance, où ils me disoient qu'étoit leur destination, et j'ai toujours relâché, sans difficulté, ceux qui avoient des patentes. La république m'a d'autant plus d'obligation, que je savois que ces bâtimens alloient chez les ennemis de la France. J'en ai même surpris quelques-uns. Après avoir vérifié la fraude, j'étois en droit de les brûler ; cependant je me suis contenté de jeter les munitions à la mer ; j'ai renvoyé les bâtimens et les équipages.

Je rencontrai un jour quatre-vingt-deux bâtimens qui alloient à Trieste. Je les laissai passer, quoique je fusse certain qu'ils alloient prendre leur convoi pour le

conduire au prince Eugène. Voici un fait qui est plus frappant que tous les autres. Tandis que je tenois le port de Trieste bloqué, l'ambassadeur de l'empereur a armé dans votre port, et sous les yeux du sénat, ce vaisseau dont la perte fait aujourd'hui le sujet principal de votre députation. Vous n'ignorez pas que les ministres du roi prièrent vos magistrats d'empêcher cet armement. Le sénat donna sa parole de faire ce qu'on demandoit, si l'on me faisoit sortir du golfe.

Le roi, croyant qu'on agissoit de bonne foi, me fit dire d'en sortir : j'obéis ; mais, à peine fus-je parti, que le vaisseau anglois arbora le pavillon de l'empereur ; salua votre amiral, qui lui rendit le salut. Les ministres du roi portèrent, de nouveau, leurs plaintes au sénat. On leur répondit froidement, *qu'on étoit bien fâché de ce qui venoit d'arriver ; mais qu'on n'avoit pu empêcher l'ambassadeur de l'empereur de faire cet armement.*

Vous dites encore que j'ai brûlé un très-grand nombre de vaisseaux vénitiens. Cela peut être : mais il est certain que, s'ils avoient eu des patentes, je les aurois

laissé passer, comme j'ai fait à l'égard de plusieurs autres bâtimens qui venoient du Levant, et étoient richement chargés, parce qu'ils avoient des patentes. Du reste, si j'ai brûlé quelques vaisseaux vénitiens que j'ai surpris, fournissant du secours aux ennemis de la France, malgré les intentions du sénat, y auroit-il lieu d'être si fort irrité contre moi? Je n'ai en cela fait autre chose que punir des contrebandiers, de mauvais sujets. Pour ce qui est du vaisseau anglois que je viens de brûler dans votre port, qu'il me soit permis de vous le dire, la république doit me faire des remercîmens, non des reproches : je lui ai rendu service, en châtiant un insolent qui faisoit le maître chez vous, sans que vous puissiez l'en empêcher, comme vous l'avez dit au ministre de France «. Cette réponse ferme déconcerta le député, qui se retira sans répliquer.

Le comte de Forbin se hâta de donner avis au ministre de sa dernière expédition: il en reçut une réponse conçue en ces termes : » Sa majesté m'a paru satisfaite, monsieur, du succès qu'a eu votre projet, par la prise de plusieurs bâtimens. L'action

que vous avez faite, en brûlant, dans le port de Venise, le vaisseau anglois destiné pour le service de l'empereur, lui a été aussi très-agréable. Elle en a bien connu toute la hardiesse, et tout le danger auquel vous vous êtes exposé. Elle m'ordonne de vous assurer qu'elle s'en souviendra par rapport aux officiers et autres que vous recommanderez, et dont vous avez été content, et que vous le serez de l'attention qu'elle y fera «.

Le comte, se trouvant entièrement maître du golfe, continua à croiser. Il envoya un petit bâtiment à la découverte, avec ordre de faire venir à bord tous ceux qu'il rencontreroit. Ce petit bâtiment rencontra un vaisseau sur lequel étoit le provéditeur général du golfe. Ce magistrat, qui est un des plus considérables de la république, étoit sorti pour exercer quelque fonction de sa charge : il étoit alors revêtu de toutes les marques de sa dignité. L'officier qui commandoit le petit bâtiment françois, lui ordonna d'aller à bord du comte de Forbin. Le général du golfe, surpris et scandalisé de voir qu'on lui donnoit des ordres, lorsqu'il devoit en donner aux au-

tres, lui fit dire que ce vaisseau portoit son excellence monseigneur le provéditeur général du golfe. L'officier françois ne fit pas beaucoup d'attention à la magnificence de ce titre : il répliqua qu'il ne connoissoit d'autre général que le comte de Forbin, et que si l'on n'obéissoit pas, il alloit faire tirer sur le vaisseau. Le provéditeur craignant qu'on ne passât des menaces aux effets, obéit. L'officier prit les devans, et avertit le comte de ce qui se passoit. Celui-ci, charmé d'humilier la république de Venise dans un de ses principaux membres, se retira dans sa chambre. Lorsque le provéditeur fut à bord, l'officier de garde lui dit de se rendre à la chambre du général. Le Vénitien refusa de faire cette démarche, et demanda à parler au comte. L'officier répondit, suivant l'instruction qu'il avoit reçue, que son excellence monseigneur le comte de Forbin venoit de passer dans sa chambre pour se reposer un moment, et que personne n'étoit assez hardi pour l'éveiller à l'instant. Le provéditeur sentit ce que cela vouloit dire : il alla à la chambre du capitaine. L'officier qui le précédoit, marcha fort doucement,

gratta à la porte, l'entr'ouvrit, marcha encore doucement, dit au comte : » Monseigneur, je demande pardon à votre excellence d'oser prendre la liberté de l'éveiller ; mais, monseigneur le provéditeur général du golfe est avec moi, et désire de vous parler «. Le comte se leva promptement, avança vers la porte de sa chambre, salua le provéditeur ; lui dit qu'il étoit fâché que ses officiers l'eussent obligé de venir à bord, et de monter ; que l'ordre qu'il avoit donné ne s'étendoit pas jusqu'à son excellence ; que ses officiers avoient tort ; mais qu'il le supplioit de leur pardonner, et de n'imputer leur méprise qu'au malheur des temps qui les obligeoit, et le contraignoit lui-même à faire beaucoup de choses qui étoient contraires à ses désirs.

Le provéditeur répondit qu'il étoit charmé de l'aventure, puisqu'elle lui procuroit le plaisir de connoître M. le comte de Forbin. Peu de temps après, le comte fit servir du café, du chocolat, des confitures et du vin de plusieurs espèces. Le provéditeur goûta de tout. Dans la conversation, le comte se plaignit de la répu-

blique qui avoit ordonné qu'on lui refusât l'entrée dans ses ports ; même jusqu'à la liberté d'y faire de l'eau, tandis qu'on accordoit tout aux ennemis de la France. Le provéditeur excusa le sénat, sans cependant blâmer le comte. Lorsqu'il se disposa à partir, tous les soldats se mirent sous les armes ; on battit aux champs, et on le salua de neuf coups de canons. Le comte instruisit le cardinal d'Estrées et l'ambassadeur de cette aventure. L'ambassadeur lui répondit que le provéditeur se louoit beaucoup de lui, et approuva sa conduite.

Cette aventure paroîtra peut-être futile : mais nous l'avons rapportée pour faire connoître qu'on ne doit confier une expédition importante qu'à un homme qui joint à beaucoup de courage une grande présence d'esprit.

Le comte de Forbin continuoit à brûler les bâtimens qu'il rencontroit dans le golfe, qui n'avoient point de passeport : les plaintes des Vénitiens redoublèrent : ils s'adressèrent au cardinal d'Estrées, qui se laissa encore tromper par leurs promesses ; il envoya ordre au comte de ne brûler aucun

des vaisseaux qui passeroient dans le golfe. Par ces ordres que le comte étoit obligé de suivre, sa croisière dans le golfe devenoit inutile. Son zèle pour le service du roi lui suggéra un autre moyen de nuire à ses ennemis. Il s'étoit aperçu, en entrant dans le golfe, que les ports qui appartenoient à l'empereur, dans cette contrée, étoient mal fortifiés et peu garnis. Il résolut alors de les détruire, et de bombarder les places qui bordoient la côte, et appartenoient à l'ennemi. Pour exécuter son projet, il demanda au vice-roi de Naples douze cents soldats et quatre galères. En attendant ce renfort, il fit accommoder deux bâtimens qu'il avoit pris sur les ennemis, en galiotes à bombes, et fit voile vers Trieste, dans le dessein de bombarder cette place. Lorsqu'il y fut arrivé, il alla lui-même sonder jusques sous les murailles de la ville, pour voir comment il disposeroit son attaque. On tira sur lui plusieurs coups de canons et beaucoup de mousqueterie, mais on ne lui tua pas un seul homme. Lorsqu'il eut marqué l'endroit où il pouvoit placer ses bombardes, il les fit avancer à l'entrée de la

nuit; commença par faire tirer sur la ville six volées de canons de dix-huit. Cette décharge endommagea plusieurs maisons. Un boulet emporta un chandelier dans lequel étoit une des chandelles qui éclairoient le gouverneur pendant son souper. Les bombes partirent un moment après : on en lâchoit quatre à la fois. Elles faisoient un fracas épouvantable. Comme on avoit mis des matières combustibles dans les bombes, le feu prit dans plusieurs quartiers de la ville. L'alarme se répandit par-tout. Tous les habitans s'enfuirent à la campagne avec tant de précipitation, qu'ils ne songèrent même pas à emporter ce qu'ils avoient de plus précieux. Il y avoit sur le môle, qui forme comme une espèce de petit pont, une batterie à barbette de quatorze pièces de canon. Ce poste étoit le seul qui pût incommoder les François : le comte se douta bien que les ennemis l'attaqueroient par cet endroit ; il fit faire, avec son canot et sa chaloupe, deux demi-lunes flottantes, les couvrit de matelots, les remplit de fusiliers, s'embarqua sur l'un des deux vaisseaux, et avança du côté du môle. Lorsqu'il fut à

une certaine distance, il s'aperçut que ce poste étoit abandonné. Il crut que la ville l'étoit aussi, parce qu'il ne voyoit personne paroître, et qu'il n'entendoit point de bruit. Il résolut de profiter de la terreur où étoient les ennemis ; de descendre à terre avec quarante soldats d'élite ; de tâcher d'entrer dans la place et de la brûler entièrement. Il alla communiquer son dessein à M. des Chiens qui étoit occupé à bombarder. Cet officier lui tint ce langage : » Faites attention que vous n'avez point de pétard pour faire sauter la porte qui donne sur le môle. D'ailleurs, si les ennemis, revenus de leur première frayeur, se rassemblent et vous attaquent, vous serez accablé par le nombre. Continuons à lancer des bombes, puisqu'on nous laisse tranquilles : le feu est par toute la ville, nous ne pouvons rien souhaiter de plus «. Le comte se rendit à ces raisons; mais il s'en repentit le lendemain : il apprit que tous les habitans, saisis de frayeur, s'étoient enfuis ; que la milice qu'on avoit assemblée à la hâte, profitant de l'épouvante des bourgeois, avoit enlevé tout ce qu'elle avoit pu trouver, et s'étoit enfuie aussi.

Après

Après cette expédition, le comte de Forbin fit armer sa chaloupe de quatre pierriers ; y mit pour équipage quinze soldats ; en donna le commandement à un enseigne de marine, et l'envoya à Venise pour porter des lettres au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur de France. Les Vénitiens avoient fermé l'entrée de leurs ports avec des vaisseaux de guerre et des galères : lorsque la chaloupe françoise parut à l'entre du *Lido*, les galères l'arrêtèrent, et demandèrent à l'officier où il alloit : il répondit qu'il portoit au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur de France des lettres du comte de Forbin. Au nom de Forbin, les Vénitiens furent si effrayés, qu'ils dépêchèrent promptement une *iole* pour avertir le sénat que le comte de Forbin étoit à l'entrée du port avec une frégate de quatorze canons et de deux cents hommes d'équipages. La frayeur les avoit aveuglés au point qu'ils prenoient une simple chaloupe pour un vaisseau amiral, et quinze matelots pour un équipage formidable. Le sénat envoya, sur le champ, un noble Vénitien porter ses plaintes au cardinal d'Estrées, et lui dire qu'il voyoit

bien que la cour de France ne vouloit plus ménager la république. Le cardinal engagea l'ambassadeur à se transporter sur le port, pour voir de quoi il étoit question. L'ambassadeur, n'ayant trouvé qu'une chaloupe avec quinze soldats, rit beaucoup de la terreur qu'elle avoit répandue dans Venise; il prit les lettres, s'en retourna, et rétablit la tranquillité dans la ville. On assure que le seul nom de Forbin étoit un épouvantail pour les Italiens. Lorsqu'ils alloient en mer, ils se recommandoient à saint Marc, et le prioient de les garantir du comte de Forbin.

Quatre jours après le bombardement de Trieste, le comte fut joint par deux galiotes à rames qu'il avoit demandées à la cour, et par deux brigantins que le vice-roi de Naples lui envoya. Le ministre de France répondit d'une manière fort obligeante aux lettres que M. de Forbin lui avoit écrites pour lui rendre compte de sa conduite. Il lui annonça que le roi étoit très-content de ses services; ajouta que les Vénitiens continuoient leurs plaintes contre lui; mais qu'on ne les écoutoit pas; finissoit par l'inviter à aller brûler un cha-

teau appelé la *Mezzola*, situé sur le Pô, et qui servoit de magasin pour l'armée impériale d'Italie.

Le comte de Forbin, voulant saisir l'occasion de satisfaire le ministre, partit promptement, alla mouiller à l'embouchure du Pô, d'où il découvrit le château qu'on lui avoit indiqué. Il l'envoya reconnoître par M. des Chiens. Comme il falloit passer sur les terres du pape, cet officier rencontra un corps-de-garde des troupes de sa sainteté. Aussitôt que les soldats aperçurent les galiotes, ils prirent la fuite. M. des Chiens, croyant que le corps-de-garde appartenoit aux Impériaux, le fit piller, brûla quelques bateaux qu'il trouva abandonnés, et s'avança pour reconnoître le château. Cette place étoit flanquée de quatre tours, entourée d'un fossé plein d'eau vive, avec un pont-levis : il y avoit, en outre, une garnison assez forte pour soutenir un siége. Il alla rendre compte à M. de Forbin de ce qu'il avoit vu et fait. Sur son rapport, le comte sentit qu'il étoit impossible d'exécuter les ordres de la cour. Il se douta qu'on lui sauroit mauvais gré de ne pas aller plus

loin ; mais il ne vouloit pas perdre inutilement son temps et sacrifier une partie de son monde : il tourna ses vues d'un autre côté. Le cardinal légat de Ferrare avoit mandé au pape que le comte de Forbin avoit pillé, sur les terres de sa sainteté, un corps-de-garde qui lui appartenoit, et brûlé quelques bateaux ; mais le cardinal de Janson, qui étoit alors à Rome, accommoda cette affaire.

Le comte remit à la voile, et dirigea sa marche du côté de Fioume, où il arriva à l'entrée de la nuit. Avant d'attaquer la place, il crut qu'il étoit nécessaire de se rendre maître du bourg de *Laurano*, situé à deux lieues de Fioume, et environné de murailles. Il alloit former son attaque, lorsqu'il aperçut des feux de distance en distance. Il jugea par-là qu'on étoit instruit de son arrivée, et qu'on avertissoit tous ceux des environs de venir au secours du bourg. Il résolut d'attendre le jour pour voir contre qui il avoit à combattre, si c'étoit contre des bourgeois, ou contre des gens de guerre. Il fit cependant lancer quelques bombes sur le bourg : l'alarme y devint alors si grande, qu'on voyoit des lumiè-

ses répandues par toute la campagne ; c'étoient les femmes qui fuyoient avec leurs enfans.

Lorsque le soleil fut levé, il aperçut un nombre considérable de gens armés qui étoient postés sur le rivage, pour empêcher la descente. Le comte s'embarqua sur une *piotte* avec quelques matelots ; avança vers le rivage pour chercher un endroit où il pût aborder : les ennemis le suivirent, mais sans ordre, et tirèrent sur lui une prodigieuse quantité de coups de fusil. Le comte sentit qu'il n'avoit à faire qu'à des bourgeois qui tiroient mal-adroitement, et en tremblant : ils ne tuèrent personne. Les matelots essuyèrent le feu de cette mousquetarie avec un sang froid admirable. Lorsque le comte eut trouvé un endroit où on pouvoit faire la descente, il retourna vers ses bâtimens, les rangea en ordre de bataille ; avança vers le rivage. Les ennemis, dont le nombre montoit à plus de quatre cents, tirèrent sur sa petite flotte ; mais ils lui causèrent très-peu de dommage. Lorsqu'il fut à la demi-portée du fusil, il fit faire sur eux une décharge de canon, de pierriers et de mous-

queterie, leur tua une trentaine d'hommes ; le reste prit la fuite.

Alors il mit quatre-vingts soldats à terre, ordonna à l'officier qui les commandoit d'aller attaquer une porte qui étoit du côté de la campagne, tandis qu'avec ses galiotes et ses brigantins, il attaqueroit celle qui donnoit sur la mer. Ses ordres furent ponctuellement exécutés ; l'officier entra presque en même temps que lui, et ils se rendirent maîtres du bourg.

Le comte de Forbin commença par poser des corps-de-garde dans tous les endroits où l'on pouvoit craindre une surprise. Il menaça ensuite de mettre le feu au bourg, si l'on ne payoit pas une forte contribution. Pendant que les bourgeois étoient occupés à chercher les moyens de payer la somme qu'on leur demandoit, les matelots se mirent à piller ; les soldats quittèrent leurs postes et les imitèrent. Dans un instant, le désordre devint général : les officiers ne furent pas maîtres de l'arrêter.

Le général sentit tout le danger qui le menaçoit. Il savoit que les ennemis ne

s'étoient retirés qu'à un demi-quart de lieue, et craignoit qu'ils ne vinssent l'attaquer avec un renfort que la ville de Fioume pouvoit leur fournir. Dans le danger qui le menaçoit, il crut qu'il n'y avoit autre parti à prendre que celui de mettre le feu au faubourg, sans attendre la rançon qui tardoit trop à venir. Dans un instant cette place, dont les maisons n'étoient que de bois, fut réduite en cendres. Le comte de Forbin courut à l'église pour faire enlever le SAINT-SACREMENT, avant que le feu eût pris à l'autel. En entrant, il trouva qu'elle avoit déjà été pillée, à la réserve du tabernacle, auquel personne n'avoit osé toucher. Il aperçut cependant un soldat qui ouvroit le tabernacle; mais, comme il couroit à lui pour l'arrêter, il le vit se prosterner sur l'autel, et l'entendit dire à haute voix : *Mon Dieu, je vous demande pardon : je ne croyois pas que vous fussiez là.* Il y avoit une hostie dans le soleil et plusieurs dans le ciboire. Le soldat eut à peine achevé son excuse à Dieu, qu'il se retourna : voyant le comte de Forbin derrière lui, il se releva et s'enfuit le plus promptement qu'il lui fut possible. Le

comte dit à un officier qui l'avoit suivi, de prendre le soleil et le ciboire avec une nappe qui étoit restée sur l'autel, et de les transporter dans son canot. Il fit battre la retraite ; tout son monde le joignit, à la réserve d'un matelot dont on n'a jamais eu de nouvelles. Lorsqu'on arriva à bord, l'aumônier en surplis et en étole, alla prendre le soleil et le ciboire ; les posa sur un petit autel qu'on avoit dressé exprès, et sur lequel on mit des bougies qui restèrent allumées toute la nuit. Peu de temps après, le comte fit publier un ban, par lequel il étoit enjoint, sous peine de la vie, de rendre, avant la nuit, à l'aumônier, tout ce qui avoit été pris dans l'église, comme ornemens, vases sacrés et autres effets consacrés au service divin. Dès le jour même on lui porta six calices, six patènes, et vingt ornemens complets, parmi lesquels il y en avoit de fort riches. Enfin tout fut rendu, à la réserve de quelques aubes que les soldats retinrent pour faire des chemises.

Le comte faisoit ses préparatifs pour aller bombarder Fioume, lorsque le consul françois de Raguse arriva à son bord.

Ce consul étoit allé à Fioume pour quelque affaire particulière, et les magistrats, effrayés du malheur de Trieste et de Laurano, appréhendoient que leur ville n'essuyât le même sort; ils l'engagèrent à aller prier le comte de Forbin d'épargner Fioume. Le comte sentit qu'il étoit bien plus avantageux au roi de recevoir une grosse somme, que d'abattre et de brûler quelques maisons : la démarche du consul de Raguse lui fit plaisir; mais voulant déguiser sa pensée, il lui répondit : » Il est difficile que je vous accorde ce que vous me demandez. J'ai des ordres précis de bombarder Fioume, qu'on veut moins ménager que les autres villes. J'en suis mortifié, puisque vous vous intéressez pour cette place; mais il y auroit tout à craindre pour moi si je n'exécutois pas les ordres que j'ai recus. Cependant, pour vous marquer le cas que les officiers font de la recommandation d'un consul françois, je prendrai sur moi de ne point bombarder cette ville, si elle consent à fournir une contribution assez forte pour me servir d'excuse à la cour «. Pour intimider encore davantage le consul, il fit allumer

devant lui des artifices qui brûloient dans l'eau ; lui dit qu'il feroit remplir les bombes de cette matière, et qu'il réduiroit la ville en cendres ; que cependant il tiendroit sa parole, si on lui faisoit passer dans le jour une contribution telle qu'il la souhaitoit.

Le consul lui demanda à combien il faisoit monter cette somme. Le comte lui répondit qu'il lui falloit cent mille écus pour indemniser le roi d'une partie des frais de l'armement. Le consul lui dit qu'il n'étoit pas possible que Fioume fournit une somme si considérable ; que le pays étoit pauvre et de peu de ressource ; que s'il ne diminuoit pas de beaucoup la somme qu'il exigeoit, les habitans seroient dans l'impuissance de racheter la ville, et qu'il agiroit comme il jugeroit à propos. Le comte lui dit qu'il vouloit bien, sur ses représentations, se contenter d'une somme de quarante mille écus, et le consul promit de la faire donner.

Lorsque l'arrangement fut fait, le comte dit au consul que ses soldats avoient pillé, la veille, l'église de Laurano ; qu'il désiroit de faire porter à Fioume, le saint-

sacrement, les vases sacrés et plusieurs autres ornemens qui y avoient été enlevés, et le pria de faire ensorte que le clergé de Fioume se rendit le lendemain en procession sur le rivage pour le recevoir avec la décence requise dans une conjoncture semblable. Le consul se chargea de cette commission et promit de s'en acquitter.

Le lendemain, à la pointe du jour, on fit dresser un autel sur un canot : on y exposa le saint-sacrement. Les aumôniers, en surplis, s'embarquèrent et firent route vers la ville de Fioume, en récitant, debout, différentes prières. Quatre galiotes à rames escortoient le canot. M. des Chiens, qui étoit chargé de la conduite de ces bâtimens, se mit dans le canot avec un tambour. Le temps étoit calme : les bougies qu'on avoit mises sur l'autel restoient allumées ; les prêtres continuoient de chanter, et les matelots leur répondoient. Cette procession flottante faisoit un spectacle touchant et nouveau.

Lorsqu'elle fut à une petite distance de la ville, elle s'arrêta ; le commandant ordonna de faire avancer le canot tout près des murailles, et fit battre un appel. On

lui répondit aussitôt par une décharge de mousqueterie et par une vingtaine de coups de canon à mitraille et à boulet. Aussitôt les prêtres cessèrent de chanter et se précipitèrent au fond du canot : ils étoient si effrayés, qu'on eut beaucoup de peine à les faire relever. L'escadre se retira promptement et rejoignit le comte de Forbin, l'un des aumôniers dit la messe et consomma les hosties.

Le comte de Forbin, étonné de voir que les habitans de Fioume avoient si promptement changé de sentiment, en demanda les raisons à quelques Vénitiens qui habitoient aux environs de cet endroit. Ils lui dirent qu'il étoit arrivé un officier-général de l'empereur, pendant que le consul de Raguse faisoit la capitulation, que cet officier avoit rassemblé les bourgeois, leur avoit fait prendre les armes; qu'on avoit travaillé toute la nuit à dresser des batteries et à mettre la ville en état de défense. Le comte voulant voir si on lui accusoit la vérité, s'approcha des murailles, fit tirer quelques volées de canon sur la ville; mais il en essuya une si grande quantité, qu'il sentit que la prudence

dence demandoit qu'il n'allât pas plus loin, et se retira. Il manda au cardinal de Janson ce qui s'étoit passé à l'égard des vases sacrés de l'église du bourg de Laurano, et le pria de demander au pape à qui il pourroit les remettre. Sa sainteté lui fit écrire une lettre fort obligeante; elle loua beaucoup son respect pour les choses sacrées, et le pria de faire porter les vases et les ornemens à Ancone; de les remettre aux pères de la mission qui auroient soin de les rendre à l'église de Laurano.

Le comte de Forbin, voyant que la saison étoit trop avancée pour faire quelque nouvelle entreprise, et que son vaisseau étoit en très-mauvais état, retourna en France pour le faire radouber, et laissa à sa place M. des Chiens, lui donna des instructions sur la manière dont il devoit se comporter. Etant par le travers d'Antibes, il vit passer douze galères de France qui transportoient le roi d'Espagne dans ses états; il revenoit d'Italie. Le comte voulut le saluer; mais un de ses canons creva, tua plusieurs hommes de son équipage. Un éclat, pesant plus de cent livres, passa sous le menton du comte et lui fit

plusieurs contusions ; il lui auroit emporté la mâchoire, s'il avoit donné un pouce plus haut. Il arriva enfin à la vue de Toulon, mais en si mauvais état, qu'il fut obligé de donner le signal de détresse : on lui envoya promptement du secours, et on le fit entrer dans le port. Le roi d'Espagne, se trouvant fatigué de la mer, avoit débarqué à Antibes, dans le dessein de continuer sa route par terre. Sa majesté étoit déjà à Toulon. Le comte de Forbin alla lui rendre ses hommages. Le monarque lui fit l'honneur de le remercier des services qu'il venoit de lui rendre dans le golfe sous le pavillon espagnol, et lui fit présent d'une épée d'or, enrichie de diamans.

Il y avoit dans la rade de Toulon un vaisseau de cinquante pièces de canon, tout prêt à mettre à la voile, pour aller joindre le comte de Forbin dans le golfe, et remplacer celui que M. des Chiens lui avoit conduit ; mais l'arrivée du comte fit changer les résolutions de la cour. Voulant, sans doute, donner quelque satisfaction aux Vénitiens, on nomma M. du Quesne Monier, pour aller croiser dans

le golfe Adriatique, à la place du comte de Forbin. Celui-ci n'en fut pas fâché, et M. du Quesne Monier n'accepta cette commisssion qu'avec déplaisir. Il dit au comte : » Je prévois que je serai la victime du commandement qu'on vient de me donner. Vous avez quitté la partie, parce qu'il n'y a, sans doute, plus rien à faire «. M. du Quesne Monier ne se trompoit pas. La fortune avoit secondé le courage du comte de Forbin : il avoit eu de grands succès avec peu de monde, parce que le pays où il avoit porté ses armes étoit alors dépourvu de troupes, et que la frayeur avoit ôté le courage aux habitans ; mais l'empereur y avoit envoyé de bons officiers qui avoient fait des recrues, et formé des corps de troupes capables de résister.

M. de Forbin se rendit à la cour au commencement de l'annee 1703, pour y rendre compte de sa conduite. Il avoit si bien servi le roi dans le golfe Adriatique, qu'il espéroit qu'on le recevroit avec accueil, même qu'on le récompenseroit ; mais la calomnie l'avoit devancé, elle trompa son espérance. Le ministre le reçut froidement, refusa de le présenter au roi, en lui di-

sant qu'il étoit assez connu de sa majesté, qu'il pouvoit se présenter lui-même. L'étonnement et la mortification du comte de Forbin furent extrêmes : il sortit et alla se présenter lui-même. Sa majesté lui dît : » M. de Forbin, vous avez bien fait parler de vous pendant la campagne «. Le comte répondit : » Sire, je n'ai rien oublié pour faire à vos ennemis tout le mal dont j'étois capable, heureux si mes services sont agréables à votre majesté «.

Voulant connoître le sujet du mécontentement que le ministre lui avoit marqué, il se présenta plusieurs fois pour avoir audience ; et voyant qu'il ne pouvoit l'obtenir, il résolut de se rendre tous les jours à sa porte : enfin il parvint à lui parler lorsqu'il rentroit ; il lui dit : » Un gentilhomme qui sert bien son maître, et qui n'a rien à se reprocher, mérite au moins qu'on l'entende. Je vous prie de me donner audience «. Il entra avec le ministre, ajouta : » Monsieur, je ne sortirai pas que vous ne m'ayez écouté «. Le ministre jugea de là qu'il falloit lui donner audience pour s'en débarrasser. Il lui dit : » Parlez, je suis prêt à vous entendre. Qu'ai-je donc

fait, reprit le comte de Forbin, qui ait pu m'attirer le traitement que je reçois de votre part ? Vous venez de distribuer plusieurs grâces dans la marine. Par quel crime ai-je mérité qu'on m'oubliât ? Je viens de bien servir le roi. J'ai exposé mille fois ma vie pour la gloire des armes de sa majesté : après cela n'étois-je pas en droit d'attendre qu'on songeroit à moi, et que je retirerois quelque fruit de tant de fatigues, et de tous les dangers que j'ai courus ?

» De quoi vous plaignez-vous, répliqua le ministre, ne vous êtes-vous pas payé par vos propres mains ? Et vos deux campagnes ne vous ont-elles pas rapporté cent mille écus « ? Le comte, surpris de ce reproche, dit au ministre : » Si j'ai gagné cent mille écus, vous devez en être bien-aise, cette somme me mettra dans le cas de servir le roi avec plus d'aisance ; mais, monsieur, qui est l'imposteur qui a avancé cette fausseté ? Faites-moi la grâce de me dire sur qui j'ai gagné cette somme ? Je n'ai pas pillé les deniers du roi : les prises que j'ai faites sur les ennemis, je les ai mises entre les mains de

vos agens qui doivent vous en rendre compte. Cela supposé, les cent mille écus dont vous me parlez, doivent manquer à quelqu'un. Ayez la bonté de me dire qui se plaint de les avoir perdus.

» J'ai un journal fort exact de ce que j'ai enlevé aux ennemis, et des dépenses que j'ai été obligé de faire pour le compte du roi. M. de Vauvrai, intendant de Toulon, a vérifié le tout. Prenez la peine de vous en informer de lui. Il peut vous donner sur ce point plus d'éclaircissemens que tout autre. Si vous voulez vous en rapporter à vous-même, les officiers, les écrivains, les pilotes ont fait des journaux aussi-bien que moi ; il vous est aisé de les avoir. Je vous remettrai demain tous mes mémoires où j'ai mis, jour par jour, toutes les opérations que j'ai faites dans mes deux campagnes. Vous pourrez voir à loisir les uns et les autres. Je serai charmé que vous examiniez ma conduite. Si j'ai pillé, il est juste que je sois puni ; mais si j'ai bien et fidellement servi mon maître, j'ai droit de demander la récompense que mes services ont méritée «.

Le ministre, ne sachant que répondre

à ses raisons, lui reprocha de n'avoir pas pris le château de Mezzala, quoiqu'il lui eût fait connoître qu'il le désiroit beaucoup. Le comte lui dit qu'il s'étoit lui-même porté sur les lieux; qu'il avoit trouvé la chose impossible, et qu'il n'étoit pas coupable de n'avoir pas su faire les miracles; que ceux qui lui avoient fait entendre que cette opération pouvoit réussir, étoient ou des présomptueux, ou des ignorans; que, pour emporter cette place, il auroit fallu faire un siége en règle; qu'il n'avoit ni un nombre de soldats suffisant, ni l'attirail nécessaire pour l'entreprendre; que d'ailleurs l'armée du prince Eugène étoit à portée de s'y opposer.

» Ce que vous n'avez pas voulu faire, répliqua le ministre, M. du Quesne le fera à votre place. M. du Quesne, reprit le comte, est trop sage pour l'entreprendre, et je donne ma tête à couper s'il en vient à bout. Considérez, monsieur, que j'ai entrepris dans la mer Adriatique bien des choses très-périlleuses, sans ordre; mais de mon propre mouvement, et uniquement pour mettre à profit les moyens que j'avois de servir le roi. Cela supposé,

quelle apparence qu'ayant connu vos intentions et le désir que vous aviez de voir cette place détruite, j'eusse refusé de remplir vos intentions, si la chose eût été aussi facile qu'on vous l'a dit «?

Le comte de Forbin prit congé du ministre; resta encore trois semaines à Versailles, et faisoit exactement sa cour; mais M. de Pontchartrain gardoit avec lui un silence opiniâtre, ce qui affligeoit le comte. Cependant la cour donna des ordres pour équiper une flotte considérable que M. le comte de Toulouse devoit commander, et nomma M. de Forbin pour monter un des vaisseaux. On lui prouvoit par-là qu'on n'étoit pas mécontent de ses services; mais il l'étoit beaucoup de voir qu'on ne les récompensoit pas. Il alla chez le ministre, lui présenta son journal pour lui faire voir ce qu'il avoit fait dans ses deux campagnes. Il lui dit : » Monsieur, si j'ai tant tardé à vous présenter ces mémoires, ce n'a été qu'afin de vous donner le loisir de prendre pour et contre moi toutes les informations convenables. Aujourd'hui oserois-je vous demander si je suis justifié dans votre esprit, et si vous

avez été éclairci sur les cent mille écus qu'on vous a dit que j'avois gagnés « ? Le ministre lui répondit : » J'ai écrit de tous côtés ; mais on ne m'a dit que du bien de vous ; il faut que ayez corrompu tous ceux qui vous approchoient «. Ces faits sont tirés des mémoires du comte de Forbin ; mais il paroît qu'il a eu soin de dérober ses torts aux yeux des lecteurs. On ne se persuadera jamais qu'un grand ministre traite si durement un brave officier, sans raison plausible. Continuons la narration. Cette réponse mortifia le comte de Forbin, au point qu'il répliqua avec vivacité : » Monsieur, si le roi n'est pas content de moi, après tout ce que j'ai fait pour son service, il faut que ce soit vous-même qui m'ayez desservi auprès de sa majesté ; car puisque, de votre propre aveu, malgré toutes les recherches que vous avez faites, vous n'avez pu trouver des accusateurs contre moi, il ne me reste que vous, sur qui je puisse faire tomber mes soupçons.

» Il m'est certainement bien douloureux de n'avoir à me plaindre de personne autre. Qu'il me soit permis de vous le dire ;

si j'avois été capable d'une faute, vous auriez dû être le premier à m'excuser, puisqu'au bout du compte, comme ministre de la marine, je vous ai fait quelqu'honneur, en travaillant avec succès sur les instructions que j'avois reçues de vous; mais, sur le pied où sont les choses, je vois bien qu'il ne me reste plus qu'à me retirer; car quelle apparence de continuer à servir, ayant le ministre contre moi, dans un temps où il auroit dû m'être le plus favorable « ! Il sortit aussitôt; se rendit chez M. le comte de Toulouse; lui raconta tout ce qui venoit de se passer; se plaignit de la manière dont le ministre l'avoit reçu; lui dit qu'il étoit enfin forcé de quitter la marine, puisqu'il étoit persécuté par ceux même qui auroient dû le protéger. Le prince lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il songeât à se retirer; que son service étoit nécessaire, qu'il parleroit au ministre, au roi même, s'il le falloit.

Le ministre sut que le comte de Forbin se plaignoit publiquement de lui. Il s'en offensa; lui ôta le commandement du vaisseau qu'il lui destinoit, et le donna à un autre.

Le marquis de Janson, parent du comte de Forbin, eut, dans ce temps-là, occasion d'aller chez M. de Pontchartrain; ce ministre lui dit qu'il n'étoit pas content du comte de Forbin. Le marquis lui répondit : » Le comte de Forbin est de mes parens; je l'aime et l'estime beaucoup; mais s'il manquoit à votre égard, je serois le premier à le blâmer, et je n'oublierois rien pour le faire rentrer dans son devoir. Du reste, je crois devoir vous représenter que brave comme il est, ayant bien servi son maître, pour qui il est plein de zèle, et toute l'Europe lui rendant justice, et reconnoissant ce qu'il vaut, il est difficile qu'il ne s'échappe quelque peu, en voyant ses services sans récompense. S'il se retire de la marine, c'est parce qu'il vous regarde comme lui étant contraire, et, dans cette pensée, il n'a pas tort de quitter prise, puisqu'il ne gagneroit rien à servir, dès que le ministre prendroit intérêt à le traverser.

Il se trompe, reprit M. de Pontchartrain, s'il croit que je prends intérêt à le traverser : mais il est trop vif, et il a éclaté, sans me donner assez de temps pour le jus-

tifier. On l'avoit fort desservi auprès de moi : les personnes qui m'avoient donné ces mauvaises impressions, étoient d'un rang à être crues. Aujourd'hui, tous mes soupçons sont dissipés. Qu'il ne se rebute pas ; et qu'il compte sur moi, je le servirai, avec plaisir, quand l'occasion s'en présentera «. Le marquis le remercia, et le pria d'effectuer ses promesses.

M. le marquis de Janson rendit comte à M. de Forbin de ce qui s'étoit passé entre lui et le ministre à son sujet, et lui conseilla d'aller voir M. de Pontchartrain le plus promptement qu'il pourroit. Le comte se hâta d'aller chez le ministre, qui le reçut avec accueil ; lui fit donner cinq cents écus de gratification ; le nomma pour commander le *Téméraire ;* le fit passer à Toulon, avec ordre de couvrir le commerce du Levant, et de donner la chasse aux corsaires flessinguois. Le ministre, qui avoit sans doute des sujets de mécontentement contre lui, crut qu'il devoit se regarder fort heureux d'être rentré en grâce, et qu'on voulût bien lui donner des emplois qu'il commençoit à regarder comme au-dessous de lui.

Les

Les plaintes que le comte de Forbin avoit faites contre le ministre se répandirent dans toute la France, principalement en Provence. On publia à Toulon qu'il étoit disgracié ; que la cour, ne voulant plus de ses services, lui avoit permis de se retirer où il jugeroit à propos. La demoiselle, qui, comme on l'a vu, l'avoit attaqué en crime de rapt, prit ces bruits populaires pour des réalités ; le crut abandonné de tout le monde, et recommença ses poursuites contre lui. Mais elle ne se présenta une seconde fois en public, que pour être une seconde fois l'objet de la risée du public : elle fut condamnée comme non-recevable.

M. le comte de Toulouse arriva alors à Toulon, où l'on avoit fait un armement considérable ; mais on ne sortit pas de la rade, parce que l'on reçut avis que les ennemis étoient supérieurs en nombre : on détacha le comte de Forbin pour observer leurs mouvemens. Il apprit que leur flotte marchande avoit pris sa route du côté du Levant, et qu'elle étoit escortée par six vaisseaux de guerre. Il alla reconnoître leur armée qui sortoit de Livourne, la

vit prendre sa route vers le détroit de Gibraltar, et retourna à Toulon pour rendre compte de ce qu'il avoit vu. Sur son rapport, M. le comte de Toulouse fit désarmer, et lui donna ordre de couvrir le commerce de Marseille au Levant. Il alla plusieurs fois à Malthe pour prendre des chevaliers qui passoient en France.

Sur la fin de l'année 1703, il partit de Toulon pour escorter une flotte marchande qui partoit de Marseille. A peine fut-il à quatre lieues de terre, qu'il s'éleva une tempête terrible : elle dispersa la flotte. Il se retira à *Rose*, où il trouva un des vaisseaux qu'il escortoit, et le ramena à Toulon. Il y apprit que deux bâtimens de la flotte, et le plus richement chargés, s'étoient retirés à Barcelone : il alla les chercher pour les conduire à leur destination. Il les escorta jusqu'à Malthe, où il les remit à M. Trulet, capitaine de vaisseau, et se chargea de conduire en France plusieurs autres vaisseaux marchands que cet officier y ramenoit.

Lorsqu'il fut arrivé à Toulon, il reçut ordre de monter le *Trident*, et d'escorter une autre flotte qui alloit porter des mar-

chandises du côté du Levant. Etant à l'entrée de l'Archipel, il aperçut un gros navire de soixante-dix pièces de canon et de trois cents hommes d'équipage ; lui donna la chasse, et quand il fut à la portée de la voix, demanda d'où étoit le navire. On lui répondit, de *Venise*. Il s'étoit détaché d'une escadre que le provéditeur général de la mer commandoit à quarante lieues où ce vaisseau se trouvoit. Le comte de Forbin fit crier au capitaine de saluer le pavillon du roi. Le Vénitien répondit qu'il étoit dans les mers de la république, et qu'il ne saluoit personne. Sur cette réponse, le comte de Forbin se prépara à l'attaquer. Le Vénitien s'en aperçut, et demanda qui étoit le capitaine du vaisseau françois. On lui répondit que c'étoit le comte de Forbin. Il dit alors : *Ne tirez pas, je vais saluer le comte de Forbin.* Le comte lui répondit qu'il prît garde à la manière dont il parloit, et qu'il eût à saluer le pavillon du roi, sinon qu'il alloit lui lâcher toute sa bordée. Ce langage lui fit connoître qu'on n'avoit pas intention de le ménager ; il salua le pavillon du roi.

Le comte de Forbin ne s'en tint pas là ;

il envoya son canot faire la visite du vaisseau vénitien, pour savoir s'il n'avoit point de François dans son équipage. Selon différens traités passés entre le roi de France et la république de Venise, la république ne peut prendre des François à son service. Ceux qui montoient le canot, trouvèrent qu'il y avoit quatre vingt-dix François. Le comte lui envoya dire de les rendre promptement. Sur son refus, le comte renvoya son canot, avec ordre de lui dire que, s'il persistoit, il alloit l'aborder et le prendre lui-même. Le Vénitien eut encore peur; il envoya sa chaloupe avec un officier à bord du vaisseau françois, pour traiter d'accommodement, et faire ensorte que le comte se contentât d'un certain nombre de François que le capitaine vénitien consentoit de lui rendre. Le comte de Forbin lui dit qu'il vouloit qu'on les rendît tous. Pour venir à bout de ce qu'il demandoit, sans être obligé de commettre un acte d'hostilité, qui auroit pu avoir des suites fâcheuses pour lui, il fit voir à l'officier l'état de son vaisseau qui étoit prêt à attaquer. Cet officier étoit un poltron : il fut si effrayé, qu'il fit toutes sortes de sou-

missions au comte ; le pria de ne point tirer, lui assurant qu'on lui accorderoit tout ce qu'il demandoit. Le comte fit partir sa chaloupe et son canot ; qui, dans deux ou trois voyages, lui amenèrent les quatre-vingt dix François. Peu de jours après, il rencontra un autre vaisseau vénitien de même force ; le força aussi de lui rendre quarante soldats françois qu'il avoit sur son bord. Ces deux expéditions firent de nouveau crier les Vénitiens contre le comte de Forbin ; mais on n'écouta pas leurs plaintes.

M. de Forbin, s'étant acquitté de sa mission, reprit la route de France. Avant d'y arriver, il essuya une tempête si violente, qu'il fut obligé de relâcher à Cagliari. Pendant le séjour qu'il y fit, le consul de France l'avertit que, malgré les ordres du roi d'Espagne, sous la domination duquel l'île de Sardaigne étoit alors, le vice-roi, sous prétexte de la visite, exerçoit une vexation insupportable sur nos vaisseaux. Ce droit de visite avoit été établi, à la vérité, pour mettre à contribution tous les vaisseaux qui alloient charger ou décharger des marchandises dans le

port. Le prétexte dont on s'étoit servi pour l'introduire, étoit de remédier à certains abus, et de prendre les précautions convenables pour conserver les marchandises dans les bâtimens : mais ce droit étoit inutile, puisque les marchands sont intéressés eux-mêmes, plus que tout autre, à veiller à la conservation de leurs marchandises ; mais on avoit étendu ces précautions si loin, et on avoit tellement multiplié les réglemens à ce sujet, qu'il étoit impossible de ne pas manquer à quelque chose : alors on étoit forcé de payer l'amende. Le vice-roi avoit été jusqu'à porter une ordonnance par laquelle on étoit obligé d'avoir des chats dans tous les vaisseaux sous prétexte que les rats qui s'y engendroient, pouvoient gâter les marchandises.

Les François s'étoient plaints de ces visites qui étoient fort gênantes et ruineuses pour le commerce, et sa majesté catholique avoit ordonné de les suprimer. Le vice-roi, qui perdoit beaucoup par cette suppression, différoit de publier les ordres du monarque, et de les faire mettre à exécution. Le consul se plaignit de ce retard.

Le comte de Forbin se transporta chez le vice-roi, le pria de faire publier les ordres qu'il avoit reçus, et de faire cesser une vexation dont on se plaignoit depuis long-temps. Le vice-roi lui répondit d'un ton de gravité ordinaire à ceux de sa nation, qu'il verroit. Le comte, peu content de cette réponse, le pria de faire attention qu'il étoit obligé, par son emploi, de rendre compte à la cour de tout ce qu'il trouvoit de contraire aux intérêts de la nation; enfin qu'il espéroit que son excellence mettroit ordre à tout avant son départ, et qu'elle ne le forceroit pas de faire un rapport qui ne lui seroit pas favorable.

Le vice-roi sentit que M. de Forbin n'étoit pas disposé à le ménager : il se hâta de faire publier les ordres du roi d'Espagne, et les visites furent abolies. Le comte se rendit à Toulon, fit caréner son vaisseau, et remit à la voile avec une flotte marchande qu'il étoit chargé d'escorter; il la conduisit à Malthe et retourna de là à Toulon. Il demanda à la cour un congé de trois mois pour aller se reposer, au milieu de sa famille, des fatigues qu'il avoit assuyées. L'ayant obtenu,

il se hâta de faire ses préparatifs, et partit.

A peine y étoit-il arrivé, que le ministre lui manda que le roi l'avoit nommé pour commander l'escadre de Dunkerque. Cette lettre lui fit beaucoup de plaisir, parce qu'elle lui prouvoit que l'on commençoit à changer de dispositions à son égard. Il partit aussitôt, se rendit à Versailles, alla remercier le ministre, et le pria de lui communiquer ses intentions. M. de Pontchartrain lui dit que le roi l'avoit préféré à plusieurs autres officiers qui étoient ses anciens, et qui avoient brigué cet emploi ; ajouta qu'il ne souhaitoit rien tant que de trouver l'occasion de lui rendre tous les services qui dépendoient de lui ; que l'escadre qu'il alloit commander étoit la seule qui fût en état d'aller en mer ; qu'il lui confioit son armement favori.

Le comte lui répondit qu'ayant à remplir la place de deux hommes qui avoient fait de belles choses, et qui étoient MM. Bart et de Saint-Paul, il auroit beaucoup de peine à les égaler ; qu'il souhaitoit, avec passion, de pouvoir se distinguer par quel-

qu'action d'éclat ; mais qu'il croyoit que, pour y parvenir, il convenoit que la cour le laissât maître de sa destinée. Il lui représenta qu'il étoit difficile qu'un ministre, quelque sage qu'il fût, prévît une multitude de circonstances que le hasard faisoit naître.

» Vous le savez, monsieur, ajouta-t-il, rien n'est plus casuel que la mer. Les instructions que vous me donnerez seront fixées sur des caps, sur des parages. S'il faut que je suive ce qui m'aura été prescrit, et qu'il ne me soit pas libre d'agir selon l'occurrence ; il arrivera que je manquerai l'occasion ; ensorte que, pour avoir obéi exactement, la course deviendra infructueuse. Il me semble qu'il seroit plus convenable de me laisser agir de moi-même. Alors, me réglant sur les avis que je recevrai, rempli de bonne volonté, comme je suis, il sera difficile que je n'entreprenne et n'exécute bien des choses qui pourront faire honneur à la marine.

Vous êtes bien hardi, lui répondit le ministre, de vouloir ainsi vous charger des événemens. Monsieur, répliqua le comte, je sais ce que je vais faire, et je

vois bien que je ne risque pas beaucoup dans tout ceci. Le port de Dunkerque est au milieu des ennemis ; les occasions ne me manqueront pas ; si je suis le maître de faire ce qu'il me plaira, je prendrai mon temps si à propos, que les ennemis du roi n'y trouveront peut-être pas leur compte. En tout cas, si je ne fais rien de bon, vous serez en droit de me renvoyer comme un fanfaron, et de ne prendre plus confiance en moi «. Le ministre lui répondit qu'il ne pouvoit rien déterminer sur ce point, et qu'il falloit en parler au roi. Sa majesté, ayant été instruite de ce que le comte de Forbin avoit représenté au ministre, dit : *Il a raison, il faut se fier à lui, et le laisser faire.*

Quelques jours après, M. de Pontchartrain lui dit qu'étant à la tête d'une escadre, il devoit songer à régler sa dépense, de manière à faire honneur au poste qu'il occupoit. Le comte répondit qu'il ne demandoit pas mieux, pourvu qu'on lui donnât avec quoi. Le ministre reprit : » Je sais que vous ne manquez pas de moyens ; que vos affaires sont en bon état ; que vous pouvez dépenser sans vous gêner.

D'ailleurs, vous ne pouvez employer votre argent plus à propos «. Cette réponse du ministre fait voir qu'il ne regardoit point M. de Forbin comme justifié à l'égard des cent mille écus dont il lui avoit parlé à son retour des campagnes du golfe Adriatique.

M. de Forbin dit dans ses mémoires qu'il répliqua au ministre : » L'ouvrier doit vivre de son travail. Si j'ai ramassé quelque bien, ce n'est pas sans peine, aussi le conserverai-je avec soin, pour être assuré d'une ressource dans mes vieux jours, et pour avoir de quoi vivre, si je viens à être estropié, et hors d'état de pouvoir servir.

Mais, dans ce cas, reprit le ministre, sa majesté ne vous abandonnera pas. J'en suis persuadé, dit M. de Forbin ; mais, tout bien considéré, je trouve qu'il vaut mieux avoir quelque chose à soi : on en attend plus tranquillement les grâces de la cour, et quand, par malheur, elles n'arrivent pas, on s'en console avec moins de peine «.

En sortant de cette conversation, ils allèrent tous deux dîner chez M. le chance-

lier. Pendant le repas, M. de Forbin lui dit : » M. votre fils m'ordonne d'aller à Dunkerque, et me conseille d'y faire de la dépense, et de manger mon argent pour faire honneur à la marine. Etes-vous de cet avis, monseigneur ? Gardez-vous-en bien, répondit le chancelier, vous ne sauriez plus mal faire, et le conseil de mon fils ne vaut rien. M. de Forbin regarda le ministre, qui se mit à rire «.

Quelques jours après, le comte alla prendre congé du roi, et, en se retirant, dit à sa majesté que l'armement de Dunkerque ne lui coûteroit rien, qu'il osoit assurer qu'elle n'en feroit que les avances ; qu'elle en seroit amplement remboursée par ses ennemis. En sortant de chez le roi, il passa dans le cabinet du ministre pour prendre aussi congé de lui. M. de Pontchartrain lui dit : » M. de Forbin, il n'y a eu en France que M. de Turenne et vous à qui on a donné carte blanche «.

En arrivant à Dunkerque, il trouva les magasins du roi dans un désordre affreux. Toutes les voiles étoient mauvaises ; les sabres manquoient de fourreau, et ne coupoient pas ; les poudres ne valoient rien : cependant

cependant l'armement pressoit, et son escadre étoit de huit vaisseaux. Il menaça l'intendant, le contrôleur et le garde-magasin, de faire connoître leur négligence à la cour; fit calibrer les fusils d'une manière uniforme; acheta de la poudre et des sabres pour remplacer ceux qui ne pouvoient servir. Il pria le chevalier de Langeron, commandant des galères, de faire travailler tous les forçats à construire de nouvelles voiles; se touva enfin pourvu de tout ce qui lui étoit nécessaire, et mit à la voile.

Il sortit du port avec la ferme résolution de tenir la parole qu'il avoit donnée au roi et au ministre. Deux jours après sa sortie, il rencontra, à la hauteur d'Ostende, une flotte angloise, composée d'environ quarante bâtimens; elle venoit de Hollande, et étoit escortée par un gros vaisseau de guerre et deux frégates. Aussitôt il fit ses dispositions pour l'attaquer. Les ennemis, voyant qu'il venoit sur eux, firent force de voiles pour l'éviter. Il les poursuivit avec tant de promptitude, qu'il les joignit et enleva dix de leurs vaisseaux richement chargés. Il envoya ces prises à Dunker-

que, et continua sa course. Étant par le travers du Texel, il rencontra une flotte hollandoise, escortée par quatre vaisseaux de guerre : il se préparoit à l'attaquer, lorsqu'il aperçut une escadre de quinze vaisseaux de guerre hollandois, parmi lesquels il y avoit un vice-amiral et un contre-amiral. Ne trouvant pas la partie égale, il prit la fuite, brûla plusieurs bâtimens marchands qu'il rencontra.

Il alla croiser sur les côtes d'Angleterre, obligea la flotte qui devoit partir pour la Russie de rentrer dans le port, et l'y tint bloquée pendant quelque temps, de sorte qu'elle ne put aller cette année en Russie, parce que la saison étoit trop avancée. Il alla ensuite prendre des rafraîchissemens dans un des ports de Norwège, et pour éviter une escadre ennemie de seize vaisseaux qui étoit sur ces parages, il fit le tour de l'Ecosse et de l'Irlande, enleva quelques vaisseaux, et prit la route de France.

» Je rencontrai sur ma route, dit-il dans ses mémoires, un vaisseau de la compagnie hollandoise qui alloit en Orient. Je l'enlevai presque sans combattre. Il portoit pour soixante mille écus d'argent

monnoyé, et la cargaison en valoit pour le moins autant. A quelques jours de là, comme j'approchois des côtes de France, je fis encore deux prises considérables : je les amenai à Brest, où elles furent vendues au profit du roi, avec la cargaison du vaisseau hollandois.

» Après avoir caréné mon escadre, je rentrai dans la Manche, où je rencontrai une flotte angloise de douze vaisseaux de guerre anglois. Ce fut encore à moi à fuir, car la partie n'étoit pas égale. Je fis force de voiles, et je tirai du côté du Nord.

» Quand je fus à la hauteur de Hambourg, je rencontrai une autre flotte hollandoise d'environ cent voiles. Elle venoit de Norwège, sous l'escorte de six vaisseaux de guerre, armés chacun d'environ cinquante pièces de canon. Dès qu'ils apperçurent mon escadre, ils se rangèrent en bataille. L'occasion d'entreprendre quelque chose de considérable étoit trop belle pour la laisser échapper. Quand je les vis ainsi disposés, je me mis moi-même en état de les attaquer.

» De huit vaisseaux que j'avois en partant, il ne m'en restoit plus que sept ; le

huitième étoit retourné à Dunkerque, parce qu'il avoit besoin d'un gros radoub. Les sieurs Hennequin et Bart, fils du capitaine de ce nom, et qui commandoient chacun une frégate, eurent ordre d'aborder le vaisseau de l'arrière des ennemis. Mes quatre autres vaisseaux devoient attaquer chacun le leur, et je réservai le commandant pour moi. Le commissaire de marine qui étoit sur mon bord, pour veiller aux intérêts du roi, n'étoit pas d'avis d'en venir aux mains ; malgré son opposition, l'escadre eut ordre de me suivre et d'attaquer.

» J'arrivai sur l'ennemi qui faisoit un horrible feu sur moi, de son canon et de sa mousqueterie. Je l'eus bientôt joint, et l'ayant abordé, je commençai à faire feu à mon tour. Je fis pleuvoir sur son bord une grêle de mousqueterie et de grenades, dont il fui si incommodé, qu'il abandonna les gaillards de devant et de derrière.

Dès que je m'aperçus de son désordre, je criai à mes gens : *Allons, enfans, à bord, à bord;* et, pour leur donner l'exemple, je m'avançai de l'avant. Un jeune garde-marine, nommé d'*Escalis*, qui

attendoit avec impatience le signal, sauta le premier, l'épée à la main, et fut bientôt suivi d'un grand nombre d'officiers, de gardes-marine et de soldats.

Il se fit, dans ce moment, un carnage horrible de part et d'autre : j'y perdis beaucoup de monde ; mais, par bonheur, la tuerie ne dura pas long-temps. Peu après d'Escalis me cria de l'arrière du vaisseau ennemi, en m'appelant par mon nom : *Nous sommes les maîtres. J'ai tué le capitaine.* Dès-lors l'équipage ne s'amusa plus qu'à piller.

Je commençois à faire passer les prisonniers sur mon bord, lorsque le sieur de Tourouvre, un de mes capitaines, qui avoit manqué l'abordage dont il étoit chargé, vint se traverser sur l'avant de mon vaisseau, et sur celui que je venois de prendre. Nous nous trouvâmes pour lors dans un péril d'autant plus grand, que le vent qui venoit de l'arrière nous poussoit sur le vaisseau de Tourouvre, et nous empêchoit de déborder.

Pour comble d'embarras, le feu prit tout-à-coup, je ne sais comment, au vaisseau auquel j'étois accroché. Comme le

vent étoit fort , le navire fut embrasé dans un instant. Je redoublois mes efforts pour déborder , lorsqu'un vaisseau ennemi feignit vouloir m'aborder. Pour lui faire face , je fis passer de l'autre côté du vaisseau tout ce qui restoit de mon équipage sur mon bord. Car la meilleure partie étoit déjà sur le vaisseau qui brûloit, et ne s'occupoit qu'à piller , sans faire attention au danger qui nous pressoit. Le vaisseau qui sembloit vouloir m'aborder, me lâcha toute sa bordée , et passa outre. Pour essayer de me dégager , je fis force de voiles sur le vaisseau de Tourouvre. Cette manœuvre me réussit ; mais ce ne fut pas sans me jeter dans un nouveau danger, car le froissement entre nos deux navires fut si fort, que j'en perdis mon *taille-mer* (1) et six mantalets de sabord que la poupe de Tourouvre me fit sauter en passant.

» Comme la mer étoit agitée, six de mes sabords étant ouverts , l'eau entroit, avec violence , dans mon vaisseau. Pour ne

---

(1) Pièces de bois recourbées qui forment le dessous de l'éperon du côte de l'eau.

pas couler à fond, je me disposois à le faire pencher, en le chargeant du côté qui n'étoit point endommagé, lorsqu'un navire ennemi, qui venoit au secours de son commandant, s'approcha pour m'attaquer, et interrompit cette manœuvre.

Je me trouvai alors dans la nécessité de vaincre ou de me noyer.

Mon parti fut bientôt pris. J'allai à l'ennemi pour l'aborder, et m'adressant à ce qui me restoit de mon équipage : *Enfans, leur dis-je, bon courage, nous sommes encore assez forts, ne craignez rien, nous les prendrons sûrement.*

Il n'est pas concevable à quel point ce peu de mots leur releva le courage. Je mis aussitôt mon navire en travers, et je présentai au vent le côté endommagé. Dès que je fus à portée, l'ennemi tira sur moi toute son artillerie ; mais elle ne fit aucun mal. Je lui répondis par une bordée de canon, et par toute ma mousqueterie, et le criblai ; lorsque mon équipage se préparoit à passer dessus, il baissa pavillon et se rendit.

Dès que je fus maitre de ce vaisseau, je travaillai, avec toute la diligence possible,

à réparer le mien. Je fis boucher avec des planches et des toiles goudronnées, mes sabords qui étoient encore ouverts, et après avoir fait mettre pavillon de ralliement, j'ordonnai à un capitaine de mon escadre qui ne m'avoit pas secondé, à beaucoup près, d'aller amariner le vaisseau que je venois de prendre; mais, avant qu'on pût le joindre, il coula à fond, tant il avoit été maltraité. De tout son équipage, il ne se sauva qu'un seul homme que je pris sur mon bord.

Au milieu de ce trouble, je ne laissai pas d'être en peine de mes officiers et de la plus grande partie de mes gens qui étoient dans le vaisseau qui brûloit. Tourouvre, qui sentit ce danger aussi-bien que moi, et qui vit que le vaisseau alloit sauter, fit tous les efforts possibles pour se dégager. Il en vint à bout et reçut sur son bord tous mes gens, qui, s'étant aperçus du danger, avoient abandonné le pillage et demandoient du secours avec des cris lamentables. A peine étoient-ils à une petite distance, que le feu prit aux poudres : le vaisseau sauta avec tout l'équipage. Il ne s'en sauva qu'un petit nombre que Tourouvre

avoit reçu sur son bord pêle-mêle avec les siens.

On me fit apercevoir que Hennequin demandoit du secours, et qu'il avoit mis le signal, pour faire connoître que sa frégate étoit en danger de couler à fond. Il avoit manœuvré en brave homme, et, conjointement avec Bart, il avoit pris un vaisseau de cinquante pièces de canon. Pour le tirer du danger où il étoit, je détachai le marquis de Lanquetoc, capitaine de vaisseau, pour tâcher de sauver son vaisseau, ou au moins son équipage. Il le joignit si à propos, qu'il sauva le vaisseau et le ramena au milieu de l'escadre. Dans cette action, où il y eut deux vaisseaux ennemis coulés à fond, et un fut pris, je perdis M. de Brême, mon capitaine en second, une trentaine de soldats ou matelots. Le fils de M. Pallas, enseigne de vaisseau, eut le bras cassé, et j'eus plusieurs soldats blessés. Pendant la bataille, les vaisseaux marchands firent force de voiles, se sauvèrent et furent suivis de trois vaisseaux de guerre «.

Dix jours après la bataille, l'escadre arriva à Dunkerque. Le comte de Forbin se

rendit à la cour ; alla rendre compte de sa campagne au ministre qui le présenta au roi. Sa majesté lui témoigna être contente de ses services.

Pendant le séjour que le comte de Forbin fit à la cour, il forma différens projets pour la campagne prochaine, et s'arrêta à celui-ci. C'étoit de prendre des mesures pour enlever les flottes angloises, hollandoises et hambourgeoises qui vont tous les ans à Archangel, ville de la Russie. Il communiqua ses desseins à la cour, qui les approuva. Alors il demanda qu'on le fît officier général ; dit que le commandement qu'on lui confioit et le service du roi le demandoient. » Monsieur, dit-il au ministre, quand un capitaine commande quelque chose à son camarade, celui-ci ne se croit pas obligé d'obéir sans réplique à un homme qui, dans le fond, n'a d'autre supériorité sur lui que celle que l'ancienneté lui donne. Si les officiers qui lui sont soumis manquent à faire leur devoir, il n'ose les reprendre ; ou s'il le fait, ce n'est qu'avec crainte, parce que, ayant affaire à ses égaux, il n'est jamais à couvert de la riposte ; cependant les affai-

tes en souffrent, et le roi n'est jamais bien servi. Si sa majesté trouve que je ne suis pas encore digne d'être officier général, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait la bonté d'en nommer un autre à qui j'obéirai avec plaisir «.

La conduite du comte de Forbin étoit très-adroite. Il avoit fait connoître ses projets à la cour, et étoit parvenu à les faire approuver par le roi. Il sentoit qu'il seroit difficile d'en confier l'exécution à un autre, et vouloit profiter de la conjoncture que son adresse avoit amenée, pour arriver au grade de chef d'escadre, qu'il désiroit depuis long-temps : mais M. de Pontchartrain pénétra son dessein, et fut offensé que le comte de Forbin voulût obtenir de la contrainte ce qu'il ne devoit attendre que de sa seule bonne volonté ; il lui tint ce langage : » Vous avez mérité, il y a long-temps, la grâce que vous demandez, j'en conviens, mais je n'en ai pas été le maître, et l'on a fait au roi des représentations si fortes, qu'elles l'ont emporté sur tout ce ce que j'ai pu dire et faire en votre faveur «. Il finit par lui dire de continuer à bien servir ; lui promit de s'employer de

nouveau et de son mieux pour lui procurer son avancement.

Peu de temps après, le roi récompensa les officiers de son escadre qui s'étoient le plus signalés. M. Hennequin reçut la commission de capitaine de vaisseau; M. Bart, fils du célèbre Jean-Bart, celle de capitaine de frégate; et M. d'Escalis, celle d'enseigne.

L'armement qu'on préparoit à Dunkerque, pour M. de Forbin, étoit composé de huit vaisseaux de guerre et d'une frégate : le *Mars*, de 54 canons, qu'il devoit monter; la *Dauphine*, de 60, qui devoit être montée par M. de Roquefeuil; le *Salisbury*, de 50, par M. de Verins; le *Blackval*, de 50, par M. de Tourouvre; le *Fidelle*, de 50, par M. Hennequin; le *Griffon*, de 44, par M. le chevalier de Nangis; le *Prothée*, de même force, par M. d'Illiers; le *Jerzay*, de 42, par M. Bart; et la *Driade*, de 36, par M. de Crombrugge, et de quatre barques longues.

A peine cette escadre étoit hors de la rade, qu'elle eut avis, par des corsaires françois, qu'une flotte marchande angloise

sortoit

sortoit de la Tamise escortée par trois vaisseaux de guerre, dont un étoit de 76 canons, et les deux autres de 72. L'escadre françoise appareilla pour la chercher, et la trouva le lendemain dans la Manche, près de Beverier. Six corsaires françois se joignirent à celle de M. de Forbin. M. de Verins attaqua le vaisseau de la tête, qui étoit de 76 canons : mais la disproportion étoit si grande entre ce vaisseau et le Salisbury, qui n'étoit que de 50, qu'il fut bientôt mis hors de combat : M. de Verins fut tué avec plusieurs de ses officiers et une partie de son équipage. M. de Forbin voulut aborder le *Hamptoncourt*, de 72 canons ; mais il le dépassa. M. Bart, qui lui servoit de second, prit sa place et aborda le vaisseau anglois de long en long ; mais comme il étoit beaucoup plus élevé que le Jerzay, l'équipage de ce dernier eut beaucoup de peine à entrer dedans : d'ailleurs, le feu y ayant pris, il fut obligé de se dégager pour l'éteindre. Lorsqu'il en fut venu à bout, il retourna à un second abordage. M. Hennequin s'approcha alors du vaisseau ennemi, lui envoya toute sa bordée, le rasa entièrement, et le força de

se rendre. La Dauphine et le Griffon enlevèrent à l'abordage le *Grafton*, de 72 pièces de canon. Le vaisseau ennemi de 76, prit la fuite et se retira dans un des ports d'Angleterre. M. de Forbin mena à Dunkerque les deux vaisseaux de guerre anglois, avec un très-grand nombre de vaisseaux marchands que les corsaires avoient pris. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il envoya M. de Nangis à la cour, pour y porter la relation du combat. Quoique M. de Forbin n'eût pas eu beaucoup de part au succès de cette bataille, il fut cependant élevé à la dignité de chef d'escadre. Dans tous les temps, les récompenses ont été pour les chefs, quoiqu'elles fussent dues aux subalternes ; mais c'étoit une justice que l'on rendoit à M. de Forbin pour ses services passés.

Comme la saison n'étoit pas encore avancée, l'escadre remit à la voile pour aller croiser sur les flottes ennemies qui alloient en Russie. Après quelques jours de croisière, elle rencontra quelques bâtimens anglois et hollandois qui étoient partis sans escorte ; elle les prit, les mena à l'île de *Kilduyn*, qui est vis-à-vis de l'embou-

chure de la rivière de Kola, en Laponie. Elle en partit peu de jours après pour croiser sur les flottes qu'elle cherchoit. Bientôt elle rencontra celle d'Angleterre, qui n'étoit escortée que par trois vaisseaux de guerre, dont un de soixante canons, un de 50, et le troisième de 30. Ils prirent la fuite aussitôt qu'ils aperçurent les François. M. de Forbin dit qu'il les auroit attaqués et en auroit tiré bon parti; mais qu'il s'éleva un brouillard fort épais qui lui fit perdre cette flotte de vue, et qu'il ne put prendre que trois bâtimens de cette multitude considérable qui la composoit. M. Bart qui étoit dans l'escadre françoise, comme on l'a vu, et qui commandoit le Jerzay, dit que si l'on avoit attaqué les convois, il auroit été facile de les prendre, ainsi que la plus grande partie de la flotte marchande.

Quelques jours après, les François rencontrèrent la flotte de Hollande, composée de 36 bâtimens, sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre de 44 canons chaque. Ces trois vaisseaux d'escorte prirent la fuite, sans s'embarrasser de la flotte qu'ils étoient chargés d'escorter. M. de Forbin dit qu'il

leur fit un pont d'or, ne se souciant plus de prendre des bâtimens et des hommes, *dont il n'avoit que faire ;* qu'il n'en vouloit qu'aux vaisseaux marchands ; qu'il les poursuivit ; qu'ils se sauvèrent à l'île de Wardhuis ; qu'il entra dans la rade de cette île ; qu'il y trouva dix-sept bâtimens qui étoient abandonnés ; que tous les équipages s'étoient sauvés à terre et avoient emporté à la hâte ce qu'il y avoit de plus précieux dans leur cargaison.

Le lendemain de son entrée dans la rade de Wardhuis, ses vaisseaux qui croisoient aux environs, lui amenèrent huit flûtes hollandoises qui faisoient partie de la flotte, en sorte qu'il prit environ 25 vaisseaux aux ennemis. Il choisit les quatre meilleurs, y fit transporter ce qu'il y avoit de plus beau et de meilleur, et fit brûler les autres. Ne doutant pas que les ennemis ne se réunissent pour l'attendre aux environs de Dunkerque, il prit par le nord de l'Écosse et se rendit à Brest sans rencontrer un seul vaisseau ennemi. Il se hâta d'instruire la cour de son arrivée et du succès de son expédition.

Quoique la saison commençât à être un

peu avancée, il reçut ordre de la cour de joindre son escadre à une de six vaisseaux que commandoit du Guay-Trouin, qui avoient relâché depuis peu à Brest, et d'aller avec lui au-devant d'une flotte considérable qui devoit partir d'Angleterre pour transporter des troupes et des munitions en Portugal. Ils mirent à la voile le 9 octobre 1707 ; se rendirent à l'entrée de la Manche. Au bout de trois jours, ils découvrirent une flotte angloise qu'ils crurent être celle dont la cour leur avoit donné avis. Elle étoit escortée par cinq gros vaisseaux de guerre. Voici une circonstance embarrassante pour un historien. M. le comte de Forbin se plaint, dans ses mémoires, de la conduite que M. du Guay-Trouin tint dans cette occasion, et M. du Guay-Trouin se plaint, dans les siens, de celle de M. de Forbin. Comme il ne nous appartient pas de juger deux grands capitaines, nous allons présenter la narration de l'un et de l'autre, y joindre celle de M. Bart, fils de Jean-Bart, qui, comme nous l'avons dit, commandoit un vaisseau dans l'escadre de M. de Forbin : le public éclairé pourra décider sur ces pièces.

M. le comte de Forbin parle ainsi : » Je me joignis au sieur du Guay. Il est hors de doute que nous aurions enlevé toute cette flotte, si nous avions agi de concert. Avant de commencer l'attaque, je voulus lui parler, pour convenir avec lui d'un arrangement de combat : mais vif, comme il étoit, et beaucoup plus qu'il n'auroit fallu, quoique d'ailleurs plein de courage et de valeur, il ne voulut jamais m'attendre. Ses vaisseaux étant espalmés de nouveau, il prit les devans, et, sans être convenu de rien, il alla aborder le commandant, étant suivi d'une des frégates de son escadre pour le soutenir. L'anglois fut démâté de tous ses mâts et se rendit. Le sieur de Beauharnois, capitaine de l'escadre de du Guay, aborda un vaisseau de 70 canons qu'il ne prit point. Le sieur de Courserac, autre capitaine de du Guay, en aborda un de 50 qu'il prit.

» J'arrivai dans ce temps-là, et j'abordai un autre vaisseau de 50 pièces de canon, qui se rendit après un combat assez opiniâtre.

» Des cinq vaisseaux qui escortoient la flotte angloise, il n'en restoit plus qu'un

qui n'eût pas été attaqué : c'étoit le plus gros de tous. Il prit la fuite ; Tourouvre le suivit. Je laissai au sieur la Moneric, capitaine de l'escadre de du Guay, le soin d'amariner le vaisseau que je venois de prendre, et, marchant sur la trace de Tourouvre, je donnai la chasse au gros navire qui fuyoit à toutes voiles. Le chevalier de Nangis et Bart venoient après moi.

» L'anglois se battoit en retraite et faisoit grand feu. Son canon et sa mousqueterie incommodoient beaucoup le vaisseau de Tourouvre qui resta derrière. Bart, qui avoit gagné les devans sur moi, fut aussi fort maltraité et n'avança pas. J'étois prêt à aborder, lorsque le feu prit tout-à-coup au vaisseau ennemi, mais avec une telle violence, que je faillis à être brûlé moi-même. Je fis tout mon possible pour m'écarter.

» Ce vaisseau, qui se battoit vaillamment, fut dans un moment tout enflammé devant, derrière et entre les ponts.... La plus grande partie de l'équipage, qui étoit fort nombreux, se jeta dans la mer, et périt dans l'eau, en voulant éviter de périr dans les flammes. Le vaisseau, ayant ses

sabords ouverts, fut bientôt rempli d'eau et coula à fond.

» Ma situation, dans cette occasion, fut une des plus embarrassantes où je me sois trouvé. La vivacité du sieur du Guay, qui ne lui permit pas de m'attendre pour convenir ensemble de quelque chose, et le regret que j'aurois eu de l'abandonner, sans le soutenir, *furent cause du danger que je courus, et m'engagèrent à combattre par une mer si élevée, des navires si supérieurs aux miens.*

» Si les Anglois avoient été habiles gens, ils auroient mis en déroute toute mon escadre. Du Guay n'avoit pas à courir le même risque ; ses vaisseaux n'étoient pas, à beaucoup près, si inférieurs à ceux qu'il alloit attaquer, au lieu que je n'avois que des frégates de cinquante canons...

» Suivi du chevalier de Nangis, je naviguai si juste pendant la nuit, que le lendemain matin je trouvai le navire à trois ponts que du Guay avoit pris la veille. Ce vaisseau, après s'être rendu, avoit disparu, je ne sais comment. Je trouvai encore une frégate de l'escadre de du Guay qui étoit démâtée de son mât de misaine. Je

fis gréer le vaisseau avec de petits mâts de hune, et je lui donnai la remorque. Le chevalier de Nangis la donna à la frégate, et nous revînmes heureusement à Brest.

» La flotte que nous venions d'attaquer étoit de quatre-vingt bâtimens de charge. Elle alloit en Portugal, où elle portoit des munitions de guerre, des habits et des chevaux, pour servir aux troupes que les Anglois avoient dans ce royaume. De cinq vaisseaux qui l'escortoient, il y en eut trois de pris, un de brûlé, le cinquième se sauva avec toute la flotte, *que nous aurions infailliblement enlevés, je le repète, si M. du Guay avoit agi avec un peu plus de circonspection.*

» Dès que je fus arrivé à Brest, j'envoyai le sieur de Tourouvre porter à la cour la nouvelle de ce qui venoit de se passer. Le ministre en fut si content, qu'il fit à Tourouvre toutes les gracieusetés possibles, et le présenta au roi, qui lui témoigna beaucoup de satisfaction. Enfin, la saison pressant pour la retraite, je travaillai à me radouber; je me rendis à Dunkerque, d'où je partis pour la cour «.

Voici le récit de M. du Guay-Trouin,

» Après avoir resté trois jours à l'ouverture de la Manche, sans rien rencontrer, il me parut que M. de Forbin faisoit route du côté de Dunkerque, lieu de son désarmement. Il étoit déjà à quatre lieues loin de moi, lorsque je remarquai qu'il changeoit sa manœuvre et sa route. Je jugeai qu'il avoit fait quelque découverte, et, courant de ce côté, j'aperçus une flotte qui me parut être de deux cents voiles, et vraisemblablement celle dont M. de Pontchartrain nous avoit avertis. Le jour commençoit alors à paroître, je crus devoir m'approcher de M. de Forbin, pour concerter ensemble la manière d'attaquer cette flotte, et je me pressois de le joindre; mais, ayant vu qu'il avoit arboré pavillon de chasse, je mis aussitôt toutes mes voiles au vent, et chassai sur la flotte. La légéreté de mon escadre me fit devancer M. de Forbin d'environ une lieue, et je n'étois plus qu'à une bonne portée de canon de cette flotte, *quand il s'avisa*, *au grand étonnement de tous*, *de venir en travers et de prendre un ris* (1) *dans ses huniers*

(1) C'est-à-dire, rapetisser ses voiles.

par un temps où nous aurions pû porter perroquets sur perroquets. L'esprit de subordination me fit imiter, contre mon gré, cette manœuvre qui nous fit manquer l'entière destruction de cette flotte importante. Elle étoit rassemblée sous le vent de cinq vaisseaux anglois qui nous attendoient, rangés sur une ligne. Le vaisseau le *Cumberland*, de 82 canons, qui étoit le commandant, s'étoit placé au milieu ; le *Devonshire*, de 92, étoit à la tête, et le *Royal-Oak*, de 76, à la queue ; le *Chester* et le *Rubi*, de 56 à 54, étoient matelots de l'avant et de l'arrière du Cumberland.... Le commandant fit signal aux bâtimens de transport de se sauver, comme ils pourroient, par différentes routes ; *d'où il est aisé de conclure que si nous les eussions attaqués, sans nous amuser inutilement à prendre des ris, ils étoient tous indubitablement perdus, et que, par conséquent, les projets formés par des puissances alliées contre la maison de France, pour achever de conquérir l'Espagne, se seroient trouvés dès-lors entièrement ruinés.*

» Impatient de voir que M. de Forbin

ne se pressoit pas d'arriver, et, réfléchissant que la journée s'avançoit, puisqu'il étoit près de midi, et que nous étions à la fin d'octobre, je fis signal à tous les vaisseaux de mon escadre de venir me parler. J'ordonnai à M. le chevalier de Beauharnois d'aborder le Royal-Oak; à M. le chevalier de Courserac, d'aborder le Chester; à M. de la Moinerie-Miniac, d'aborder le Rubi; et, comme je me réservois le commandant, je donnai ordre à M. de la Jaille de me suivre, et de venir me jeter une partie de son équipage aussitôt qu'il me verroit accroché... Je chargeai M. le chevalier de Nesmond, qui commandoit la frégate l'Amazone, de donner au milieu de la flotte.

» Ces ordres donnés, j'arrivai sur les ennemis, et, faisant coucher tout mon équipage sur le pont, je donnai mon attention à bien manœuvrer. J'essuyai d'abord, sans tirer, la bordée du Chester, matelot de l'arrière du Cumberland, ensuite celle du Cumberland même qui fut des plus vives. Je feignis, dans cet instant, de vouloir plier; il donna dans le piége, et ayant voulu arriver pour me tenir sous son feu,

je

je revins tout-à-coup au vent, et, par ce mouvement, son beaupré se trouva engagé dans mes grands haubans, avant que de lui avoir riposté d'un seul coup de canon ; en sorte que toute mon artillerie chargée à double charge, et ma mousqueterie, l'enfilant de l'avant à l'arrière, ses ponts et ses gaillards furent, dans un instant, jonchés de morts. Aussitôt M. de la Jaille, mon fidelle compagnon d'armes, s'avança avec la Gloire, pour exécuter ce que je lui avois ordonné : mais, ne pouvant m'aborder que très-difficilement, il eut le courage d'aborder le Cumberland de long en long ; rompit son beaupré sur la poupe de mon vaisseau, dans le même temps que l'ennemi rompit le sien dans mes haubans. Alors mes gens s'efforcèrent de sauter à l'abordage du Cumberland ; mais très-peu y réussirent, à cause de son beaupré rompu ; ce qui rendoit l'abordage aussi difficile que dangereux. MM. de la Calandre, de Blois, de Dumenaye, officiers sur la Gloire, furent les premiers qui s'élancèrent dedans à la tête de quelques vaillans hommes. Ils tuèrent et mirent en fuite ce qui restoit d'Anglois sur

le pont et sur les gaillards, et se rendirent maîtres du vaisseau. Alors, voyant qu'ils me faisoient signe avec leurs mouchoirs, et que l'on baissoit pavillon anglois, je fis cesser le feu, et j'empêchai qu'il ne sautât un plus grand nombre de mes gens à bord. Au même instant je fis pousser au large, pour me porter dans les lieux où je pourrois être de quelque utilité.

M. le chevalier de Beauharnois, qui montoit l'Achille, avoit abordé avec toute l'audace possible, le Royal-Oak; et, ses gens s'étant présentés pour sauter à l'abordage, il étoit près de s'en rendre maître, lorsque le feu prit à son vaisseau. Ses ponts et ses gaillards en furent enfoncés, et plus de cent hommes y perdirent la vie. Il fit pousser au large, et fut assez heureux pour éteindre cet embrasement, après bien du travail. Pendant ce temps, le *Royal-Oak*, dont le beaupré se trouvoit rompu, avoit profité de l'occasion, et s'étoit servi de toutes ses voiles pour se sauver.

» M. le chevalier de Courserac, qui commandoit le *Jason*, aborda aussi le *Chester*, et ses grapins s'étant rompus, les

deux vaisseaux se séparèrent: M. le chevalier de Nesmond, qui les suivoit sur l'*Amazone*, voulut en profiter, et aborder à son tour ce vaisseau ; mais n'ayant pas modéré sa course assez à temps, il le dépassa. Alors M. de Courserac revint dessus et enleva à ce dernier abordage ; ce qui fit prendre à M. de Nesmond le parti d'exécuter l'ordre que je lui avois donné de fondre au milieu de la flotte, et il s'empara d'un assez grand nombre de ses bâtimens de transport.

» Le *Maure*, commandé par M. de la Moinerie-Miniac, avoit, suivant sa destination, abordé le *Rubi ;* et, dans le temps même qu'il y étoit accroché, *M. le comte de Forbin vint à toutes voiles donner de son beaupré sur la poupe de cet Anglois qui se rendoit. M. de Forbin prétendit que c'étoit à lui qu'il s'étoit rendu, quoiqu'il n'eût pas jeté un seul homme à son bord. Cette prétention lui fit d'autant moins d'honneur, que le témoignage des Anglois ne lui étoit pas favorable, et que ce brave général auroit pu trouver, s'il avoit voulu, des occasions plus glorieuses d'exercer son courage.*

» Aussitôt que j'eus fait pousser mon

vaissseau au large du *Cumberland*, j'examinai, avec attention, le combat, et ma première pensée fut de courir sur le *Royal-Oak*, que je croyois fuir en très-mauvais état, et que j'aurois certainement enlevé d'emblée.... Cette action m'auroit peut-être fait plus d'honneur que le combat sanglant que je livrai au *Devonshire*. Je crois pouvoir avancer hardiment, que, dans cette occasion, l'intérêt de ma gloire particulière céda à un motif plus généreux. Je vis que M. le chevalier de Tourouvre, qui commandoit le *Blak-Owal*, vaisseau de cinquante canons, de l'escadre de M. de Forbin, osoit attaquer ce *Devonshire*, qui en portoit quatre-vingt-douze, et, que, suivi du *Satisbury*, monté par M. Bart, il s'avançoit pour l'aborder, avec une intrépidité héroïque. Je remarquai même qu'il avoit déjà brisé son beaupré sur la poupe de ce gros vaisseau, dont le feu, infiniment supérieur, et l'artillerie formidable hachoient en pièces ces deux pauvres vaisseaux. Touché de cet exemple de valeur, je volai au secours de ce brave chevalier, et je pris la résolution d'aborder de long en long le *Devonshire*. J'avois déjà prolon-

gé ma civadière, et j'étois sur le point de l'accrocher, quand je vis sortir de sa poupe une fumée si épaisse, que la crainte de brûler avec lui me fit battre à portée du pistolet, jusqu'à ce que j'eusse vu ce commencement d'incendie éteint. Il me seroit difficile de tracer une peinture sensible du feu terrible du canon et de la mousqueterie que j'en essuyai pendant trois-quarts d'heure, attendant toujours que la fumée de sa poupe fût un peu ralentie pour l'aborder. Il me mit, dans cette attente, plus de trois cents hommes hors de combat. Enfin, désespéré de voir périr tous mes gens, l'un après l'autre, je résolus, à tout événement, de l'accrocher, et fis pousser mon gouvernail à bord. Déjà nos vergues commençoient à se croiser, lorsque M. Burgnon, l'un de mes lieutenans, qui commandoit la mousqueterie et la manœuvre, vint précipitamment me faire remarquer le feu qui s'étoit fomenté dans la poupe du *Devonshire*; se communiquoit à ses haubans et à ses voiles de l'arrière. Frappé d'un danger si pressant, je fis à l'instant changer la barre de mon gouvernail, et appareiller

tout ce qui me restoit de voiles, détachant des officiers pour aller sur le bout des vergues, couper avec des haches mes manœuvres qui étoient embarrassées avec celles de l'ennemi. A peine m'en étois-je éloigné de la portée du pistolet, que le feu se communiqua de l'arrière à l'avant de ce gros vaisseau, avec tant de violence, qu'il fut consommé en moins d'un quart-d'heure ; tout son équipage périt au milieu des flammes et des eaux, à l'exception de trois de ses matelots qui se trouvèrent, après l'affaire, à bord de mon vaisseau, où ils étoient passés de vergues en vergues, lorsqu'ils s'aperçurent du motif qui me faisoit abandonner mon abordage avec tant de précipitation. Ils m'assurèrent qu'il y avoit plus de mille hommes dans ce vaisseau, qui, outre son équipage, portoit plus de trois cents officiers ou soldats passagers.

» Après ce sanglant combat, mon vaisseau resta tellement délabré, que je fus deux jours entiers sans pouvoir remuer. Le corps du vaisseau, les mâts, les manœuvres, tout étoit haché. Le gouvernail étoit de même par deux balles barrées de

trente-six livres. Je demeurai dans cette perplexité, ne sachant ce que les autres vaisseaux étoient devenus. Chacun d'eux avoit pris le parti de se rallier, ou de poursuivre les débris de la flotte. Je savois seulement que le *Royal-Oak* s'étoit sauvé, *ayant bien remarqué que M. de Forbin n'avoit pas jugé cette conquête digne de son attention.* J'avoue que si j'eusse été capable de me repentir d'une bonne action, et si je n'avois eu présente l'utilité qui devoit en revenir au roi d'Espagne, j'aurois eu quelque regret de laisser échapper un si beau vaisseau qui étoit, pour ainsi dire, en mes mains, et d'avoir été me faire hacher en pièces, pour avoir la douleur de voir périr mille infortunés d'un genre de mort si affreux.

» Tous les vaisseaux de mon escadre et celle de monsieur de Forbin, arrivèrent deux jours avant moi dans la rade de Brest avec le *Cumberland*, le *Chester* et le *Rubi*. Le *Cumberland* étoit mené à la remorque, en triomphe, par M. de Forbin, *de la même manière que s'il en avoit été le vainqueur* «.

Voici comment M. Bart annonce cette

action dans ses mémoires, qui, comme nous l'avons déjà dit, nous ont été communiqués par son fils, qui étoit petit-fils du célèbre Jean-Bart. » M. du Guay-Trouin, qui alloit commencer sa campagne, sortit en même temps que nous, de la rade de Dunkerque, avec six vaisseaux qu'il commandoit. Le vent étant contraire, nous restâmes à croiser ensemble à l'ouverture de la Manche, et, quelques jours après, nous fîmes la découverte d'une flotte angloise de plus de 80 voiles. Elle étoit escortée d'un vaisseau de 90 canons, d'un de 80, d'un de 76, et de deux autres de 50 à 56. M. du Guay, sans attendre M. de Forbin *qui ne faisoit pas la manœuvre convenable pour le joindre*, entama l'affaire avec son escadre. Cependant, un vaisseau ennemi s'étant détaché, et ayant mis toutes ses voiles dehors, pour éviter nos deux escadres, M. de Tourouvre, qui montoit le *Blak-Owal* de 50 canons, et moi, qui commandois alors le *Salisbury*, de pareille force, nous trouvant tous deux le plus à portée de lui, nous prîmes le parti de forcer de voiles aussi pour le joindre ; à quoi nous parvînmes, au bout de

deux heures , et nous reconnûmes alors qu'il étoit de 90 canons , par conséquent extrèmement fort pour nous. Nous convînmes cependant ensemble de l'aborder ; mais nous étant mis en devoir de le faire , l'ennemi , qui cherchoit à nous en empêcher , manœuvra si bien , que nous ne pûmes y réussir. Son objet étoit de nous faire faire un mauvais abordage , ce que nous voulions éviter ; de sorte que , pendant plus de trois heures , nous ne fîmes que nous battre de poupe à proue. M. du Guay , voyant que la partie n'étoit pas égale , et le danger où nous étions , vint à notre secours , et se mit en travers de l'ennemi , à la petite demi-portée de canon. Le feu fut fort vif de part et d'autre pendant plus de deux heures que nous fîmes ce qui pouvoit dépendre de nous pour le réduire. Enfin M. de Tourouvre , voulant l'aborder , eut son beaupré emporté , et conséquemment fut contraint de lâcher prise. Comme je m'apercevois que le feu de l'ennemi se ralentissoit , je tentai un nouvel abordage ; mais heureusement pour moi , au moment que j'allois le prolonger , je vis que le feu y étoit : cependant il ne

discontinuoit pas ses décharges de mousqueterie et de canon qui nous mirent beaucoup de monde hors de combat. Comme il avoit de temps en temps de faux feux, l'idée me vint que c'en pouvoit être encore un de cette espèce; c'est ce qui m'engagea à rester vergue à vergue, pour l'aborder, au cas que le feu s'éteignit : mais quelle fut ma surprise de le voir dans l'instant, tout en flammes, depuis l'avant jusqu'à l'arrière. Je ne tardai pas alors à m'en éloigner, dans la crainte où j'étois qu'il ne sautât en l'air : mais mon étonnement redoubla de le voir couler à fond deux minutes après. Jamais il ne s'offrit un spectacle plus affreux. Il fut d'autant plus touchant, qu'il n'y eut pas moyen de sauver un seul homme de plus de 1200 qu'ils étoient, tant en équipage qu'en troupes réglées destinées à passer en Portugal. Ce vaisseau se nommoit le *Devonshire*. Après cet événement, les deux escadres s'étant ralliées, firent route pour Brest «.

M. de Forbin se rendit à la cour ; il y fut reçu avec beaucoup d'accueil de la part du ministre qui le présenta au roi. Sa majesté lui dit des choses fort obligeantes.

Pendant qu'il étoit à Versailles, on l'avertit que le marquis de Vilette, lieutenant-géneral, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, venoit de mourir. Il employa ses amis, fit valoir ses services pour obtenir une des places que M. de Vilette laissoit vacantes; mais toutes ses démarches furent inutiles : on fit lieutenans-généraux M. le marquis d'O et M. Ducas; on donna la commanderie de Saint-Louis à M. le marquis de Langeron, lieutenant-général de la marine.

Huit jours après la promotion, le ministre envoya chercher M. le comte de Forbin; lui dit que le roi donnoit six mille hommes au roi d'Angleterre, Jacques III, pour l'accompagner en Ecosse, où un parti très-considérable de ses sujets, bien intentionnés, n'attendoit qu'une descente pour se déclarer. Il ajouta : » Sa majesté vous a choisi pour conduire ce prince avec les troupes qu'on lui donne. Il faut que vous partiez incessamment pour Dunkerque, afin de préparer tous les bâtimens nécessaires pour le transport. Voilà un moyen d'arriver au grade de lieutenant-général que vous désirez «. On décida à la

cour qu'on armeroit quinze flûtes ; qu'on mettroit trois cents hommes dans chacune ; qu'on y joindroit cinq vaisseaux de guerre qui porteroient encore trois cents hommes chacun ; de cette manière on trouvoit les vingt vaisseaux suffisans pour transporter les six mille hommes. Lorsque le ministre fit part au comte de Forbin de cet arrangement, le comte lui dit qu'il ne valoit rien, et qu'il pouvoit en résulter une multitude d'inconvéniens : » Dunkerque, lui dit-il, étant situé entre la Hollande et l'Angleterre, les ennemis seront à portée d'être sur nous à chaque instant. D'ailleurs, les flûtes sont très-pesantes, et peu propres pour une expédition qui doit se faire promptement, sans donner aux ennemis le temps de se reconnoître. Comment donc faire, répliqua le ministre ! Il faut prendre tous les meilleurs corsaires qu'on trouvera à Dunkerque, reprit M. de Forbin, et les armer. Il est vrai qu'ils ne porteront pas autant de soldats que les flûtes ; mais le nombre y suppléera «. Le ministre goûta ses raisons, et lui dit de faire ses préparatifs comme il l'entendoit. Le comte alla, la veille de son départ, prendre

congé

congé du roi. Sa majesté lui dit : » M. le comte, vous sentez l'importance de votre commission, j'espère que vous vous en acquitterez d'une manière digne de vous «.

Etant arrivé à Dunkerque, il travailla à l'armement de trente vaisseaux corsaires et de cinq vaisseaux de guerre. Tout fut bientôt prêt ; mais on fut obligé d'attendre les soldats et les matelots que l'on vouloit embarquer. Les soldats arrivèrent les premiers. Le comte de Forbin, étant informé qu'ils étoient à Saint-Omer, éloigné seulement d'une journée de Dunkerque, sentit que s'ils arrivoient dans la dernière ville, les ennemis ne manqueroient pas de pénétrer le projet de la cour, et de chercher les moyens de le faire échouer. Ses craintes étoient d'autant mieux fondées, que l'on commençoit à tirer des conjectures en voyant passer à Dunkerque ce qu'il y avoit d'Anglois et d'Irlandois dans le royaume : il alla, avec l'intendant du port et celui de l'embarquement, chez M. le comte de Gacé, depuis maréchal de France, sous le nom de maréchal de Matignon, qui devoit commander les troupes, lui représenta qu'il y auroit beaucoup d'inconvénient à

faire venir les six mille soldats avant que tout fût prêt pour le départ. M. de Gacé goûta ses raisons et donna ordre qu'on retînt les soldats à Saint-Omer. Peu de jours après, les matelots arrivèrent, on mit les vaisseaux en rade, et on embarqua les soldats et les matelots.

Le roi d'Angleterre arriva deux jours après ; mais il tomba malade et eut la fièvre pendant deux jours. Ce retard donna le temps aux ennemis de préparer des forces capables d'arrêter l'armement de Dunkerque. Trente-huit vaisseaux de guerre anglois vinrent mouiller à Gravelines, qui n'est qu'à dix lieues de Dunkerque. Le comte de Forbin alla les reconnoître lui-même, et, après avoir vérifié que c'étoient des vaisseaux de guerre, il manda à la cour qu'il n'étoit plus possible de mettre à la voile ; qu'il croyoit que la prudence demandoit qu'on désarmât et qu'on renvoyât le projet de descente en Ecosse à un temps plus favorable : mais il reçut des ordres précis de se conformer aux volontés du roi d'Angleterre.

Ce prince, excité par les discours de ceux qui avoient des intérêts particuliers

de partir, dit au comte de Forbin qu'il falloit mettre promptement à la voile ; le comte fut obligé de lui obéir, et la flotte partit au commencement de juin 1708. Elle essuya d'abord une tempête violente ; mais le temps devint favorable, et le troisième jour elle arriva sur les côtes d'Ecosse. Elle mouilla à l'entrée de la nuit, devant la rivière d'Edimbourg, environ à trois lieues de terre. Le comte de Forbin fit faire des signaux, allumer des feux, tirer des coups de canon ; personne ne parut. Sur le minuit, on entendit cinq coups de canon du côté du sud ; le comte se douta que c'étoit un signal des ennemis pour se rallier. Il ne se trompoit pas ; dès le point du jour on découvrit une flotte angloise qui étoit mouillée à quatre lieues. M. de Forbin fit mettre promptement à la voile et avança sur les ennemis, comme s'il avoit voulu les attaquer. Ils étoient sous voiles : la manœuvre des François les engagea à se ranger en bataille ; c'étoit ce que le comte de Forbin demandoit, parce qu'ils perdoient par-là beaucoup de temps. Il fit alors signal pour que l'armée fît force de voiles, afin de le suivre ; changea tout

à-coup de route et prit la fuite. En peu de temps il fut fort éloigné des Anglois : ils le poursuivirent cependant quelque temps, mais ils ne purent le joindre.

Lorsque la flotte françoise fut hors de la vue des ennemis, le roi assembla un grand conseil de guerre : on y décida qu'ayant été découverts par les ennemis qui ne manqueroient pas de suivre la flotte ; que n'ayant aucun port en Ecosse où l'on pût se retirer, il falloit nécessairement regagner la France. Ainsi, la flotte fit route pour Dunkerque, où elle arriva trois semaines après en être partie.

Le projet de la descente en Ecosse ayant ainsi manqué, le comte de Forbin se prépara à faire un nouvel armement pour continuer ses courses comme les campagnes précédentes ; mais un événement dont les suites furent fâcheuses pour lui, l'empêcha de suivre son projet, fut même cause qu'il quitta le service. Louis XIV fut très-mécontent, lorsqu'il vit que les sommes considérables qu'on avoit employées pour équipper la flotte qui devoit conduire Jacques III en Ecosse, étoient perdues, et s'en plaignit. M. de Pontchartrain, minis-

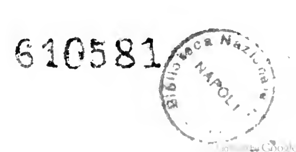
tre de la marine, et M. de Chamillard, ministre de la guerre, étoient brouillés. Ils eurent devant le roi de grandes discussions au sujet de l'expédition d'Ecosse, et s'attribuoient réciproquement le défaut du succès. M. de Chamillard disoit que les matelots n'avoient pas été prêts aussi promptement qu'ils auroient dû l'être; M. de Ponchartrain répliquoit que les soldats qu'on devoit embarquer n'étoient pas arrivés assez à temps. M. de Chamillard ajoutoit qu'il étoit vrai que les soldats de l'embarquement étoient arrivés avant les matelots, puisque le comte de Forbin et les intendans du port et de l'embarquement étoient allés chez M. le comte de Gacé, pour lui représenter que si les soldats venoient à Dunkerque, avant qu'on fût en état de les embarquer, les ennemis déjà inquiets sur l'armement de trente vaisseaux ne manqueroient pas de prendre des mesures pour faire échouer l'entreprise de la cour. M. de Pontchartrain nioit ce fait, et assuroit que le projet avoit été manqué seulement parce que les soldats étoient restés à Saint-Omer. M. de Chamillard écrivit au comte de Gacé, depuis peu ma-

réchal de France, sous le nom de maréchal de Matignon, le pria de demander au comte de Forbin et aux deux intendans, un certificat qui prouvât qu'ils avoient eux-mêmes engagé le maréchal à faire rester les soldats à Saint-Omer, pour y attendre que les matelots fussent arrivés. M. de Pontchartrain manda à M. de Forbin et aux intendans, de ne pas donner le certificat. Lorsque M. le maréchal de Matignon le demanda, le comte de Forbin et les intendans sentirent combien il étoit intéressant pour eux de ne pas le donner : ils le refusèrent pendant quelque temps ; mais enfin ils le donnèrent.

Cette conduite imprudente, de la part du comte de Forbin, acheva d'indisposer le ministre contre lui ; il lui fit essuyer plusieurs désagrémens, et le comte demanda sa retraite : il l'obtint en 1710, avec une pension de sept mille livres, se retira dans une maison de campagne qu'il avoit aux environs de Marseille. Il étoit alors âgé de 56 ans, et en avoit passé 40 au service du roi. La vie tranquille qu'il y menoit lui devint si agréable, qu'il parvint à un âge fort avancé. Il mourut sans s'être marié.

Le comte de Forbin tient un rang distingué parmi les officiers de la marine françoise. Il entendoit très-bien la manœuvre, étoit hardi, entreprenant, et avoit un courage à toute épreuve; mais sa présomption étoit extrême. Il se croyoit supérieur à tous les marins de son temps. On voit qu'il cherche à rabaisser, dans ses mémoires, tous ceux qui servoient avec lui; qu'il s'attribue à lui seul la victoire dans des combats où il ne s'étoit même pas présenté : du Guay-Trouin et M. Bart lui en font un reproche, comme on l'a vu ci-dessus. S'il tint avec M. de Pontchartrain une conduite telle qu'il l'annonce dans ses mémoires, il s'attira lui-même les désagrémens qu'il essuya. Ce ministre le trouvoit toujours d'un sentiment opposé au sien. Il sembloit qu'il vouloit lui dicter des lois, et qu'il savoit mieux ce que la cour devoit faire que la cour même.

FIN.






BIBLIOTECA